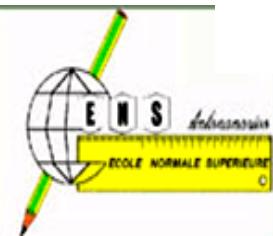




UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE



DÉPARTEMENT DE FORMATION INITIALE LITTÉRAIRE

CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE :

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Mémoire de fin d'Études pour l'Obtention du Diplôme

Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'École Normale

(CAPEN)

L'EDUCATION POUR TOUS A MADAGASCAR : APPROCHE HISTORIQUE

Présenté par : RABESOA ARITAHINA Anita Jeny

Membres du Jury

Président: Monsieur RAKOTONDRAZAKA Fidison, Maître de conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo

Juge : Monsieur RAZAKAVOLOLONA Ando, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo

Rapporteur : Monsieur RAZAFIMBELO Célestin, Maître de conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo

18 Septembre 2013

REMERCIEMENTS

De prime abord, je tiens à remercier Dieu tout puissant qui m'a permis et m'a soutenu afin de mener à terme ce présent mémoire.

Ensuite, mes plus vifs remerciements se sont adressés à tous les corps enseignants de l'École Normale Supérieure surtout au sein de notre Centre d'étude et de Recherche en Histoire - Géographie qui nous permettent de finir en sérénité le cursus scolaire durant 5 ans.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur le Président de Jury, Monsieur RAKOTONDRAZAKA Fidison, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo, du grand honneur témoigné par l'acceptation de présider le Jury de ce mémoire.

Je suis aussi très reconnaissante envers Monsieur RAZAKAVOLOLONA Ando, Maître de Conférence à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo, malgré ses occupations d'avoir accepté d'examiner et de juger ce travail.

Puis, mes plus profondes gratitude s'adressent spécialement au directeur de mémoire, Monsieur RAZAFIMBELO Célestin, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo, qui m'a beaucoup aidé dans la réalisation de ce mémoire. Votre compréhension, votre dévouement et votre patience lors de la rédaction ainsi que la correction de ce travail m'incitent à travailler sérieusement.

Également, toute la famille qui nous soutient tant moralement que matériellement durant le cursus scolaire, surtout mes parents, mon cher époux et ma fille.

Enfin, mes respects vont à tous mes amis surtout notre promotion VITRIKA, et à tous ceux qui, de près ou de loin, collaborent à la réalisation de ce mémoire.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	i
LISTE DES ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES ANNEXES.....	xii
GLOSSAIRE.....	xiv
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE GENERALE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR AVANT 1992	
Chapitre I : Histoire de l'éducation à Madagascar du XIX ^e siècle jusqu'à la colonisation.....	4
1-L'éducation à Madagascar : de 1818 à 1883.....	4
2-L'éducation pendant la période coloniale : de 1895 à 1960.....	11
Chapitre II : Le domaine éducatif depuis l'indépendance jusqu'en 1992.....	16
1-Le changement apporté dans le domaine de l'éducation suite à la décolonisation.....	16
2-Le système éducatif de 1972 à 1992.....	19
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	27
DEUXIEME PARTIE : LA CONCEPTION DU PLAN EDUCATION POUR TOUS	
Chapitre I : La conférence internationale à Jomtien, en Thaïlande.....	29
1-Le contenu de la conférence en Thaïlande.....	29
2-Les objectifs établis par l'État Malagasy et la situation éducative de Madagascar.....	30
Chapitre II : La conférence de Dakar, une réaffirmation du principe énoncé dans la déclaration à Jomtien.....	33
1-Les contenus des engagements de la déclaration de Dakar en 2000.....	33
2-Stratégies élaborées par les participants à la conférence et l'aide de l'UNESCO.....	34
3-Constats et bilan du plan EPT au niveau international.....	37

Chapitre III : Initiative Fast Track.....	41
1-Définition de l'IFT.....	41
2-Généralités sur l'IFT.....	41
3-Les objectifs et défis pour réaliser le plan Éducation Pour Tous.....	44
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	56
TROISIEME PARTIE : LA SITUATION EMBLEMATIQUE DE L'EDUCATION APRES LA MISE EN PLACE DE L'EPT	
Chapitre I : Généralité sur le système éducatif malgache.....	58
1-Éducation Fondamentale : les deux cycles.....	58
2-L'enseignement secondaire.....	62
3-La formation universitaire.....	69
Chapitre II : Évolution de la situation éducative au début du 3 ^{ème} millénaire.....	71
1-Évolution de l'effectif des élèves par niveau d'enseignement à Madagascar.....	71
2-Le Taux Brut de Scolarisation, le taux d'accès et le taux d'achèvement des élèves.....	74
Chapitre III : Principales limites et contraintes à la mise en œuvre du plan de reforme.....	79
1-La reforme de l'enseignement primaire : vision et résultats obtenus.....	79
2-Les difficultés à franchir.....	82
3-Solutions basées sur le MAP et les stratégies du MEN.....	85
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	94
CONCLUSION GENERALE.....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	I
WEBOGRAPHIE.....	IV

LISTE DES ABREVIATIONS

AFD :	Agence Française de développement
AMB :	Apprentissage de métier de base
APC :	Approche par les compétences
APD :	Appui pédagogique pour le développement
APS :	Approche par situation
BIE :	Bureau International d'Éducation
BM :	Banque Mondiale
BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
CAPEN :	Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'École Normale
CE :	Cours élémentaire
CEG :	Collège d'enseignement général
CEPE :	Certificat d'étude Primaire et Élémentaire
CESD :	Certificat d'études du second degré
CFP :	Centre de Formation Professionnel
CINU :	Centre d'information des Nations Unies
CIRD :	Centre d'information et de recherche en didactique
CISCO :	Circonscription Scolaire
CM :	Cours Moyen
CNEPT :	Cadre National d'Éducation Pour Tous
CP :	Cours Préparatoire
CP1C :	Centre pédagogique du Premier cycle Primaire
CP2C :	Centre pédagogique du Second cycle Primaire

CRESED 1 : Crédit pour le Renforcement du Système Éducatif, phase 1

CRINFP : Centre régional de l'institut national de formation pédagogique

DEA : Diplôme d'Études Approfondies

DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées

EF : Éducation Fondamentale (EF1 : niveau 1 et EF2 : niveau 2)

EmP : Éducation en matière de Population

ENEM : École Nationale d'Enseignement Maritime

ENNET : École Normale Nationale de l'Enseignement Technique à Alarobia

ENS : École Normale Supérieure

EPP : École Primaire Publique

EPM: Enquête périodique par ménage

EPSPA : Étude sur la Progression Scolaire et la Performance Académique

EPT: Éducation Pour Tous

FFMA: Friend Foreign Mission Association

FPI: Formation Professionnelle Initiale

FPQ: Formation Professionnelle Qualifiante

FPS: Formation Professionnelle Spécialisée

FRAM : Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra

FTP : Formation Technique et Professionnelle

FTG : Formation Technologique Générale

IEC : Information Éducation Communication

IFT : Initiative Fast Track

IIPE : Institut International de Planification de l'Éducation

INFP : Institut National de Formation Professionnelle

INSTAT :	Institut national de statistique
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
IUE :	Institut de l'UNESCO pour l'Éducation
JICA :	Japan International Cooperation Agency
JSE :	Junior Secondary Education
LMS :	London Missionary Society
LTP :	Lycée Technique Professionnel
MAP :	Madagascar Action Plan (Plan d'Action pour Madagascar)
MEN :	Ministère de l'éducation nationale
MENRS :	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique
MLA :	Monitoring Learning Achievements
MLN :	Mission Luthérienne Norvégienne
Nd :	non dit
NMS :	Norwegian Missionary Society
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAS :	Programme d'Ajustement Structurel
PASEC :	Programme d'Analyse des Système Éducatifs des pays de la ConfeMen
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNAE :	Programme National pour l'Amélioration de l'Éducation (phase 1 ou PNAE 1 et phase 2 ou PNAE 2)
PNSAN :	Programme National de Santé
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE :	Pays Pauvre Très Endetté

SPG : Society for the Propagation of the Gospel

SIDA : Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise

SSE : Senior Secondary Education

TBA : Taux Brut d'Admission

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TNA : Taux Net d'Admission

TNS : Taux Net de Scolarisation

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'ImmunoDéficience Acquise

ZAP : Zone d'Administration Pédagogique

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01 : Résultats des activités des missions protestantes en Imerina.....	9
Tableau 02 : Statistiques scolaires des missions protestantes après la promulgation du Code de 305 articles.....	10
Tableau 03 : Le nombre d'établissements techniques à Madagascar (1960-1970).....	18
Tableau 04 : Effectifs – élèves des établissements d'enseignements Médico-social.....	19
Tableau 05 : Évolution des TBA selon le sexe de 1987/88 à 1991/92.....	21
Tableau 06 : Évolution de l'effectif des élèves du primaire par secteur de 1987/88 à 1991/92.....	23
Tableau 07 : Principaux indicateurs du secteur de l'enseignement (en %)	40
Tableau 08 : Objectifs de l'éducation fondamentale fixés en 2003 et résultats obtenus en 2003-2004.....	45
Tableau 09 : Effectif des enseignants et nombre des établissements, année 2007-2008.....	49
Tableau 10 : Objectifs et Années cibles des scénarios de projection : Education fondamentale niveau 1.....	51
Tableau 11 : Objectifs et Années cibles des scénarios de projection : Education fondamentale niveau 2.....	53
Tableau 12 : Évolution des dépenses de l'éducation par sous-secteur de 2004 à 2008 (En milliards Ariary).....	54

Tableau 13 : Nombre d'établissements fonctionnels publics et privés des 22 régions en 2004-

2005 à 2008-2009.....**60**

Tableau 14 : Évolution des établissements fonctionnels dans les 22 régions entre 2004-2005

et 2008-2009.....**62**

Tableau 15 : Répartition par région des établissements de FPT pour l'année de formation

2008-2009.....**66**

Tableau 16 : Programmation de la certification des enseignants FRAM.....**90**

LISTE DES FIGURES

Graphique 01 : Évolution du pourcentage d'élèves d'âge scolaire (6 -10 ans), non scolarisés selon le sexe (1987-1997).....	22
Graphique 02 : Évolution de l'effectif des élèves du Primaire selon le sexe 1987/88 à 1991/92.....	24
Graphique 03 : Évolution des Taux Brut de Scolarisation selon le sexe de 1987/88 à 1991/92.....	25
Graphique 04 : Évolution des TNS du primaire selon le sexe de 1987/88 à 1991 /92.....	26
Graphique 05 : Évolution du nombre des écoles primaires de 2005-2006 à 2009-2010.....	31
Graphique 06 : Répartition des TBS du primaire selon le sexe et la zone en 1997/98.....	43
Graphique 07 : Évolution du nombre des écoles primaires de 2005-2006 à 2009-2010.....	59
Graphique 08 : Évolution du nombre des collèges de 2005-2006 à 2009- 2010.....	61
Graphique 09 : Évolution du nombre des lycées de 2005-2006 à 2009-2010.....	64
Graphique 10 : Évolution de l'effectif des élèves des Lycées par Secteur.....	65
Graphique 11 : Répartition des établissements publics et privés en 2008 – 2009 (en %).....	67
Graphique 12 : Évolution de l'effectif global des apprenants dans les CFP et LTP publics de 2005 à 2009.....	68
Graphique 13: Effectif global des apprenants dans les deux secteurs entre 2005 et 2009.....	69
Graphique 14 : Évolution de l'effectif des élèves du préscolaire entre 2003-2004 et 2008-2009.....	71

Graphique 15 : Évolution de l'effectif des élèves du primaire entre 2003-2004 et 2008-2009.....	72
Graphique 16 : Évolution de l'effectif des élèves et apprenants du secondaire en 2003-2004 à 2008-2009.....	73
Graphique 17 : Évolution des effectifs des étudiants au niveau supérieur entre 2003-2004 et 2008-2009.....	74
Graphique 18 : Évolution du Taux Brut de Scolarisation par niveau d'enseignement entre 2003 et 2008.....	75
Graphique 19 : Le taux d'accès en Première année par niveau.....	76
Graphique 20: Évolution des taux d'achèvement par niveau d'enseignement de 2004-2005 à 2008-2009.....	77
Graphique 21 : Taux de scolarisation au primaire.....	80
Graphique 26 : Proportion de redoublants au primaire.....	81
Graphique 27 : Taux d'achèvement des grades 5 et 7.....	81

LISTE DES ANNEXES	Page
Annexe 1: Extraits du code des 305 articles, 1881	V
Annexe 2: Évolution de l'effectif des élèves du primaire selon le sexe de 1987/88 à 1991/92.....	V
Annexe 3 : Évolution des TBS selon le sexe de 1987/88 à 1991/92.....	VI
Annexe 4 : Évolution des TNS du primaire de 1987/88 à 1991/92.....	VI
Annexe 5 : Évolution du nombre des écoles primaires de 2005-2006 à 2009-2010.....	VI
Annexe 6 : Évolution du nombre des lycées de 2005-2006 à 2009-2010.....	VII
Annexe 7 : Évolution de l'effectif des élèves des Lycées par secteur.....	VII
Annexe 8 : Évolution de l'effectif global des apprenants dans les CFP et LTP publics de 2005 à 2009.....	VII
Annexe 9 : Évolution de l'effectif des apprenants par type de formation dans les LTP publics.....	VIII
Annexe 10 : Évolution de l'effectif des apprenants par type de formation dans les établissements privés.....	VIII
Annexe 11 : Effectif global des apprenants dans les deux secteurs entre 2005 et 2009.....	VIII
Annexe 12 : Évolution de l'effectif des élèves aux niveaux préscolaires et primaire en 2001/02 jusqu'en 2008/09.....	IX
Annexe 13 : Évolution de l'effectif des élèves du secondaire entre 2001-02 et 2008-2009.....	IX
Annexe 14 : Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur entre 2003-04 et 2008-09.....	IX

Annexe 15 : Évolution du Taux Brut de Scolarisation par niveau d'enseignement.....	X
Annexe 16 : Taux d'accès en Première Année par niveau.....	X
Annexe 17 : Structure du système éducatif à Madagascar.....	XI
Annexe 18 : Évolution des Taux d'Achèvement par Niveau d'Enseignement de 2004-2005 et 2008-2009.....	XII

GLOSSAIRE

- * **Éduquer:** vient du mot grèc « *educare* » qui signifie former une personne dans toute sa totalité afin de devenir un bon citoyen. Elle touche toute personne quelque soit l'endroit où elle se trouve. Elle englobe l'enseignement.
- * **Enseigner :** transmettre des connaissances par le biais des maîtres à ses élèves.
- * **Alphabétisé :** « Un individu est classé alphabétisé s'il sait lire, écrire et faire un petit calcul, ou s'il fréquente l'école et a atteint au moins la troisième année du primaire »¹.
- * **TBS :** Taux brut de scolarisation,- c' « est le rapport de l'effectif total de l'enseignement »² à étudier sur la population d'âge convenable à l'enseignement prescrit.
 - « Pour une année donnée, le Taux Brut de Scolarisation d'un niveau d'enseignement est le rapport entre l'effectif d'enfants scolarisés et la population d'âge scolaire correspondant. Il permet de mesurer la capacité d'accueil du système éducatif et décrit ainsi dans quelle mesure le pays est capable d'accueillir dans ses écoles le nombre d'élèves qu'il devrait pouvoir scolariser compte tenu du contexte démographique. »³
- * **Taux d'achèvement :**

C'est un indicateur qui permet de mesurer l'avancement quantitatif vers l'objectif de scolarisation universelle c'est-à-dire la scolarité complète à l'horizon 2015 pour tous les enfants. Il est estimé par le taux d'accès en dernière année du cycle, soit le rapport de l'effectif des nouveaux entrants en dernière année par la population d'âge correspondant. Pour le cas de Madagascar, le taux d'achèvement du primaire se calcule par le rapport entre l'effectif des nouveaux entrants en 7^{ème} et le nombre d'enfants de 10 ans la même année.

¹ INSTAT, 2011- *Enquête périodique auprès des ménages 2010 : Rapport principal*, PNUD-UNICEF-UNFPA, p.153

² INSTAT, 2011- *Rapport national sur le développement humain 2010*, p.34

³ MEN – *Repère statistique 2009*, p.13

INTRODUCTION

L'éducation est un droit fondamental de l'être humain. C'est une condition essentielle du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux, et donc le moyen indispensable d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXI^e siècle soumises à un processus de mondialisation rapide. La réalisation des buts de l'éducation pour tous ne saurait être différée plus longtemps.

Il est possible et nécessaire de répondre aux besoins d'urgence éducatifs fondamentaux de tous.

Sur l'échelle internationale, cette éducation se présente d'une manière différente d'un pays à un autre. Donc le taux d'alphabétisation dans chaque pays est aussi différent. Pour le cas de certains pays musulmans et dans certains pays africains, l'éducation de sexe féminin reste encore faible.

L'éducation de Madagascar est « obligatoire » pour les enfants entre la tranche d'âge de 6 à 14 ans. La durée d'éducation primaire de Madagascar est de 5ans. L'éducation élémentaire est fournie aux enfants entre 6 et 11 ans. La durée d'enseignement secondaire à Madagascar est de 7 ans. L'enseignement secondaire est divisé en stade secondaire cadet et en stade secondaire supérieur. Les enfants de 12 à 15 ans assistent au stade secondaire cadet et les enfants de 16 à 18 ans assistent au stade secondaire supérieur. La durée du stade secondaire cadet est 4 ans ; et pour le stade secondaire supérieur, la durée est 3 ans. Après l'achèvement de niveau cadet, les certificats sont reçus par les diplômés.

Madagascar a un système d'éducation de collège et d'université bien défini, en accueillant le besoin de plus hautes études dans l'Île.

Malgré l'effort de tout un chacun pour le développement du système éducatif, l'éducation à Madagascar est victime d'instabilité politique. Par conséquent, il y a toujours un cercle vicieux : la pauvreté empêche la population d'avoir une meilleure éducation, et cette situation inhibe le développement de notre pays. Conscient de cette situation, nous avons choisi le thème : « **Éducation pour tous : approche historique** » dans le but de trouver des solutions pour remédier aux problèmes auxquels font face l'éducation.

Ce qui nous amène à poser la problématique suivante : **Comment s'est effectuée la mise œuvre du plan Éducation pour tous à Madagascar depuis son adoption jusqu'à nos jours?**

Nous abordons deux hypothèses : la première est que le Plan EPT serait le bon choix pour Madagascar pour sortir du sous-développement. La deuxième est que le plan EPT aurait un impact sur le changement du système éducatif malgache.

Pour mieux exploiter ce sujet nous adopterons les méthodes usuelles des sciences de l'éducation : la consultation des documents dans les bibliothèques pour avoir les données écrites et statistiques sur l'histoire de l'éducation. Ainsi, nous avons consulté les bibliothèques de l'École Normale Supérieure (ENS) d'Ampefiloha, du Centre d'Information et de Recherche en Didactique (CIRD) à Ampefiloha, de Grandidier à Tsimbazaza, de l'Institut National de la STATistique (INSTAT) à Anosy, de l'Archive National à Tsaralalàna, de la Banque Mondiale à Anosy, de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Tsiaidana, du CINU (Centre d'Information des Nations Unies) à Ankrahoto. De nombreux ouvrages au sein de ces bibliothèques nous permettent d'avoir des idées pour rédiger ce travail.

Tout au long de la recherche, nous étions confrontées à des problèmes tels que les données fournies par les différents ouvrages, la confrontation des documents alors qu'il n'y avait pas une descente sur terrain pour prouver le fait.

D'ailleurs, nous nous efforçons d'expliquer brièvement et clairement en ce qui concerne l'Éducation Pour Tous (EPT) à Madagascar.

Nous mettons en exergue histoire l'éducation à Madagascar avant 1992, dans la première partie pour bien appréhender l'EPT. Cette partie explique l'initiative de mettre en place un plan qui débouche vers la scolarisation universelle.

Dans la deuxième partie, nous expliquons le premier plan EPT : histoire globale de sa mise en place, tous les conférences et moyens établis pour démarrer le plan EPT.

Enfin, dans la troisième partie, nous observons la situation de l'éducation après la mise en œuvre de l'EPT. Cette dernière partie parle des difficultés rencontrées dans ce domaine d'éducation à Madagascar ainsi que les solutions abordées pour remédier à ces problèmes.

**PREMIERE PARTIE :
HISTORIQUE GENERALE DE
L'EDUCATION A MADAGASCAR
AVANT 1992**

L'éducation à Madagascar a une histoire relativement ancienne, comparée aux autres pays du sud de Sahara. Elle commence avec la pénétration du christianisme, car considérée par les missionnaires de la LMS comme une condition nécessaire pour une conversion réelle et durable. Ce fait a facilité le travail de l'administration coloniale qui n'aura qu'à reformer et à améliorer le système, suivant les objectifs de la colonisation.

Durant les premières années de l'Indépendance, Madagascar se targue d'avoir le meilleur système d'enseignement dans l'Océan Indien francophone. Mais peu à peu, on observe une détérioration du monde de l'éducation suite à des mauvais choix politiques, et surtout une aggravation de la pauvreté.

CHAPITRE I : HISTOIRE DE L'ÉDUCATION À MADAGASCAR DU XIXÈ SIÈCLE JUSQU'À LA COLONISATION

« L'enseignement de l'histoire apparaît dans les écoles des missions au XIXème siècle »¹.

« Les deux premières écoles ouvertes à Madagascar furent l'œuvre du missionnaire britannique David Jones dans la région de Toamasina : la première avait démarré avec 6 élèves à Manangareza le 8 septembre 1818, et la seconde était implantée à Ivondro le 20 Novembre 1818. Toutefois, leurs fonctionnements ont été de courte durée (un an environ) car le personnel enseignant ne supportait pas le climat »².

1. L'éducation à Madagascar : de 1818 à 1883

a. De 1818 à 1828 : Sous le roi Radama I^{er}

« La première école a été ouverte le 3 décembre 1820 »³. C'était au moment où le roi Radama I était au trône. Avec l'accord du Roi, les missionnaires peuvent s'installer en sérénité à Tananarive. « C'était sous le règne de Radama 1^{er} que David Jones, installé à Antananarivo, ouvrit pour les gens et les enfants de la cour avec l'appui du souverain, l'école d'Anatirova (dans l'enceinte du palais) le 8 décembre 1820 avec 3 élèves, et cet

¹ (C) RAZAFIMBELO, 2012 – « Introduction à l'enseignement d'une discipline scolaire : l'Histoire » in *Cahier de l'ENS* n°0-1995, p.28

² PNUD-INSTAT, 1999 – *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, p.22

³ <http://www.ceped.org> consulté le 01 février 2012

effectif passa à 22 l'année suivante. La deuxième école sise à Avaradrova fut créée plus tard pour les enfants de la noblesse et de la haute bourgeoisie par le révérend Griffiths »¹.

En « 1818 : la LMS s'installe, première de toutes les missions, à Tananarive. Elle s'occupe de la fixation de la langue malgache en demandant à Radama 1^{er} :

- D'employer l'alphabet romain au lieu des caractères arabes ;
- De commencer la transcription phonétique de la langue ;
- De prononcer les consonnes à l'anglaise et les voyelles à la française »².

En 1827, la LMS a fini par établir le système grammatical. Il y a « 38 écoles et 2300 élèves de toutes origines »³. Les initiateurs en sont les révérends Jones et Griffiths eux-mêmes de la « London Missionary Society. »⁴

Plusieurs missions s'installaient dans l'Ile vers la première moitié du XIXème siècle, surtout à Tananarive. Il y avait les missions protestantes qui se distinguent en deux :

- Les « Missions étrangères » dont il y a la société des Friend's Foreign Mission Association (FFMA) et la mission norvégienne avec ses pasteurs luthériens. « L'établissement de la LMS ne s'en remit pas vraiment : repris par Sewell, de la FFMA, à titre temporaire, avec l'assistance de Barker, qui y assura une transition entre 1869 et 1871. L'établissement avait une réputation de relâchement et d'irrégularité quand Richardson le reprit en 1871, à la suite de ses déboires à Fianarantsoa, et l'ouvrit en août 1872. »⁵
- La « Mission française » est occupée par les protestants français. Ils ont pris à peu près toute la succession scolaire de la LMS, la principale mission des sociétés anglaises de missionnaires.

¹ PNUD et INSTAT, 1999 - *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, p. 22

² (P) GALDI et (Mme) ROCHEFORT, 1960 – « Notes sur l'historique de l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de Madagascar* n°166, 10è Année, p. 258

³ Idem

⁴ (J) RAVELOMANANA, 2005 – « Les débuts de l'enseignement à Madagascar et son développement de 1820 à 1916 » in *Tsingy* 2

⁵ (F) RAISON-JOURDE, 1991- « Études supérieures et subordination de l'expression merina » in *Bible et pouvoir à Madagascar*, Ed. Karthala, p.511

Mais il y a aussi les missions catholiques¹ comme les Frères des écoles chrétiennes (à Tananarive et Tamatave), les Sœurs de St Joseph de Cluny (Tananarive et Ambositra), la Société de Jésus (Tananarive et dans le pays Betsileo)

b. De 1828 à 1861 : règne de Ranavalona I

Le fait marquant l'histoire de cette reine est son exigence sur le départ des étrangers. Par conséquent, « il y a eu fermeture d'écoles »². En fait, « en ce qui concerne la formation professionnelle et technique, la reine Ranavalona 1^{ère}, consciente des avantages qu'elle pouvait en tirer, tolérait la présence des artisans missionnaires tels que James Cameron, premier pionnier britannique en la matière. Celui-ci après avoir enseigné l'écriture sainte jusqu'en 1828, s'adaptait à la situation et créait des ateliers vers 1832, et son établissement comptait jusqu'à 600 apprentis. La formation technique dispensée fut orientée entre autre, vers la fabrication des briques et des tuiles en argile, la taillerie des pierres, la confection des bêches et autres outils de fer, la fabrication du savon, le perfectionnement du tissage »³.

Ranavalona 1^{ère} aussi tolérait l'installation d'un missionnaire français, c'est Jean Laborde. Ce dernier « fut également l'un des rares européens à avoir eu la faveur de la reine, et il avait pu ouvrir près d'Antananarivo (Ilafy) le premier atelier d'armement en mai 1832. Mais sa plus grande réalisation fut l'atelier de Mantasoa avec en particulier le célèbre fourneau pour la production et le travail du fer. »⁴ Ainsi, en 1832, Jean Laborde devient le « conseiller »⁵ de la Reine. C'est à partir de ce moment que se développe l'enseignement technique.

¹ GAUTIER, 1897 – « Enseignement à Madagascar » in *Notes, reconnaissances et explorations*, 2^e Année, 3^e volume, 17^e livraison, pp 522-523

² (P) GALDI et ROCHEFORT (Mme), 1960 – « Notes sur l'historique de l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de Madagascar* n°166, 10^e Année, p. 258

³ PNUD et INSTAT, 1999 - *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, p. 25

⁴ Idem

⁵ (P) GALDI et ROCHEFORT (Mme), 1960 – « Notes sur l'historique de l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de Madagascar* n°166, 10^e Année, p. 259

c. De 1861 à 1883 : les autres règnes

- *De 1861 à 1864 : règne de Radama II*

« Dès son avènement, c'est le retour des missionnaires et développement considérable de l'enseignement »¹. Radama II annonça l'ouverture du royaume aux Européens. Il renoua le contact avec la Grande Bretagne et la France. Ces dernières ne tardèrent pas à envoyer des délégations pour féliciter le roi. D'où, les missions reprisent leur activité.

- *De 1864 à 1868 : Règne de Rasoherina*

L'enseignement se développe dans presque toute l'Ile avec les œuvres des missions en l'occurrence la Society for the Propagation of the Gospel (SPG) en 1864 sur les côtes Est et Nord de Madagascar, la Friend Foreign Mission Association (FFMA) en 1866 qui siégeait à Tananarive et aussi la Mission Luthérienne Norvégienne (MLN), installée à Fianarantsoa, à Tananarive et au sud de l'Ile.

- *De 1868 à 1883 : Règne de Ranavalona II*

La Reine:

- promulga partout des édits pour que tous les enfants libres fussent envoyés à l'école² ;
- envoya de temps à autre des messages pour répéter ses ordres en diverses circonstances,
- exempta plusieurs maîtres de toute corvée ;
- défendit de retirer les élèves sauf si motifs suffisants³.

C'est là qu'apparaissent les lois qui promulguent le système d'enseignement.

D'abord, « l'enseignement est réservé à une élite, et la quasi-totalité des enfants malgaches n'accèdent pas à l'école. Mais la première loi scolaire date de 1876 dont le contenu est dans la loi des 101 articles. Elle instaure l'obligation scolaire pour tous les enfants de 8 à 16 ans. Elle ne sera pas mise en application avant le code des 305 articles

¹ (P) GALDI et ROCHEFORT (Mme), 1960 – « Notes sur l'historique de l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de Madagascar* n°166, 10è Année, p. 259

² Voir Annexe 1: Extraits du code des 305 articles, 1881, p. V

³ (P) GALDI et ROCHEFORT (Mme), 1960 – « Notes sur l'historique de l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de Madagascar* n°166, 10è Année, p. 261

de 1881 qui prévoit des amendes pour les parents qui ne respecteraient pas cette obligation »¹.

« La première école de Médecine datait de 1870, les études duraient 5 années avec des cours théoriques et travaux cliniques. A l'époque, le personnel enseignant se composait de 3 ou 4 professeurs européens, assistés d'un médecin malgache diplômé d'une université britannique ».²

d. Les œuvres des missionnaires au XIX^e siècle

- Les missionnaires chargées des manuels scolaires :

Selon Ravelomanana en 2005, « l'instruction est alors entièrement à la charge des missions catholiques et protestantes et les textes religieux tiennent lieu de manuels scolaires ».

Outre les missions anglaises, « les autres missions religieuses qui œuvrent jusqu'à aujourd'hui au développement de l'éducation : les missions catholiques françaises arrivées en 1861, la mission anglicane installée en 1864 et celle des luthériens en 1867 ».³

- Le programme d'enseignement établi par les missionnaires :

« L'enseignement est une création de la mission, elle définit son programme et c'est encore elle qui élabore et conçoit les supports. Les livres sont certes rares mais ici, c'est la rareté qui crée leur efficacité. L'écrit et le livre sont encore mystifiés, sacralisés »⁴. L'introduction de l'imprimerie contribua de façon décisive à l'essor de l'enseignement sur les hauts plateaux, des livres religieux et des manuels scolaires ont pu être édités et diffusés. Au programme de ces enseignements, il y a la langue malgache, la langue norvégienne ou anglaise selon les missions, l'algèbre, la lecture, l'écriture, mais aussi la

¹ <http://www.cepéd.org> consulté le 01 février 2012

² PNUD et INSTAT, *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, 1999, p. 25

³ PNUD et INSTAT, *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, 1999, p. 22

⁴ (C) RAZAFIMBELO, 2012 : « Introduction à l'enseignement d'une discipline scolaire : l'Histoire » in *Cahier de l'ENS* n°0-1995, p.28

broderie, la dentelle, les confitures, le savoir-faire ainsi que l'étude de la bible selon Randriamandimby en 1985.

- *Les activités de ces missionnaires se font sentir d'après ce que montre ce tableau suivant.*

Tableau 01: Résultats des activités des missions protestantes en Imerina¹

Années	Nombre d'écoles	Élèves inscrits	Élèves par école
1868	28	1700	61
1869	142	5270	37
1870	359	16000	45

Source : Mondain, « Un siècle de mission protestante à Madagascar », 1920

Ainsi, le nombre d'écoles protestantes a été multiplié par 12,4 en l'espace de 3 ans. De 1868 à 1869 il a augmenté de 407% et de 1869 à 1870 il y a eu une augmentation de 152,8%. Durant cette même période de 3 ans, le nombre d'élèves inscrits a été multiplié par 9,4. De 1868 à 1869 il a connu une hausse de 210%, tandis que de 1869 à 1870 il a crû de 203, 6%.

L'installation d'une imprimerie officielle a permis au gouvernement de publier les discours des monarques et les lois du royaume. C'est ainsi que le Code de 305 articles de 1881 a pu être édité, diffusé et conservé jusqu'à ce jour². Les effets attendus des dispositions des articles sur l'instruction de ce Code ne sont pas faits attendre surtout sur les hauts plateaux, si l'on réfère aux statistiques scolaires des missions protestantes établies après la promulgation du Code. En effet, le nombre d'écoles protestantes s'était élevé jusqu'à 1155 et l'effectif des élèves inscrits atteignait 133 157.

« Ainsi afin de promouvoir l'enseignement élémentaire, la première École Normale ou *Normal school*³ a été ouverte en 1872 par les missionnaires anglais. Une école élémentaire était annexée à l'École Normale et chaque futur maître devrait y faire un stage de un mois.

¹ PNUD et INSTAT, 1999, *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, p. 23

² Voir Annexe 1: Extrait de code de 305 articles 1881, p.V

³ (F) RAISON-JOURDE, 1991- « Études supérieures et subordination de l'expression merina » in *Bible et pouvoir à Madagascar*, Ed. Karthala, p.509

L'examen de sortie se fait en deux temps »¹. Il faut noter que c'était Stagg qui y était le directeur en 1862 mais lorsqu'il était mort en 1864, il y a eu interruption et c'est « Richardson qui le reprit en 1871 et l'ouvrit en août 1872.² »

Outre la Normal school, il y avait l'école supérieure d'Ambohijatovo ou FFMA, « fondée en 1870 par J.S. Sewell. En 1871, une vingtaine d'esclaves assistaient au cours, du simple fait qu'ils accompagnaient leurs jeunes maîtres, dont ils portaient leur ardoise, les cahiers et les livres. L'école comptait 200 élèves en moyenne autour de 1879 et 1040 environ en 1888.»³

Tableau 02 : Statistiques scolaires des missions protestantes après la promulgation du Code de 305 articles⁴

Missions	Écoles	Élèves inscrits
LMS en Imerina	588	60 024
FFMA en Imerina	125	14 355
LMS au Betsileo	204	20 183
NMS au Betsileo	207	35 695
LMS au Sihanaka	31	2900
Total	1155	133 157

Source : CHRASTANIER (J), *Le Madagascar Times* d'Anthony Tacchi 1882-1890, Antananarivo 1977

Les régions des Hauts plateaux (Imerina, Betsileo, Sihanaka) étaient le théâtre d'un essor remarquable de l'activité scolaire des missions protestantes suite à la promulgation du Code. Par ailleurs, selon le tableau ci-dessus, les répartitions des effectifs et des écoles se présentaient comme suit : 55,8% des élèves inscrits étaient en Imerina et où se trouvaient implantés 61,7% des écoles.

¹ PNUD et INSTAT, *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, 1999, p. 25

² (F) RAISON-JOURDE, 1991- « Études supérieures et subordination de l'expression merina » in *Bible et pouvoir à Madagascar*, Ed. Karthala, p.509

³ (F) RAISON-JOURDE, 1991- « Études supérieures et subordination de l'expression merina » in *Bible et pouvoir à Madagascar*, Ed. Karthala, p.511 et 512

⁴ PNUD et INSTAT, *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, 1999, p. 24

42,0% des élèves fréquentaient l'école dans la région du Betsileo et où étaient localisées 35,6% des écoles, et enfin 2,2% des élèves étaient recensés dans la région Sihanaka et où il y avait 2,7% des écoles.

Pour ce qui concerne le corps enseignant, il est à remarquer que les maîtres britanniques occupaient une grande place dans le système éducatif malgache, dominé à l'époque par le LMS. En 1882, l'effectif total des enseignants des écoles protestantes avaient atteint 2893 y compris les autochtones malgaches formés à l'époque.

Cependant, il est intéressant de mentionner que malgré l'importance numérique des enseignants étrangers, la langue d'enseignement était la dialecte malgache des hauts plateaux, et les missionnaires enseignent la langue anglaise à titre de langue étrangère, essentiellement à l'École Normale.

A signaler que si les activités d'enseignement des autres missions se sont développées, elles étaient encore relativement limitées.

2. L'éducation pendant la période coloniale : de 1895 à 1960

« L'enseignement à Madagascar est reparti en deux branches :

- L'enseignement libre, que se partagent des missions de différentes confessions chrétiennes :
- L'enseignement officiel »¹

a- L'école coloniale au temps de Gallieni : une école laïque

En 1896, lorsque Madagascar est annexée par la France, le général Gallieni (Gouverneur de Madagascar de 1896 à 1905) « doit mettre en place des écoles officielles, sous la responsabilité de l'État »². Dans un contexte où catholiques et protestants se disputent le secteur de l'éducation, Gallieni souhaite que les écoles coloniales soient laïques sans aucun enseignement religieux.

¹ GAUTIER, 1897 - Étude sur l'enseignement à Madagascar » in *Notes, reconnaissances et explorations*, 2^e Année, 3^e volume, 17^e livraison, p. 521

² LUPO (P), 1982 – « Gallieni et la laïcisation de l'école à Madagascar » in *Omaly sy Anio, Revue d'Études Historiques*, 16, pp 69-99.

En 1897, à Fianarantsoa, le général Gallieni déclara devant 20 000 Betsileo:

« Je n'ai pas à savoir quelle est votre religion. Catholiques, musulmans, protestants ou adeptes seulement du culte des ancêtres, vous pouvez tous vous asseoir sur les bancs de nos écoles, apprendre notre langue, vous habiller des étoffes françaises renommées dans le monde entier. Vous apprendrez de nous à vous aimer, à aimer surtout la France, votre nouvelle patrie, et à devenir d'habiles ouvriers et de bons cultivateurs »¹.

« L'École Normale Le Myre de Vilers pour garçons et filles fut créée le 02 janvier 1897 et l'école professionnelle publique de Tananarive fut ouverte le 17 décembre 1896. Les instituteurs étaient venus de la métropole. Par la convention du 1^{er} février 1897, la LMS céda à la Société de Paris la direction des écoles, et finalement toutes les écoles furent soumises à l'inspection des autorités françaises. La laïcisation de l'enseignement était alors effective. »²

« Le 12 février 1897, le décret donnant naissance à l'école officielle est publié ; il instaure la gratuité de l'éducation, l'enseignement en français et la neutralité en matière religieuse de l'école comme de l'administration. Les décrets de 1904 (24 janvier 1904) relatifs à l'organisation du système scolaire officiel réaffirment la laïcité de l'école et dès lors, les établissements privés cessent totalement d'être aidés par l'État. » (Lupo, 1982).

Durant l'époque où Madagascar a été colonisée, « les principes de l'obligation scolaire et de la gratuité de l'école sont en vigueur, mais ils ne peuvent s'appliquer que dans les régions où l'offre scolaire est suffisante pour accueillir les enfants, limitant de fait l'accès à l'école pour la majorité des populations rurales »³.

¹ <http://www.tifq.ulaval.ca/AXL/afrique/madagas.htm> consulté le 27 juillet 2012

² PNUD et INSTAT, 1999 - *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, p. 26

³ (MC) DELEIGNE et (B) KAIL, 2004 – *Obligation scolaire et gratuité de l'école : le droit à l'éducation et ses ambiguïtés dans les écoles rurales à Madagascar*. Communication au colloque international, Le droit à l'éducation, AFEC-FASAF-IIEDH-IRD-GRETAF, Université d'Ouagadougou, p.2

b- Le programme scolaire pendant la période coloniale

- La langue d'enseignement

La colonisation française donna à l'école une place centrale dans le dispositif de domination du pays.

« Le général Gallieni décréta qu'aucun Malgache ne pourrait postuler un emploi public s'il ne parlait et n'écrivait pas le français. Les instructions décrétées dans la circulaire du 5 octobre 1896 témoignent des intentions de la nouvelle administration à assurer la suprématie absolue de la langue et de la culture françaises »¹.

- Le programme d'enseignement pendant la colonisation :

Le programme officiel dans les écoles primaires prévoit un enseignement général et un enseignement professionnel : dessin pour tous les élèves, travaux manuels ou agriculture pour les garçons et travaux de couture pour les filles. « Aux garçons, il s'agissait de donner un enseignement à caractère industriel, agricole et commerciale, de manière à former la main d'œuvre nécessaire à l'exploitation des richesses naturelles et au développement industriel de l'Ile »²; quant aux filles, l'enseignement ménager « destiné en général à former des femmes au foyer, épouses mères..., a constitué la clé de voûte de toute la politique coloniale en matière d'éducation féminine »³.

Le système éducatif n'a pas donné une place importante au sexe féminin, car « sur 23 métiers cités, seuls 2 concernent des femmes : une sage-femme et une couturière... Seules les veuves, les femmes divorcées ou celles dont le mari ne peut travailler peuvent légitimement prétendre à un emploi. »⁴

¹ <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/afrique/madagas.htm> consulté le 27 juillet 2012

² (J) RAVELOMANANA, 2005 – « Les débuts de l'enseignement à Madagascar et son développement de 1820 à 1916 » in *Tsingy 2*, pp 37-44

³ PNUD, 2004 - *Rapport national sur le développement humain, Madagascar 2003 : Genre développement humain et pauvreté*. Antananarivo p.40

⁴ (J) RAVELOMANANA- RANDRIANJAFINIMANANA (J), 1978 – *La politique coloniale scolaire vue à travers les programmes et les manuels de l'enseignement primaire à Madagascar 1896 – 1915*, Université de Lyon, p.375

Il faut noter ainsi que les filles ont fréquentées des écoles à cette époque à Tananarive, avec une « centaine d'élèves »¹.

L'architecture et la couverture de l'enseignement colonial² se présentait comme suit :

- Enseignement primaire (Premier degré)
- Enseignement primaire supérieur (Second degré) compose de l' :
 - * École Régionale, et
 - * École ménagère des filles
- Enseignement supérieur du 3^{ème} degré
- Enseignement professionnel

c- Les instituteurs de la période coloniale et leur formation (1896-1960)³.

L'enseignement indigène connaît un premier grand bouleversement à l'avènement de la colonisation. L'école change de statut, elle devient officielle et laïque ; sa finalité est de servir la colonisation ; elle change de langue, le français s'impose de droit ; et de maîtres, les anciens instituteurs n'ayant pas été formés pour tout cela. La colonie veut former elle-même « son élite ». Les expériences seront partagées : le ministère des colonies est là pour cela.

Ainsi, dès les premiers mois de colonisation, fut créée l'école *Le Myre de Vilers*, l'équivalent de *William Ponty* à Dakar. L'histoire et la trajectoire des anciens élèves seront des preuves évidentes de leur efficacité, compte tenu des missions qui leur ont été assignées.

Les premières mesures prises par le général Gallieni, gouverneur général de la colonie, furent de prescrire un enseignement français basé sur l'apprentissage de la langue: ouverture d'écoles publiques qui, à défaut de maîtres, auront des militaires comme instituteurs ! Création de trois niveaux d'enseignement: premier degré pour les

¹ GAUTIER, 1897 – « Enseignement à Madagascar » in *Notes, reconnaissances et explorations*, 2^e Année, 3^e volume, 17^e livraison, p.527

² PNUD et INSTAT, *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, 1999, p. 26

³ (C) RAZAFIMBELO, « Perspectives de développement professionnel pour les enseignants des écoles primaires à Madagascar » in *Communication ZEF*, ENS Antananarivo, p.2 et 3

écoles rurales, deuxième degré pour les écoles régionales d'apprentissage industriel et agricole, troisième degré pour les écoles supérieures. Le choix des « matières » n'est guère innocent : à sa sortie de l'école, l'élève doit posséder un rudiment de français pour pouvoir communiquer avec le nouveau *fanjakana*, quelques compétences utiles à des receveurs d'ordres, et surtout pas, des connaissances générales « qui aboutissent vers des réflexions qui n'amèneront que frustrations et révolte à l'indigène » !

Une des premières préoccupations de l'administration coloniale fut de trouver des maîtres, afin de neutraliser l'influence trop importante des missions. Gallieni, au fur et à mesure de l'avancée de la pacification, « décentralise » par la création des écoles normales régionales montées avec beaucoup de difficultés dans chaque circonscription : Analalava, Fianarantsoa, Mahanoro et Tananarive. Le maître mot était « politique des races » qui signifiait former des fonctionnaires des régions côtières pour contrebalancer la présence massive des anciens maîtres du pays, les Merina dans le corps.

Le successeur de Gallieni, le gouverneur général Victor Augagneur supprime les écoles normales régionales et centralise la formation des instituteurs pour une seule institution, l'école *Le Myre de Vilers* à Tananarive. Cette décision est expliquée par le désir de « stimuler l'émulation de race à race » ; ce regroupement de la formation facilitait beaucoup de choses : coût de formation réduit, contrôle facile, documentation et stimulation des formés... Dans cette volonté de réduire les coûts, on formait presque tous les fonctionnaires à l'école *Le Myre de Vilers* : outre la section normale, il y a une section administrative et du chemin de fer, une section de postes et télécommunication, une section topographique, une section des travaux publics et une section médicale. La durée des études a plusieurs fois variée pour se stabiliser à deux ans, en 1930 pour toutes les sections (sauf médecine 3 ans).

Le recrutement des élèves maîtres se fait parmi les candidats titulaires d'un certificat d'études du second degré (CESD). Dans un premier temps, le concours fut réservé aux élèves des écoles régionales suivant un système de quota régional, assimilé faussement à une politique des races ; actuellement on utiliserait plutôt l'expression « discrimination positive ». Ce principe sera maintenu jusqu'à la Première République.

CHAPITRE II : LE DOMAINE ÉDUCATIF DEPUIS L'INDÉPENDANCE

JUSQU'EN 1992

1- Le changement apporté dans le domaine d'éducation suite à la décolonisation

Après l'obtention de l'indépendance, le système éducatif malgache a beaucoup changé.

a- Généralités sur l'enseignement depuis l'indépendance

« Quand Madagascar devient indépendant en 1960, conformément aux accords de coopération, les programmes des écoles malgaches s'alignent sur le programme français. »¹

« En 1960, après avoir obtenu l'indépendance, avec un taux brut de scolarisation à l'école primaire de 56%, Madagascar se situe parmi les pays d'Afrique où les enfants sont les plus scolarisés »². Dès 1960, l'État malgache affirme le droit à l'éducation pour tous les enfants, la gratuité de l'école primaire et l'obligation scolaire selon l'ordonnance 60-044 du 15 juin 1960.

L'enseignement est théoriquement entièrement dispensé en français jusqu'en 1972.

« Selon la loi 78-040 abrogeant l'ordonnance n°60-049 du 22 juin 1960, et conformément aux dispositions de la Charte de la Révolution socialiste Malagasy, l'école à Madagascar ne fut ni une entreprise contre la révolution, ni une croisade contre la religion, ni une entreprise commerciale. »³

En 1972, « la langue malgache redevient la langue d'enseignement »⁴. Ce qui change radicalement le mode d'apprentissage chez les élèves et les maîtres devaient aussi être compétent en la transmission des connaissances.

¹ (C) RAZAFIMBELO, 2012 : « Introduction à l'enseignement d'une discipline scolaire : l'Histoire » in *Cahier de l'ENS* n°0-1995, p.29

² LANGE (M. F), 2000 – *Inégalités scolaires et relations de genre en Afrique : le droit de l'éducation des filles en question. Communication au séminaire Genre développement*, ENSEA, Abidjan, p.15

³ Ministère de l'éducation Nationale- *Repère statistique 2009*, p. 10

⁴ <http://www.cepel.org> consulté le 01 février 2012

b- L'architecture et la couverture de l'enseignement de 1960 à 1992

Les grandes lignes qui ont guidé les activités du Ministère des Affaires culturelles seraient :

- la démocratisation de l'enseignement à tous les degrés ;
- la décentralisation de l'enseignement ;
- l'adaptation progressive de l'enseignement aux réalités malgaches ;
- et l'amélioration de la qualification des maîtres

- **Enseignement primaire**

L'enseignement primaire a été structuré en Primaire du premier cycle et Primaire du second cycle. Il faut noter que c'était « l'Institut National Supérieur des Recherches et de Formation Pédagogique qui est chargé de préparer les professeurs et les conseillers pédagogiques auxquels est confiée la tâche de former les maîtres du Premier cycle dans les centres provinciaux »¹.

- **Enseignement du second degré :**

« L'enseignement du second degré comprend 2 niveaux différents : l'enseignement secondaire court (Collège d'enseignement Général ou CEG) et l'enseignement secondaire long (Lycées) »².

«Depuis la rentrée d'octobre 1965, l'étude de la langue malgache, jusqu'alors facultative dans les lycées, est devenu obligatoire pour les élèves malgaches, de la classe de Sixième aux classes terminales.»³

¹ (P) RANDRIANARISOA et (A.L) RAZAFIMAHEFA - *Madagascar d'une république à l'autre (1958-1982)*, Tome I, Imprimerie Harinivo, Antananarivo, p.52

² (P) RANDRIANARISOA et (A.L) RAZAFIMAHEFA - *Madagascar d'une république à l'autre (1958-1982)*, Tome I, Imprimerie Harinivo, Antananarivo, p.53

³ (P) RANDRIANARISOA et (A.L) RAZAFIMAHEFA - *Madagascar d'une république à l'autre (1958-1982)*, Tome I, Imprimerie Harinivo, Antananarivo, p.54

- Enseignement technique

Tableau 03: Le nombre des établissements techniques à Madagascar (1960-1970)

Établissements	1960-1961	1969-1970
ENEM Majunga	10	62
ENNET	0	27
Lycées :		
Lycée technique industriel	447	1114
Lycée technique commercial	305	2576 (Avec sect.)
Lycée Moderne et Technique à partir de 1965/66,		Modernes)
Lycée Technique du Génie civil	218	544
Collèges d'enseignement Technique Masculins	1323	2140
Collèges d'enseignement Technique Féminins	168	326
Total général	2472	6789

Source : Revue de Madagascar : Dix ans d'indépendance N°49-50, p.34

- L'enseignement médico-social

L'enseignement médico-social comprend :

- L'École de Médecine et de Pharmacie de Befelatanana
- L'École des Infirmiers et des Infirmières d'État
- L'École des Sages-femmes d'État
- L'École des Sages-femmes de l'Assistance Médicale

L'évolution des effectifs de ces établissements s'apprécie dans le tableau ci-après :

Tableau 04: Effectifs-élèves des établissements d'Enseignements Médico-Social

EFFECTIFS				
Années scolaires	École de Médecine	Sages-femmes de l'Assistance Médicale	Sages-femmes d'Etat	Infirmiers et infirmières d'Etat
1960-61	145	93	45	32
1961-62	153	84	40	
1962-63	169	79	33	43
1963-64	160	87	31	53
1964-65	170	91	35	75
1965-66	176	109	36	79
1966-67	187	151	37	98
1967-68	196	168	38	102
1968-69	210	188	48	99

Source : Revue de Madagascar : « Dix ans d'indépendance », N°49-50, p.29

Les chiffres portés dans ce tableau n'ont pas de signification précise. Ils n'indiquent pas s'il s'agit d'effectifs cumulés ou des recrutements nouveaux par an. Ils ne précisent ni les déchets ni les diplômés annuels. Il faut se référer aux chiffres établis par le Ministère des Affaires Sociales au 31 décembre 1971 pour avoir une idée assez précise de la situation des effectifs des médecins de l'époque :

- Population totale après recensement de 1971 : 7 595 859
- Nombre total des médecins (privés et publics) : 742
- Nombre d'habitants pour un médecin : 10 237

2- Le système éducatif de 1972 à 1992

a- La langue d'enseignement

L'effet de la colonisation entraîne le patriotisme chez les Malgaches. Pour prouver l'indépendance de Madagascar, le gouvernement transforme la langue d'enseignement en malgache de 1972 à 1992. Les impacts de ce changement radical ne font sentir qu'après quelques années.

« L'école primaire change de nouveau de langue et abandonne le français. L'initiative est louable et les résultats sont prometteurs, mais les moyens sont dérisoires et l'encadrement laisse à désirer. La politique de malgachisation fait face à l'hostilité des écoles confessionnelles, catholiques surtout. Les détracteurs sont

nombreux et puissants et ont profité des quelques maladresses dans la réalisation pour dénoncer le régime d'avoir sacrifié toute une génération par la malgachisation.»¹

b- L'école de la révolution nationale démocratique (1975-1993)²

Didier Ratsiraka lance la Révolution nationale démocratique et s'est largement inspiré des revendications du mouvement d'étudiants de mai 1972 : décoloniser, démocratiser et malgachiser le système éducatif. Démocratiser, c'était donner la même chance à tous les enfants malgaches d'accéder au savoir. Malgachiser, c'est adapter le contenu des savoirs enseignés aux réalités malgaches. Dans la charte de la révolution, il promet une école primaire par *fokontany*, un collège par *firaisana* (équivalent des cantons), et un lycée par *fivondronana* (district). Mais la révolution, avec ses faibles moyens, ne pouvait point financer un tel projet. Le pouvoir révolutionnaire avait laissé les collectivités décentralisées prendre l'initiative. Suivant leurs moyens, les collectivités rurales se lancèrent dans des constructions plus ou moins réussies, et réclamèrent qu'on leur envoie des instituteurs. Pour les besoins de la cause, le service national hors force armée fut institué. Chaque jeune fille et jeune homme reçu au baccalauréat devaient effectuer leurs devoirs de citoyen en allant enseigner dans les écoles primaires ou dans les CEG pendant deux ans (à partir de 1977). Du point de vue quantitatif, les résultats furent satisfaisants. Qualitativement, c'était moins heureux. Concernant la formation des maîtres, les créations de la première république sont abandonnées : CP1C, CP2C, École Normale d'Instituteurs, Institut Pédagogiques. Le système éducatif de la république démocratique est institué en 1978 : c'est un système à trois niveaux. Le niveau 1 (5ans) correspond au primaire. Le niveau 2 (4ans) correspond au collège et le niveau 3 (3ans) au lycée. La nouvelle politique de formation des maîtres est lancée à partir de 1979 : Écoles Normales du niveau 1 pour les instituteurs des écoles primaires, Écoles normales du niveau 2 pour les CEG, et l'École normale du niveau 3 pour les lycées.

A la rentrée de l'année 1985, la politique s'infléchit. Et le pouvoir semble être attentif aux revendications des écoles confessionnelles sur une révision du programme. C'est que le pouvoir révolutionnaire adhère au Programme d'Ajustement Structurel

¹ (C) RAZAFIMBELO, *Perspectives de développement professionnel pour les enseignants des écoles primaires à Madagascar* in « Communication ZEF », ENS Antananarivo, p.5

² Idem

(PAS). Cette adhésion s'est faite avec beaucoup d'hésitations pour le secteur éducation que l'on voulait préserver des contraintes extérieures. Car rappelons-le, l'éducation fut le pilier idéologique de la révolution nationale démocratique. C'est avec elle que l'on avait compté pour fabriquer « l'homme nouveau ».

A la fin des années quatre-vingt, Didier Ratsiraka avait négocié une nouvelle orientation du système éducatif, et avait accepté les recommandations du PAS sur la nécessité de geler le recrutement des fonctionnaires. Ainsi, il a pu obtenir le financement par la Banque Mondiale (BM) du programme Crédit pour le Renforcement du Système Éducatif, phase1 (CRESED 1) en 1990. Ce programme comporte un volet qui touche l'aménagement du programme, l'élaboration et le développement de curriculum et la formation continue des enseignants en vue d'une nouvelle approche pédagogique.

Et l'on s'attend à de nouveaux bouleversements au sein du système éducatif. Sous la pression des mouvements populaires à partir de 1991, Didier Ratsiraka est constraint de changer de constitution.

c- Le système éducatif de Madagascar durant deux décennies : 1972 jusqu'en 1992

Cette partie du rapport traite de l'accès à l'école primaire. Cet accès sera mesuré par le Taux Brut d'Admission des élèves en première année du cycle primaire ou TBA et le Taux Net d'Admission ou TNA.

Tableau 05: Évolution des TBA selon le sexe de 1987/88 à 1991/92

	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92
Total	108	121	106	106	106
Filles	110	116	105	103	92,3
Garçons	106	127	108	110	121

Source : INSTAT, 1997 – « Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR », p.31

L'importance des entrées tardives peut s'expliquer par la carence administrative en matière d'enregistrement des naissances surtout en zone rurale, car les matrones qui assurent en partie les accouchements ne sont pas légalement habilitées à déclarer les naissances.

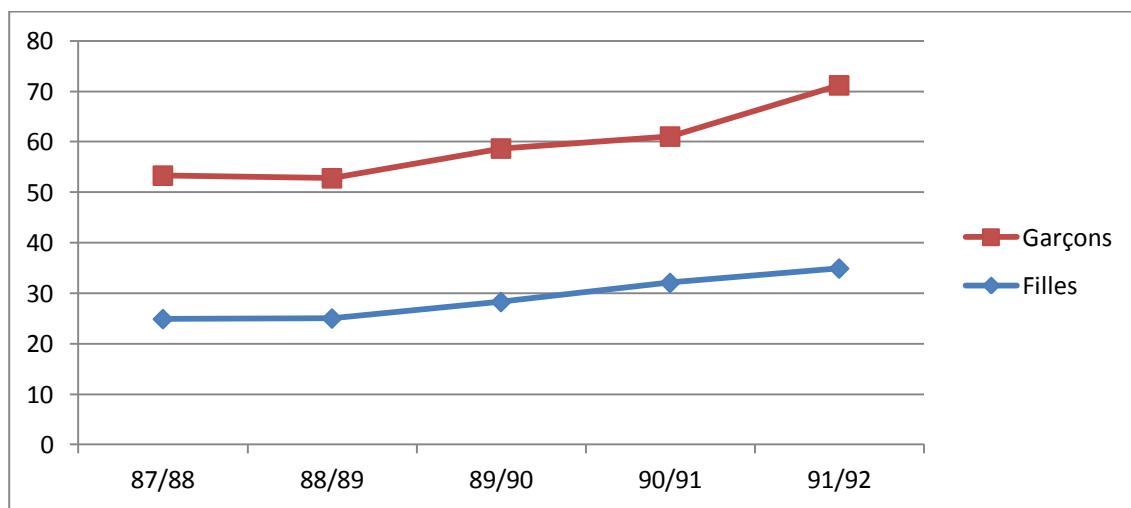
L'impact de cette évolution des TBA est une augmentation des effectifs du primaire.

La participation des enfants dans la scolarisation sera vue à travers :

- le pourcentage des non-scolarisés,
- les effectifs scolaires
- les TBS, et
- les TNS

Le nombre d'enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire de 6 à 10 ans non scolarisés a fluctué de 1987/88 à 1991/92. Il a augmenté (plus particulièrement pour les garçons) car la majorité des garçons d'âge scolaire gardent les bœufs.

Graphique 01: Évolution du pourcentage d'enfants d'âge scolaire (6-10 ans) non-scolarisés selon le sexe (1987-1992)



Source : INSTAT, 1997 – « Tableau sur l'évolution du pourcentage d'enfants d'âge scolaire, (6-10 ans), mais non scolarisé » in *Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR*, p.29

Les effectifs du primaire ont fluctué de 1987/88 à 1991/92. Le niveau de l'inscription dans le primaire a connu une baisse. Il faut noter que l'État a consenti un effort particulier en faveur du primaire en menant des études et en mettant en place des projets qui mettent l'accent sur l'approche communautaire.

Tableau 06: Évolution de l'effectif des élèves du primaire par secteur de 1987/88 à 1991/92

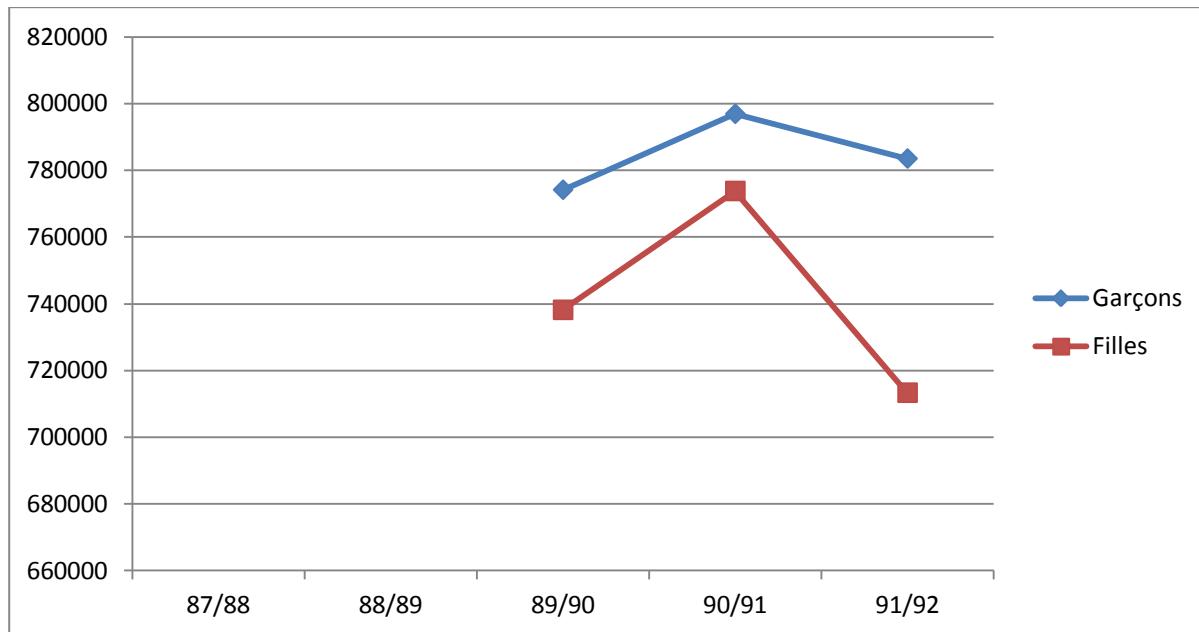
	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92
Effectif total	1 487 724	1 534 142	1 512 323	1 570 720	1 496 281
Public	1 263 043	1 297 106	1 260 006	1 291 908	1 171 266
Privé	224 681	237 036	252 317	278 812	325 015

Source : INSTAT, 1997 – « Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR », p.29

L'accroissement annuel des effectifs des élèves du primaire pourrait être dû en partie au filet de sécurité (mesures d'accompagnement au PAS ou Programme d'Ajustement Structurel) et à l'implication de la communauté et des ONG par l'intermédiaire des contrats-programmes. Cet accroissement concrétise les efforts du gouvernement pour améliorer la scolarisation dans les écoles primaires par le biais de différents projets éducatifs communautaires. Un accent particulier a été mis sur la nécessité de scolariser les filles. Mais la diminution durant l'année scolaire 1991/1992 pourrait être due à l'instabilité politique à Madagascar.

Toutefois, une certaine différence existe entre les sexes et cela est en faveur des garçons. Elle était importante au début des années 1990.

Graphique 02: Évolution de l'effectif des élèves du primaire selon le sexe (1987/88 – 1991/92)



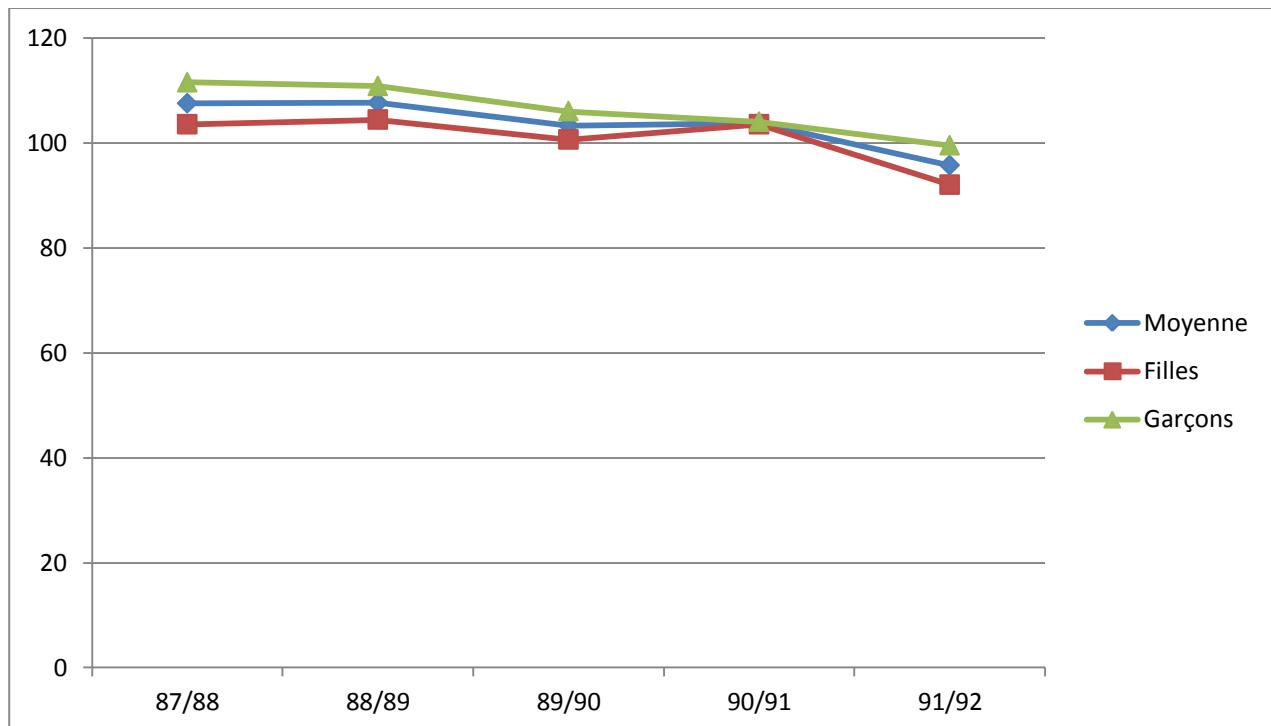
Source : Évolution de l'effectif des élèves du primaire selon le sexe de 1987/88 à 1991/92 (Annexe 2, p.V)

La tranche d'âge scolaire du primaire comporte plus de garçons que de filles. Toutefois, cet important accroissement ne saurait être soutenu du fait que, une fois les retards de scolarisation absorbés, il doit revenir au taux d'accroissement naturel de la population.

La répartition des effectifs du primaire selon les provinces sauf Toliara qui a plus de population qu'Antsiranana, mais qui a moins d'élèves dans le primaire.

Le TBS du primaire est resté quasi-stationnaire de 1987 à 1990 ; en restant au-dessus de 100%, une baisse a été amorcée de 1990/91 à 1994/95.

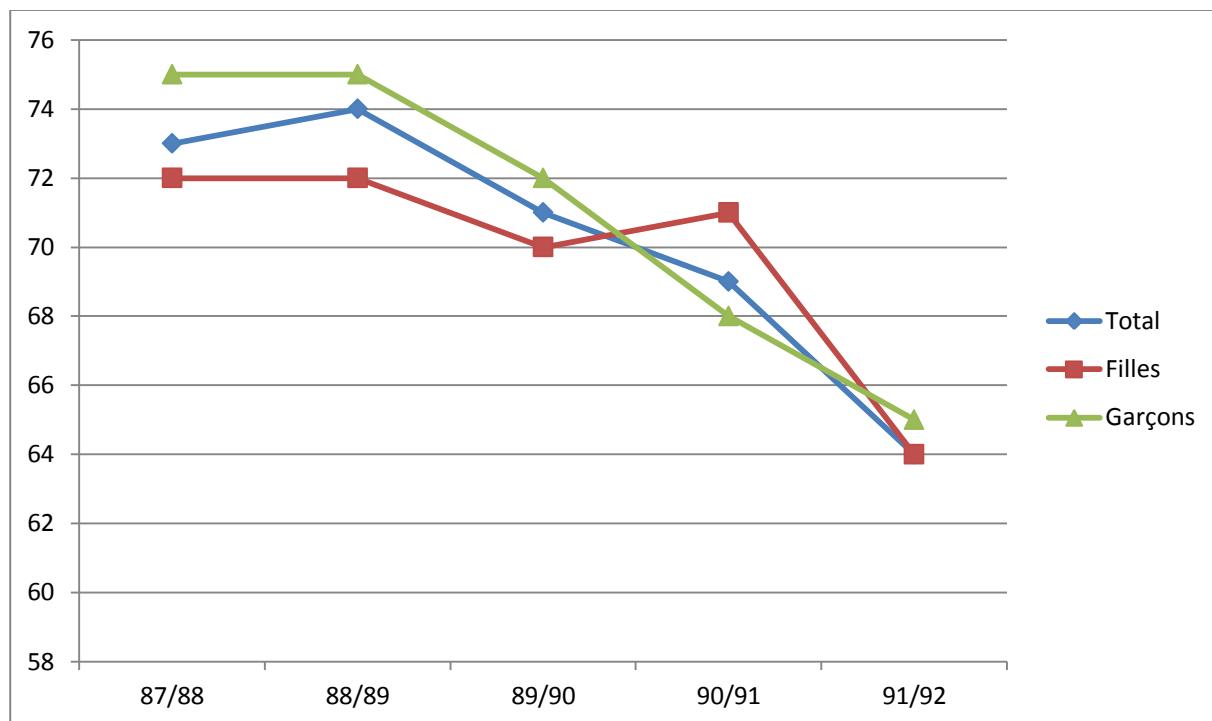
Graphique 03: Évolution des TBS selon le sexe de 1987/88 à 1991/92



Source : Évolution des TBS selon le sexe de 1987/88 à 1991/92, (Annexe 3, p.VI)

La baisse du TBS à partir de 1990 pourrait trouver son explication à l'arrêt de cours pendant un certain temps dans les écoles du pays à cause des désorganisations de divers ordres de l'époque. 100% signifie une population scolarisable a été toute inscrite à l'école car le TBS est le rapport entre l'effectif total des élèves et la population scolarisable. Le TBS plus de 100% veut dire que tous les enfants sont tous scolarisés et le chiffre dépasse ce que l'on a prévu d'être scolarisé car les enfants entrent en classe avant 6 ans.

Graphique 4: Évolution des TNS du primaire selon le sexe de 1987/88 à 1991/92



Source : Évolution des TNS du primaire de 1987/88 à 1991/92 (Annexe 4, p.VI)

La différence entre TNS garçons et TNS filles a connu une tendance à la baisse de 1987/88 à 1990/91.

Conclusion partielle

Bref, l'introduction de la première école dans la grande Ile était au début du XIX^{ème} siècle, au temps de Radama 1^{er}. Ce sont les Européens qui s'occupent de l'enseignement. Le système éducatif malgache était basé sur l'évangélisation. Mais durant la colonisation (1895 à 1960), tout a changé, l'éducation prend une nouvelle forme et au fond, le programme scolaire et le système éducatif en général étaient sous la responsabilité de la France métropole. Après avoir obtenu l'indépendance, l'État malgache apporte sa nouvelle vision sur l'éducation de ses citoyens en changeant la langue d'enseignement en malgache depuis 1972 et donc, toutes les matières à enseigner aussi devraient être traduite en malgache. Jusqu'en 1992, l'enseignement à Madagascar a connu une certaine évolution mais cela reste encore au stade primaire.

DEUXIEME PARTIE: LA CONCEPTION DU PLAN-EDUCATION POUR TOUS

Conscient de la situation dans le monde, de nombreux pays se regroupent pour que tous les enfants bénéficient d'une éducation comme tous les autres. Dans les pays riches, tout cela ne pose pas de problèmes car les parents et même l'État possèdent des moyens pour financer les études de leur citoyen mais pour les pays pauvres et/ou victimes de guerre, cette opportunité n'est pas constatée.

En tenant compte de la mondialisation, de nombreux pays se réunissent à plusieurs fois pour mettre en place un plan bien élaboré avec des objectifs et défis très pertinents pour l'éducation.

CHAPITRE I : LA CONFERENCE INTERNATIONALE A JOMTIEN, EN THAILANDE

1- Le contenu de la conférence en Thaïlande

a- Développement dans le domaine de l'éducation

Environ « 155 pays »¹ participent à cette conférence qui s'est tenue du lundi 05 au vendredi 09 mars 1990 à Jomtien, en Thaïlande, y compris Madagascar. Cette conférence adopte une mesure d'accompagnement d'un cadre d'action afin de satisfaire les besoins éducatifs fondamentaux dans le monde.

b- L'importance de l'EPT dans le développement d'un pays²

Les différentes consultations régionales ainsi que la Conférence mondiale ont mis en exergue qu'il existe une corrélation positive entre Éducation et Développement :

-Pas de développement sans éducation

-Pas de développement sans participation effective de la population ;

-La problématique du développement a pour nom la pauvreté, l'ignorance, la malnutrition, un état de santé précaire, une faible productivité de la population, ...

Cette déclaration a donc mis en évidence la nécessité absolue d'éradiquer la pauvreté, la misère, l'analphabétisme, l'ignorance, la morbidité sous toutes ses formes qui sont autant de facteurs de récession sociale, économique et culturelle, et d'instaurer la justice, la paix au niveau mondial.

¹ <http://www.unesco.org> consulté le 17 juillet 2011

² Rapport de mission afférente à la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, Antananarivo, 1990

2- Les objectifs établis par l'État Malagasy et la situation éducative de Madagascar

a- Les 6 aspects cibles définis par l'État Malagasy¹

Signataire de la Déclaration mondiale sur l'EPT, Madagascar se doit de mettre en œuvre des politiques éducatives qui sont à même de répondre, en tout ou en partie, aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants, adolescents et adultes, suivant les 6 aspects cibles définis lors de la Conférence mondiale de Jomtien et qui se sont, à titre de rappel, les suivants :

- expansion des activités de protection et d'éveil de la petite enfance,
- universalisation de l'éducation primaire
- amélioration des résultats d'apprentissage,
- réduction du taux d'analphabétisme des adultes, en particulier de la disparité entre les taux d'analphabétisme masculin et féminin,
- expansion de l'éducation fondamentale et de formation à d'autres compétences essentielles destinées aux adolescents et aux adultes,
- acquisition accrue par les individus et les familles, des connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure grâce aux concours de tous les canaux d'éducation.

Par conséquent, la Constitution de la III^e République de Madagascar, adoptée en 1992, « reconnaît à toute personne-enfant, adolescent ou adulte, le droit à l'instruction, à l'éducation et à la formation ». La Loi n°94-033 portant Orientation Générale du Système éducatif et de Formation concourt à la réalisation de cette disposition. Il en est de même de la publication du Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement ou le PNAE.

Ainsi, pour ce qui est de « l'expansion des activités de protection et d'éveil de la petite enfance » la loi n°94-033 parle de « prioriser l'instauration de l'école maternelle ou pré-élémentaire dans le système d'éducation et de développer toutes les possibilités de l'enfant âgé d'au moins de 3 ans ».

¹ (A) RAFALIMANANA, 1999 - *Éducation Pour Tous : Bilan à l'an 2000*, Antananarivo, pp 9-10

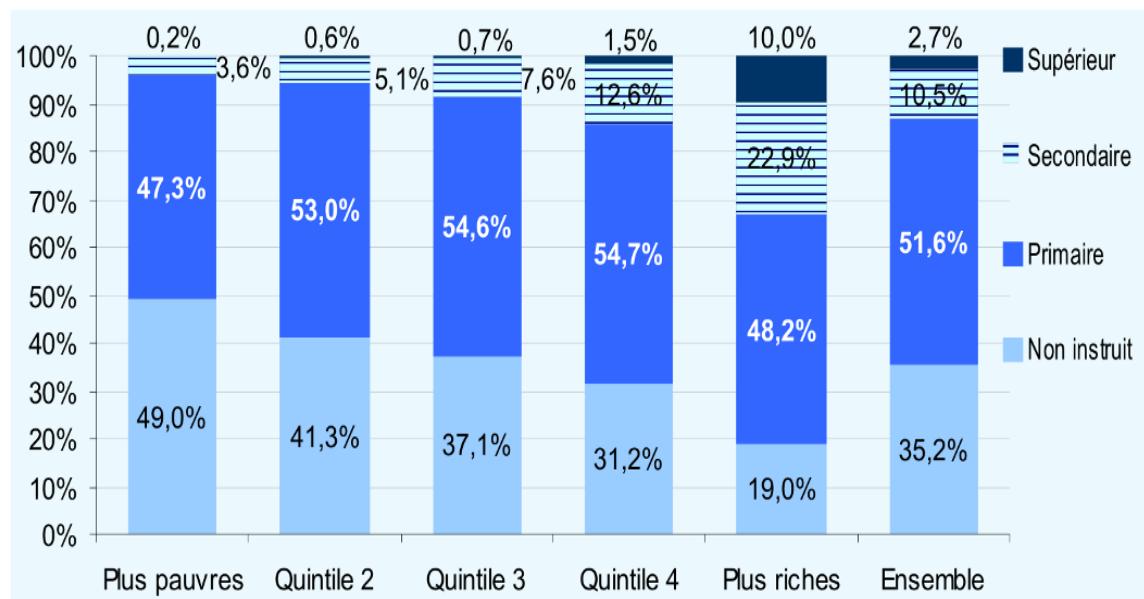
b- Les objectifs à atteindre au début du XXI^e siècle

b-1) Éducation et développement¹

L'ampleur du défi auquel fait face Madagascar est accrue du fait de la relation qui existe entre analphabétisme et pauvreté. Madagascar a plus de 80% de sa population vivant avec moins de 2 dollars par jour pour un taux moyen d'alphabétisation de 70%. Or avec ce taux d'alphabétisme, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté devrait se situer aux environs de 50% soit 30 points de moins en 2004².

La durée moyenne de scolarisation des adultes à Madagascar est de 4,4 ans en 2004.

Graphique 05: Répartition de la population selon le niveau d'instruction et par quintile



Source : EPM, INSTAT, 2004

Après plus d'une décennie de la conception du plan EPT, le résultat du niveau d'éducation à Madagascar reste encore faible. D'après ce graphique, le pourcentage des plus riches non instruit est inférieur par rapport à celui des plus pauvres en raison des moyens financiers et matériels que nécessite chaque établissement.

¹ MEN, 2012 – *Plan EPT Madagascar 2007*, Antananarivo, p.36

² « Justification de l'éducation fondamentale » in MEN, 2012 – *Plan EPT Madagascar 2007*, Antananarivo, p.37

Nous constatons aussi la diminution de l'effectif d'élèves au fur et à mesure qu'ils montent un niveau d'étude. En outre, le quintile 4 et les plus riches seulement arrivent à subvenir l'éducation de leurs enfants jusqu'au niveau supérieur grâce à leur niveau de vie plus élevé.

Mais dans l'ensemble, les non-instruits occupent 35,2% de la population tandis que 64,8% sont instruits malgré l'importance du taux occupé par l'éducation primaire.

b-2) Éducation, accès et équité :

- L'allongement du primaire à 7 années va permettre à l'enfant d'avoir l'opportunité de rester à l'école jusqu'à ses premières années d'adolescence et lui permettre de renforcer ses compétences qui sont importantes pour assurer la cohésion sociale et le développement en général. L'enseignement primaire de 7 ans rendra ainsi l'accès plus équitable en 6^e et 7^e années du primaire qu'en classes de 6^e et 5^e du collège actuel, tout en diminuant les coûts liés aux inscriptions dans les collèges privés actuels.
- Par ailleurs, les écoles primaires étant plus faciles d'accès, les filles pourront bénéficier d'une durée de scolarisation plus longue, et ainsi, ne plus être défavorisées du fait de la réticence des parents à envoyer leurs filles loin du foyer familial. Enfin, les collèges n'auront plus que 2 années au lieu de 4 ce qui permettra d'augmenter les capacités d'accueil des collèges et ainsi favoriser la continuité des études secondaires.

b-3) Éducation et santé

Madagascar a une population jeune avec plus de la moitié âgée de moins de 18 ans. La scolarisation, malgré une nette amélioration, est encore insuffisante et le taux d'abandon scolaire est très élevé. L'éducation des filles surtout aura aussi un impact sur le développement du pays.

L'allongement du primaire et l'expansion de l'éducation secondaire du premier cycle sont donc des décisions qui s'alignent aux tendances internationales. 6 ans pour le cycle primaire dans 110 pays sur 204 et 7 ou 8 ans dans 20 pays sur 204 selon l'UNESCO en 2005.

CHAPITRE II : LA CONFERENCE DE DAKAR, UNE REAFFIRMATION DU PRINCIPE ENONCE DANS LA DECLARATION A JOMTIEN

1- Les contenus des engagements de la déclaration de Dakar en 2000¹

Les pays confrontés à des problèmes particuliers, et notamment à des crises complexes ou à des catastrophes naturelles, bénéficieront d'un soutien technique spécial de la part de la communauté internationale.

a) Plan national d'EPT :

Le plan :

- (i) sera défini par les responsables nationaux en consultation directe et systématique avec la société civile du pays;
- ii) canalisera le soutien coordonné de tous les partenaires du développement;
- iii) définira les réformes correspondant aux six objectifs de l'EPT;
- (iv) établira un cadre financier pour le long terme;
- (v) sera axé sur l'action et s'inscrira dans un calendrier précis;
- (vi) comprendra des indicateurs de résultats à mi-parcours;
- (vii) réalisera une synergie de tous les efforts de développement humain en étant intégré dans le cadre et le processus de planification nationale du développement.

b-Buts et objectifs de chaque pays depuis le 28 avril 2000 :

Tous les pays s'engagent collectivement à assurer la réalisation des objectifs suivants :

- (i) développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés
- (ii) faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- (iii) répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences liées à la vie courante;

¹ UNESCO, 2000 -*Forum mondial sur l'éducation, Cadre d'Action de Dakar*, UNESCO, France, p.8

(iv) améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;

(v) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine d'ici 2015 en veillant notamment à assurer aux filles l'accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite;

(vi) améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

- Diminution du taux de redoublement des élèves
- Augmentation du nombre d'enseignants : recrutement d'enseignants non-fonctionnaires
- Amélioration des résultats des élèves
- Révision de la politique linguistique
- Renforcement de la capacité d'exécution du MENRS en implantant une structure d'exécution de la réforme
- Lutte contre le VIH/SIDA
- Financement à moyen terme de la réforme de l'EF1

2- Stratégies élaborées par les participants à la conférence et l'aide de l'UNESCO¹

a- Stratégies organisées lors de la conférence :

(i)Susciter, aux niveaux national et international, un puissant engagement politique en faveur de l'éducation pour tous, définir des plans d'action nationaux et augmenter significativement les investissements dans l'éducation de base ;

(ii) promouvoir des politiques d'éducation pour tous dans le cadre d'une action sectorielle durable et bien intégrée, clairement articulée avec les stratégies

¹ UNESCO, 2000 -*Forum mondial sur l'éducation, Cadre d'Action de Dakar*, UNESCO, France, pp 17-22

d'élimination de la pauvreté et de développement ;

(iii) faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation ;

(iv) mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives qui soient réactifs, participatifs et évaluables;

(v) répondre aux besoins des systèmes éducatifs subissant le contrecoup de situations de conflit et d'instabilité et conduire les programmes d'éducation selon des méthodes qui soient de nature à promouvoir la paix, la compréhension mutuelle et la tolérance et à prévenir la violence et les conflits

(vi) mettre en œuvre des stratégies intégrées pour l'égalité des sexes dans l'éducation;

(vii) mettre en œuvre d'urgence des activités et des programmes d'éducation pour lutter contre la pandémie de VIH/SIDA ;

(viii) créer un environnement éducatif sain et sûr, inclusif et équitablement doté en ressources, qui favorise l'excellence de l'apprentissage avec des niveaux d'acquisition bien définis pour tous ;

(ix) améliorer la condition, la motivation et le professionnalisme des enseignants ;

(x) mettre les nouvelles technologies de l'information et de la communication;

(xi) assurer un suivi systématique des progrès accomplis aux niveaux national, régional et international;

(xii) renforcer les mécanismes existants pour faire progresser plus rapidement l'éducation pour tous.

b- Le rôle de l'UNESCO dans la mise en marche de l'EPT¹:

L'UNESCO continuera d'assumer le rôle qui lui a été confié d'assurer la coordination entre les partenaires de l'EPT et de maintenir la dynamique de leur coopération. Dans ce cadre, le Directeur général de l'UNESCO réunira tous les ans un groupe de haut niveau à la fois restreint et souple. Ce groupe contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers.

Grâce aux informations du rapport de suivi émanant de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPE), du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE), de l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE) et en particulier de l'Institut de statistique de l'UNESCO, et aux données fournies par les forums régionaux et sous-régionaux sur l'EPT, il permettra également de veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements de Dakar. Il sera composé de décideurs représentant au plus haut niveau les gouvernements et la société civile des pays développés et en développement ainsi que les organismes de développement.

L'UNESCO fera office de secrétariat. Elle réaxera son programme d'éducation de manière à placer les résultats et les priorités de Dakar au cœur de son activité, ce qui implique la création de groupes de travail sur les six objectifs adoptés à Dakar. Ce secrétariat collaborera étroitement avec les autres organisations et pourra accueillir du personnel détaché par elles.

¹ UNESCO, 2000 – *Forum mondial sur l'éducation, Cadre d'action de Dakar*, UNESCO, France, p.30 et 31

3- Constats et bilan du plan EPT au niveau international

a- Constats durant la décennie¹

Le Bilan EPT 2000 montre que des progrès ont été réalisés, ce qui prouve que l'EPT est un objectif réaliste et accessible. Mais force est de reconnaître que les progrès sont inégaux et beaucoup trop lents. Au seuil du nouveau millénaire, le constat est le suivant :

- (i) sur plus de 800 millions d'enfants âgés de moins de six ans, moins d'un tiers bénéficient d'une forme quelconque d'éducation préscolaire ;
- (ii) quelque 113 millions d'enfants, dont 60 % de filles, n'ont pas accès à l'enseignement primaire ;
- (iii) au moins 880 millions d'adultes, dont une majorité de femmes, sont analphabètes.

b- Bilan du plan EPT :

Le Bilan EPT 2000 entrepris aux niveaux national, régional et mondial montre que des progrès ont été accomplis ces dix dernières années dans le sens de la réalisation des principes énoncés dans la Déclaration de Jomtien.

Dans le monde, les effectifs de l'enseignement primaire ont augmenté d'environ 82 millions depuis 1990, et le nombre de filles scolarisées en 1998 est supérieur de 44 millions à celui de 1990. A la fin des années 90, les pays en développement avaient dans l'ensemble atteint des taux nets de scolarisation supérieurs à 80 %. Les taux de redoublement et d'abandon avaient diminué. Dans les écoles primaires, l'égalité entre les sexes a eu tendance à s'améliorer dans de nombreuses régions. Les objectifs établis lors de la Conférence de Jomtien ont apportés un important changement dans le domaine éducatif étant donné que ses impacts sont presque positifs.

¹ UNESCO, 2000 -*Forum mondial sur l'éducation, Cadre d'Action de Dakar*, UNESCO, France, p.2

c- L'effort du gouvernement Malagasy et l'appui de la Banque mondiale¹

c-1) L'effort du gouvernement dans la réalisation du plan EPT

- *Les enjeux d'une analyse des besoins dans le domaine de l'alphabétisation*

L'évaluation des acquis et des besoins réels du secteur de l'Alphabétisation est une étape essentielle et prioritaire en amont ; faute d'une évaluation claire des besoins, toutes recherches globales de financement demeurent aléatoire.

- *Le concept de Fonds d'Appui à l'Alphabétisation*

La mise en place du Fonds d'Appui à l'alphabétisation est un élément hautement prioritaire dans le document de Politique nationale d'Éducation non formelle.

- *Renforcement de capacités des acteurs*

Pour la réussite de la concrétisation des actions, l'internalisation des rôles et responsabilités incombant à chaque partie prenante devrait être assurée. Aussi, pour le développement de l'Alphabétisation à l'échelle, le PNUD s'attache d'appuyer chaque entité à assumer et assurer pleinement les dits rôles, compte tenu de ses compétences.

Dans le courant de l'année 2008, 44 personnes issues des Structures déconcentrées (22 régions) et de partenaires sociaux issus des 2 Régions de concentration, Atsimo Andrefana et Vatovavy Fitovinany, ont été formées sur le cadrage et la conduite de l'Alphabétisation. Néanmoins, beaucoup de défis restent encore à réaliser.

¹ http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed_for_all/dakfram_fr.shtml consulté le 04 février 2012

c-2) Le don octroyé pour Madagascar¹

Au début du mois d'avril, la Banque mondiale a approuvé un don du Fonds catalyseur d'un montant de 8 millions de dollars en faveur du Gouvernement malgache afin de soutenir le plan d'action annuel (2007-2008) du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique (MENRS). Cette mesure fait suite à un accord conclu en janvier 2008 entre la Banque mondiale, à travers le partenariat « Éducation pour tous », et le Gouvernement malgache, en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de construction d'écoles. Il s'agit notamment de construire 680 salles de classe dans toutes les régions du pays.

Au milieu de l'année 2005, suite à l'approbation de son programme EPT 2005 par les bailleurs de fonds, Madagascar a été admis comme pays pouvant prétendre aux financements du Fonds catalyseur. Celui-ci relève du partenariat de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme « Éducation pour tous », et a bénéficié d'une affectation théorique de 60 millions de dollars pour l'exécution d'un programme sur trois ans.

En droite ligne de la réforme du secteur éducatif énoncée dans le Plan d'action Madagascar 2007-2012 (MAP), une version révisée du programme EPT 2007 a été communiquée aux bailleurs de fonds en décembre 2007 et approuvée par les bailleurs de fonds locaux en février 2008. Dans cette nouvelle version, il est question de prolonger le cycle d'enseignement primaire pour le faire passer de cinq à sept ans et de ramener les premier et second cycles de l'enseignement secondaire à trois et deux ans respectivement.

Le MENRS a saisi l'occasion de l'élaboration du nouveau programme pour examiner les questions soulevées dans le dernier rapport d'approbation et préparer de nouvelles stratégies pour la construction d'écoles, l'élaboration de programmes et de manuels scolaires, et la formation d'enseignants, entre autres.

¹ <http://www.snu.mg> consulté le 05 février 2012

Tableau 07: Principaux indicateurs du secteur de l'enseignement (en %)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Taux net de scolarisation*	79	83	85
Taux d'achèvement des études primaires	51	50	53
Ratio élève-enseignant	61	52	52
Taux de redoublement	20	19	18
Population estudiantine	2,92	2,98	3,10

Source : <http://web.worldbank.org/> consulté le 05 février 2012

Le budget 2005 du MENRS atteint 141 millions, soit 21% du budget de l'État¹. L'objectif est d'aider le MENRS à atteindre les principaux objectifs nationaux et régionaux du plan EPT (2006-2008). Le coût total du plan triennal du MENRS est de 683 millions d'Euros.

¹ <http://web.worldbank.org/> consulté le 05 février 2012

CHAPITRE III : INITIATIVE FAST TRACK

1- Définition de l'IFT

a- IFT : Initiative de mise en œuvre accélérée

L'Initiative Fast Track ou initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous vise à appuyer la réalisation de l'objectif du Millénaire de scolarisation primaire universelle d'ici 2015. Lancée en 2002 sous l'impulsion de la Banque mondiale, cette initiative (IFT) est aujourd'hui portée par l'ensemble de la communauté internationale pour appuyer les pays à faible revenu qui s'engagent à appliquer des stratégies éducatives qui sont jugées crédibles.

b- IFT : pour les pays en développement

L'initiative Fast Track est la première tentative d'opérationnalisation du consensus de Monterrey, qui appelle à une responsabilité partagée des pays en développement et de leurs partenaires dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Elle se veut également une réponse concrète à l'engagement que la communauté internationale avait pris lors du forum de Dakar sur l'éducation en 2000 : « Aucun pays présentant un plan crédible ne se verra empêché par manque de ressources »¹.

2- Généralités sur l'IFT :

a- Les objectifs et principes directeurs de l'initiative Fast Track

Le premier objectif est une réallocation de l'aide à l'éducation vers les pays les plus pauvres et les plus en retard dans l'éducation de base. Il s'agit ainsi de privilégier l'Afrique, les pays bénéficiant de l'initiative Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) et les pays « orphelins » qui ont un nombre restreint de bailleurs de fonds.

Le deuxième objectif vise à accroître l'efficacité de l'aide :

- par des politiques sectorielles appropriées aux problèmes de chaque pays ;
- par une responsabilisation des différents acteurs, en premier lieu les pays bénéficiaires responsables de la mise en œuvre des politiques mais aussi les bailleurs de fonds, invités à rendre l'aide plus prévisible ;

¹ <http://www.poledakar.org/> consulté le 05 février 2012

- par l'harmonisation et la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers ;
- par un suivi d'indicateurs étalonnés sur la base du Cadre Indicatif de l'initiative Fast Track. Ce cadre de référence a été établi, de façon empirique, à partir des valeurs observées dans les pays pauvres ayant réussi à atteindre la scolarisation universelle, dans le but d'aider le pilotage des politiques publiques et de suivre efficacement les performances des pays ;
- par une réduction des coûts de transaction pour le pays bénéficiaire induite par l'harmonisation et la coordination entre les bailleurs.

Le troisième objectif concerne le montant des ressources financières. L'initiative Fast Track a pour but d'inciter les bailleurs de fonds à augmenter le montant de leur aide et de la diriger vers les pays élus.

Le quatrième objectif, enfin, a trait au partage des bonnes pratiques entre pays et entre bailleurs pour permettre l'élaboration de politiques éducatives efficaces.

b- .L'état des lieux et l'évolution de l'initiative Fast Track

Après quelques années de fonctionnement peut-on parler d'une dynamique créée par l'initiative Fast Track? On constate une hausse de l'aide publique au développement dans le secteur de l'éducation : l'éducation représentait 1,8% de l'APD mondiale en 1999 et 3% en 2003, soit 1,9 milliards de dollars.

« Cette hausse s'accompagne de la croissance du nombre de pays impliqués dans l'initiative : 7 pays élus en 2002 contre 20 aujourd'hui et 34 pays bénéficiant d'une aide technique. 40 pays supplémentaires pourraient rejoindre l'initiative d'ici 2008 »¹.

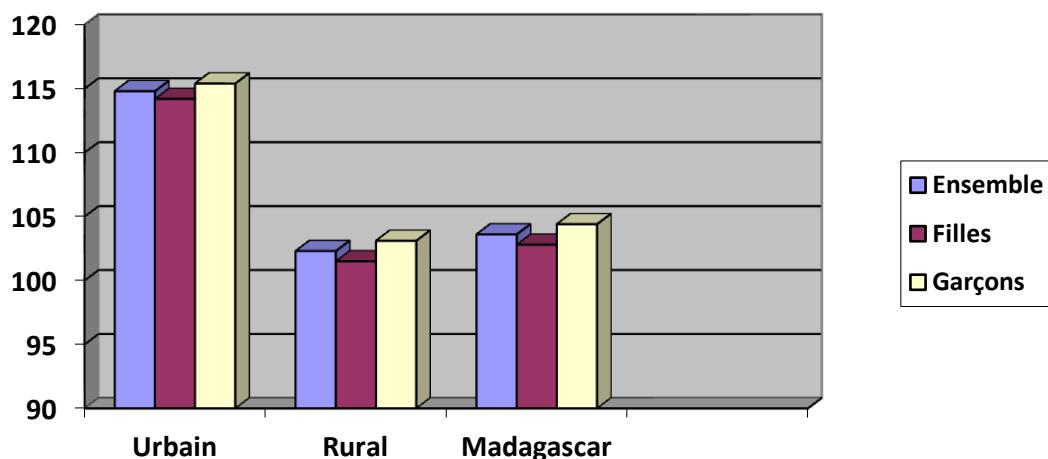
En somme, la conférence qui se déroule en Asie du Sud-Est en 1990 était un facteur qui pousse de nombreux pays à entrer dans le plan Éducation pour tous, compte tenu de l'importance de l'éducation pour sortir du sous-développement.

De plus, la conférence de Dakar en 2000 évalue la situation après une décennie et détermine d'autres objectifs à atteindre pour 2015.

¹ « Extrait Madagascar Tribune- lundi 11 juillet 2011 » in <http://www.afd.fr> consulté le 05 février 2012,

L'Initiative Fast Track prône surtout à l'accélération de la mise en œuvre du plan EPT pour que les pays en développement puissent avancer normalement et que ces objectifs soient atteints en 2015, donc tous les pays du monde seront sur un même pied d'égalité. Pour le cas de Madagascar, le graphique suivant montre la différence entre le TBS des garçons et des filles de la zone rurale et celle d'urbaine.

Graphique 06: Répartition des TBS du primaire selon le sexe et la zone en 1997/98



Source : INSTAT, 1997 – « Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR », p.31

Cette répartition des TBS selon la zone démontre le retard du milieu rural par rapport au milieu urbain en matière de scolarisation. Le PNAE 2 prévoit un TBS de 96,90%, cet objectif est atteint.

3- Les objectifs et défis pour réaliser ce plan EPT

a- Les objectifs sur le plan EPT

Les effectifs ont augmenté de 18% en 2003 et de 6,8% en 2004, dépassant de loin les objectifs. Ceci représente une avancée importante vers l'universalisation de l'éducation fondamentale et confirme la forte motivation des familles pour la scolarisation.

Malgré cet effort important, “le nombre des enfants de 6 à 14 ans”¹ exclus du système scolaire reste élevé, à cause du faible taux de survie scolaire en primaire, aggravé par l'incapacité des collèges à accueillir le peu d'élèves qui parviennent jusqu'au CEPE.

¹ La législation en vigueur interdit le travail aux enfants âgés de moins de 14 ans, qui devraient donc être encore tous accueillis dans le système scolaire

Tableau 08: Objectifs de l'Éducation Fondamentale fixés en 2003 et résultats obtenus en 2003-2004

		2003-2004	
Enseignement Fondamental du 1er Cycle	Situation 2002-2003	Objectifs fixés en 2003	Résultats obtenus
Taux net de scolarisation	82%	84%	97%*
Taux d'achèvement	39,5%	49%	47%
Pourcentage d'enfants âgés de 6ans scolarisés dans le fondamental 1 ^{er} cycle	80%	81%	94%
Nombre total d'élèves	2 856 480	2 892 100	3 366 400
Pourcentage de redoublant	29%	22%	30%
Pourcentage d'élève dans le privé	20,4%	21,4%	19,3%
Ratio élèves/enseignant dans le public	60	57	57
Coût moyen enseignant par unité de PIB/tête dans le public	3,7	3,6	2,8
Dont enseignants fonctionnaires	4,5		4,1
Dont enseignants FRAM	0,67		0,61
Nombre d'enseignant en classe dans le public - dont payés par le FRAM	38 509 8 300	39 690 -	47 319 17 620
Nombre de salles de classe dans le public	36 753	38 267	39 240
Estimation du nb d'enfants de 6-10 ans hors du système scolaire			123 950
Enseignement Fondamental du 2nd Cycle		Objectifs	Résultats
Nombre total d'élèves	356 900	414 000	420 000
Taux d'achèvement	13,5%	16%	14,7%
Nb moyen d'heures de travail hebdomadaire par enseignant, public	18,8	20	19,8
Estimation du nombre d'enfants de 11-14 ans hors du système scolaire			586 000

* Limite : fiabilité des données démographiques basées sur le recensement de 1993

Cette explosion des effectifs a réduit les possibilités d'amélioration de l'efficacité interne, restée faible. Le taux d'achèvement, malgré une amélioration, reste peu satisfaisant (47%) et le redoublement stagne (30%). Autre conséquence, les conditions d'enseignement se sont dégradées : le ratio élèves/maître est encore de 57 en 2004, malgré un recrutement massif d'enseignant FRAM (plus de 17 000 en 2004). Le ratio élèves / salle est passé à 86, la capacité d'accueil des établissements n'ayant pas pu s'adapter à la croissance des effectifs.

Le manque d'enseignants est aggravé par une gestion irrationnelle du personnel du MENRS : le ratio enseignants en classe / personnel administratif reste très déséquilibré (9,4) de même que la répartition du personnel en classe.

Les faiblesses de l'encadrement pédagogique de proximité identifiées en 2003 persistent malgré des dotations de matériel roulant aux inspecteurs et aux chefs ZAP. Le nombre de formateurs / encadreurs de niveau cadre n'est pas adapté à la charge de travail (316 inspecteurs et conseillers pédagogiques), les recyclages sont insuffisants et le niveau de compétence des chefs ZAP très disparate (pas de profil de poste clair).

Les disparités sont importantes dans le système: de façon générale, les écoles rurales (notamment de petite taille) sont nettement défavorisées. D'un point de vue régional, on relève deux problématiques: les régions très peuplées et enclavées (régions Nord, Est) posant une difficulté de recrutement des enseignants et les régions à habitat dispersé (régions Ouest, Sud) avec les écoles à cycle incomplet/de petite taille.

La participation des acteurs locaux a augmenté de façon significative. Cependant, cette participation doit être consolidée, afin d'associer pleinement tous les partenaires de l'école et d'assurer une utilisation optimale des ressources allouées.

Les indicateurs de qualité de l'éducation ont été obtenus à travers les études PASEC¹, EPSPA² et MLA I³. L'étude PASEC ne montre pas de tendance à la progression entre 1998 et 2004. Les résultats indiquent une maîtrise insuffisante de la langue française, avec une forte

¹ Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la ConfeMen, 1998, 2004

² Etude sur la progression scolaire et la performance académique à Madagascar, MENRS, Cornell University, INSTAT, 2004

³ Monitoring learning achievements, 1998

baisse en 2004, inquiétante dans la mesure où elle freine l'accès aux autres apprentissages scolaires (langue d'apprentissage). Les résultats en mathématiques sont stables en 10ème et baissent en 7ème.

Les objectifs à long terme se présentent comme suit:

- D'ici 2015, atteindre un taux d'achèvement de 100% des 5 premières années du primaire et un taux d'achèvement de 65% des 7 années.
- Aucun enfant ne doit être exclu de l'école primaire parce que ses parents n'ont pas la possibilité financière de contribuer aux dépenses de fonctionnement de l'école.
- Assurer que tous les élèves acquièrent les compétences et habiletés ("skills") envisagés à la fin de chaque cycle.
- D'ici 2015, réduire le pourcentage de redoublants à 5% pour le nouveau cycle primaire de 7 ans.

b- Défis pour l'Éducation

**** Défis à court terme de l'éducation fondamentale :***

- Offrir à tous les enfants une éducation de qualité par le biais d'améliorer les capacités méthodologiques des enseignants. Cela s'effectue par l'utilisation des supports et matériels didactiques. Il y a aussi l'amélioration du temps d'apprentissage des enfants ainsi que leur situation nutritionnelle.
- Gérer l'accroissement des effectifs tant sur les bâtiments scolaire que sur le recrutement des enseignants. En outre, renforcer la lutte contre le redoublement et maintenir la motivation des élèves et des familles ainsi que la réduction des disparités entre enfants riches et pauvres.
- Diminuer le goulot d'étranglement de l'entrée en 6è en augmentant la capacité d'accueil des collèges

**** Les défis de l'enseignement fondamental à long terme***

Les défis sont de :

- Accélérer et renforcer la qualité de l'éducation, en centrant les actions sur les élèves et l'amélioration de leurs résultats
- Gérer l'accroissement des effectifs dans l'éducation fondamentale niveau 1 afin qu'il puisse accueillir tous les élèves y compris ceux des zones les plus vulnérables qui ne doivent pas être laissés pour compte

- Préparer l'extension de l'éducation universelle à 9 ans
- Démultiplier et renforcer la capacité d'exécution du MENRS afin qu'il soit en mesure de gérer l'expansion du système et d'impulser les améliorations qualitatives
- Accélérer la lutte contre le VIH/SIDA et faire de l'école un lieu privilégié de prévention

c- Les implications de la réforme: physiques et financières

* **Présentation des besoins physiques**¹

- Besoins en enseignants
 - a. Le nombre d'enseignants fonctionnaires requis va diminuer d'environ 28 000 en 2006/2007 à environ 27 000 en 2014/2015 et
 - b. Le nombre d'enseignants non fonctionnaires (FRAM) requis va augmenter d'environ 30 000 en 2006/07 à environ 50 000 en 2014/2015
- Les besoins en salles de classe pour l'Éducation Fondamentale du niveau 1 et du niveau 2 publiques :

Pour l'Éducation fondamentale du niveau 1, les besoins annuels moyens de nouvelles salles de classe est de l'ordre de 3 000 par ans. Tandis que pour l'Éducation fondamentale du niveau 2, l'objectif est d'utiliser au maximum les salles de classe existantes. Ainsi les besoins sont très faibles, seules 66 salles de classe par an (2 écoles de 3 salles par an et par région) seront construites pour répondre aux imprévus et réduire les disparités intra-régionales.

¹ MEN, 2012 – *Plan EPT Madagascar 2007*, Antananarivo, p.50 et 51

Tableau 09: Effectif des Enseignants et Nombre des établissements, année 2007-2008

Types d'enseignement	Nombre des établissements	Effectifs des enseignants
Préscolaire	2903	6089
Primaire	24387	85257
Collège	2507	25665
Lycée	542	7706
FPT	68	1661
Université	6	940
Institutions supérieures privées	50	ND
IST	2	29
Total	30465	127347

Source : MEN, *Repère statistique 2009*, p.12

Par rapport en 2006, 1740 bâtiments scolaires ont été nouvellement construits avec 182 collèges et 54 lycées en sus¹.

Si l'accroissement annuel moyen des effectifs des apprenants dans la formation professionnelle et technique des collèges techniques et des LTP est de 9,1%, faute de données de la part du secteur privé, cet accroissement est passé de 4,3% entre 2005-2006 et 2006-2007 à 18,7% en 2007-2008. En conséquence, le nombre des apprenants dans les établissements techniques, vaut en moyenne 103 apprenants pour 100 000 habitants (ce nombre étant passé de 86 à 116 pendant la période).

Si en moyenne 49 600 candidats s'inscrivent chaque année au Baccalauréat, plus de la moitié des effectifs des candidats (soit 61,4%) obtiennent ce diplôme. Parmi les reçus, 52,7% des bacheliers seulement sont admis dans les universités et institutions publiques d'enseignement supérieur, et 8,8% poursuivent leurs études supérieures dans les institutions privées. Autrement dit, en tenant compte des effectifs des bacheliers, chaque année les établissements d'enseignement supérieur accueillent 22 601 nouveaux étudiants en moyenne en 1^{ère} année.

¹ MEN – *Repère statistique 2009*, p.12

Ainsi, le nombre des étudiants accédants aux universités et aux institutions d'enseignement supérieur connaît une croissance annuelle moyenne de 11%, la valeur la plus élevée étant enregistrée par les formations professionnelles et la deuxième par celles des facultés. Par ailleurs, au niveau de l'enseignement supérieur, Madagascar compte 280 étudiants pour 100000 habitants en 2008.

* **Simulations des besoins financiers**¹

La projection (basée sur le modèle de simulation) des dépenses liées à la réforme est calculée sur la base des indicateurs de résultats et de moyens en tenant compte de la soutenabilité des implications physiques estimées précédemment et des implications financières.

¹ MEN, 2012 – *Plan EPT Madagascar 2007*, Antananarivo, p.52

Tableau 10: Objectifs et Années cibles des scénarios de projection : Éducation Fondamentale du Niveau 1

	Base 2005/2006	Scénario 0 initial		Scénario réactualisé	
		Objectif	Année cible	Objectif	Année cible
Éducation Fondamentale du Niveau 1					
Taux d'accroissement annuel de la population scolarisable	2,80%	2,20%	Annuel	2,80%	Annuel
Taux d'accès d'une cohorte	89%	100%	2009	100%	2010
Taux d'achèvement du primaire (5 ans)	57%	100%	2015	94%	2015
Taux d'achèvement du primaire (7 ans)	26%			65%	2015
Pourcentage de redoublement (5 ans)	19,70%	5%	2009	5%	2015
Effectif total d'élève 1ère - 5ème (en milliers)	3 698	3173	2015	4 283	2015
Effectif total d'élèves 6ème et 7ème (en milliers)	359			938	2015
Ratio élèves/maître en 1ère - 5ème	52	40	2015	45	2015
Ratio élèves/maître en 6ème et 7ème				40	
Nombre d'enseignants en classe (public)	57 024	63 997	2015	95 240	2015
Dont Fonctionnaires généralistes (1ère - 5ème)	28 177	35 000	2015	26 942	2015
Dont Fonctionnaires semi spécialisés				18 262	
Pourcentage ENF par rapport 1ère - 5ème	51%	45%	2015	65%	2015

Ratio Enseignant par salle	1,3	1,3	Annuel	1,3	Annuel
Coût à la charge de l'État par personnel en unité de PIB/tête					
Fonctionnaires généralistes	4,7	4,1	Annuel	4,7	Annuel
Fonctionnaires semi spécialisés				4,5	2015
Non fonctionnaire (FRAM)	0,9	3	2008	3	2015
Formation continue des enseignants en classe en % de leur masse salariale (FRAM)	5%	10%	2006	5%	Moyenne
Dépenses courantes hors solde par élève en unité de PIB/tête	0,018	0,066	2006		2015
% d'élèves dans l'enseignement privé	19,30%	19,30%	2015	19,70%	2015
Subvention annuelle par élève en unité de PIB/Tête (privé)	0,006	0,01	2006		2015

Source : MEN, 2012 – Plan EPT Madagascar 2007, Antananarivo, p.53

Tableau 11: Objectifs et Années cibles des scénarios de projection : Éducation Fondamentale du Niveau2

	Base 2005/2006	Scénario 0 initial		Scénario réactualisé	
		Objectif	Année cible	Objectif	Année cible
Taux de transition en 8ème année				70%	2015
Taux de transition en 10ème année	11%		2009	80%	2015
Taux de scolarisation 6ème - 9ème	41%		2015	40%	2015
Effectif total d'élèves (en milliers)	581		2015	728	2015
Ratio élèves/ enseignant dans le public	32		2015	33	2015
Nbre d'heure de travail par enseignant	22			24	2007
Nombre d'enseignants en classe (public)	10 603		2015	13 546	2015
Dont Fonctionnaires	8 117		2015	8 117	2015
Ratio Enseignants par salle	1,6		Annuel	2	2015
Coût à la charge de l'État par personnel en unité de PIB/tête					
Fonctionnaires	5		Annuel	4,6	2015
Non fonctionnaire (Vacataires)	1,0		2008	3,0	2015
Formation continue des enseignants en classe en % de leur masse salariale			2006		2015
Dépenses courantes hors solde par élève en unité de PIB/tête			2006		2015
% d'élèves dans l'enseignement privé	41,00%		2015	39,00%	2015
Subvention annuelle par élève en unité de PIB/Tête (privé)			2006		2007

– Source : MEN, 2012 – Plan EPT Madagascar 2007, Antananarivo, p.54

Tous ces détails nécessitent d'énormes budgets dont les détails se sont présentés par le tableau suivant.

Tableau 12 : Évolution des dépenses de l'Éducation par sous-secteur de 2004 à 2008 (En milliards Ar)¹

Années	2004	2005	2006	2007	2008
Préscolaire et alphabétisation		Nd	nd	nd	2,5 2,1
Éducation	136,8	222,6	227,5	253,6	357,1
Fondamentale du 1^{er} cycle					
Éducation	26,9	41,0	40,4	48,4	68,3
Fondamentale du 2nd cycle					
Enseignement	11,4	22,2	21,5	25,4	38,6
Secondaire					
Formation	8,7	10,3	8,2	10,7	13,4
Professionnelle et technique					
Enseignement	27,4	39,2	50,0	49,5	65,7
Supérieur					
Recherche Scientifique	4,4	10,1	10,5	9,6	11,0
Administration	50,5	43,1	29,7	65,3	26,6
Dépenses totales	266,2	388,4	387,8	465,1	582,8

Source : MEN-MFB

¹ MEN – *Repère statistique 2009*, p. 75

Les dépenses effectuées au niveau du Préscolaire et de l'Alphabétisation n'étaient pas disponibles avant l'année 2007 du fait que ces sous secteurs étaient sous la tutelle du Ministère de la Population. Ce n'est qu'à partir de 2007 qu'ils étaient pris en charge par le Ministère de l'Éducation Nationale. La diminution de dépense en 2006 serait due à l'augmentation considérable des dépenses entre 2004 et 2005. C'est le primaire qui consomme plus de la moitié des dépenses courantes d'éducation. L'évolution traduit certes la priorité accordée à l'enseignement primaire. Mais elle s'explique aussi par l'intérêt quasi exclusif des ressources extérieures au financement de l'enseignement primaire au détriment des autres niveaux d'enseignement dont le part a sensiblement diminué. Malgré cette diminution d'environ 600 million d'Ariary de dépense en 2006, une importante augmentation est constatée depuis 2007 car c'était le début du lancement du Plan d'action pour Madagascar.

Conclusion partielle

Nous pouvons dire brièvement que tous les pays du monde commençaient de trouver un moyen pour que tous les enfants aient pour l'avenir un même niveau en adoptant le plan EPT lors de la conférence de Thaïlande en 1990. Nombreux sont les objectifs établis. Par la suite, la déclaration de Dakar en 2000 vise à l'évaluation de ce plan. C'est l'évaluation de la situation après une décennie. C'est lors de cette conférence où plusieurs pays élaborent les objectifs à atteindre en 2015. Pour cela, l'Initiative fast track (IFT) est élaborée en 2002 pour améliorer le système éducatif. Ainsi, Madagascar est parmi les pays signataires de ces conférences et elle cherche par tous les moyens d'arriver à temps ces objectifs avec l'appui des bailleurs de fonds, l'État et surtout le ministère chargé de l'éducation.

TROISIEME PARTIE : LA SITUATION DE L'EDUCATION APRES LA MISE EN PLACE DE L'EPT

La mise en place de ce plan a un grand impact dans le domaine éducatif à Madagascar. Dorénavant, l'État s'efforce de réaliser les différents objectifs à atteindre. Par conséquent, le résultat est positif mais la mise en œuvre fait face à de nombreux problèmes qui sont loin d'être résolus. Nombreuses aussi sont les difficultés à franchir tant sur la conception que sur la réalisation du plan EPT.

CHAPITRE I : GENERALITE SUR LE SYSTÈME EDUCATIF MALGACHE

Lorsque nous parlons du secteur éducation- enseignement et formation à Madagascar, il faut savoir qu'il existe deux formes : il y a le secteur formel et ce d'informel (l'école infantile avec les nurseries, les jardins d'enfants, les maternelles ; l'alphabétisation des adultes ; l'éducation à la citoyenneté et au civisme).

1- Éducation fondamentale : les deux cycles

L'éducation fondamentale se divise en deux cycles :

a- L'éducation fondamentale du 1^{er} cycle ou EF1 :

Les élèves doivent effectuer 5 ans d'étude s'ils ne se redoublent pas à chaque niveau d'étude. L'EF1 accueille les enfants à l'âge de 6 ans. Au moment de la malgachisation, le premier niveau est appelé T1 ou « Taona Voalohany » et il y avait le T2, T3, T4 et T5. Lors du changement de la langue d'enseignement en français, le terme utilisé est la classe de 11^e, 10^e, 9^e, 8^e et 7^e. Depuis la réforme de 2007-2008, l'EF1 est équivalent au CP1, CP2, CE, CM1, CM2.

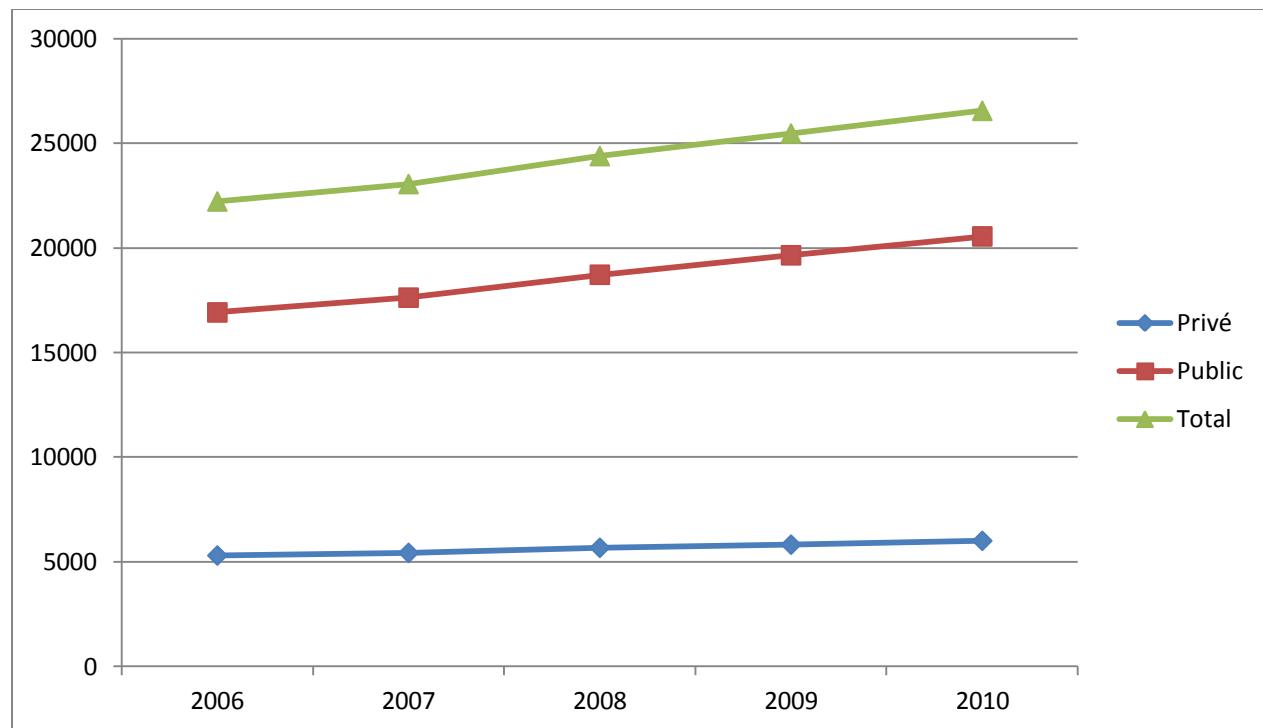
A la fin du cursus scolaire, les élèves obtiennent le diplôme CEPE ou Certificat d'Études Primaires Élémentaires.

A Madagascar, « les écoles sont implantées au niveau des Fokontany selon le découpage territorial équivalent à un quartier ou à un groupement de quartiers »¹.

Pour mieux comprendre la situation scolaire à Madagascar concernant l'EF1, nous allons voir quelques tableaux et graphiques qui sont considérés comme importants à savoir.

¹ Ministère de l'éducation Nationale – *Repère statistique 2009*, p.11

Graphique 07: Évolution du nombre des écoles primaires de 2005-2006 à 2009-2010



Source : Évolution du nombre des écoles primaires de 2005-2006 à 2009-2010 (Annexe 5, p.VI)

Le nombre d'établissement du Public est beaucoup plus nombreux dans l'Île par rapport au Privé car la plupart des écoles primaires privées se trouvent dans le milieu urbain. Malgré tout, ce nombre ne cesse d'augmenter chaque année tant sur l'école primaire publique que privée.

Tableau 13: Nombre d'établissements fonctionnels publics et privés des 22 régions en 2004-2005 à 2008-2009

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
ALAOTRA MANGORO	887	932	959	983	1027
AMORON'I MANIA	810	850	886	912	939
ANALAMANGA	1275	1312	1339	1375	1409
ANALANJIROFO	966	1050	1072	1121	1150
ANDROY	390	435	517	592	692
ANOSY	345	438	485	515	567
ATSIMO ANDREFANA	735	781	856	932	1043
ATSIMO ANTSINANANA	790	833	832	874	904
ANTSINANANA	1242	1317	1328	1397	1450
BETSIBOKA	290	333	338	354	368
BOENY	430	455	471	516	567
BONGOLAVA	338	364	385	413	443
DIANA	479	532	531	582	602
HAUTE MATSIATRA	889	917	934	967	976
IHOROMBE	274	314	323	372	414
ITASY	463	513	533	549	560
MELAKY	166	176	187	230	245
MENABE	362	416	429	455	484
SAVA	788	894	935	1016	1026
SOFIA	1358	1501	1603	1695	1716
VAKINANKARATRA	975	1014	1056	1100	1157
VATOVAVY	1438	1540	1623	1768	1908
FITOVINANY					
MADAGASCAR	15690	16917	17622	18718	19647

Source : MEN, « Tableau 39 : Évolution du nombre d'établissements fonctionnels publics et privés de 2004 à 2008 », in *Repère statistique en 2009*, p. 35

D'après ce tableau, nous pouvons constater que la région d'Analamanga possède de nombreux établissements. En fait, c'est la région où le nombre d'habitant est le plus élevé. « Certaines régions comme Anosy, Atsimo Atsinanana, Boeny, Melaky, Betsiboka et Menabe disposent d'un nombre d'établissements relativement bas à cause de l'existence de zones enclavées »¹.

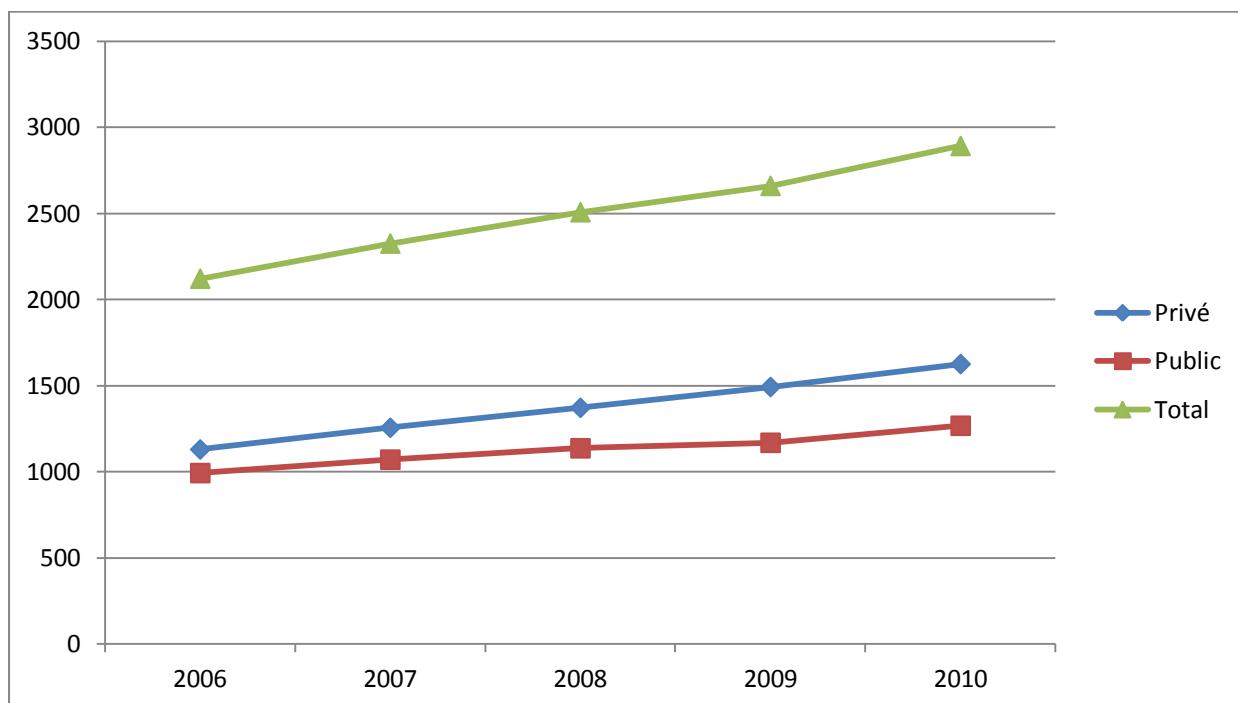
¹ MEN – « Repère statistique en 2009 », p.35

b- L'éducation fondamentale du 2nd cycle ou EF2:

Ce sont les élèves qui obtiennent le CEPE qui peuvent continuer ce stade.

Quant à ce cursus, il dure 4 ans en vue d'obtenir le diplôme BEPC ou Brevet d'Étude du Premier Cycle. Les élèves sont libres de choisir leur avenir : soit ils continuent le cursus scolaire en poursuivant les études secondaires, soit ils cherchent directement de travail car chaque ménage a ses propres moyens pour financer les études de leur enfant. « Ces collèges sont implantés au niveau des communes ».¹

Graphique 08: Évolution du nombre des collèges de 2005-2006 à 2009-2010



Source : Tableau sur l'évolution du nombre des collèges de 2005-2006 à 2009-2010 in INSTAT, 2011 – *Journée mondiale de la statistique 2010 : Les points saillants*, Antananarivo, p. 108

Progressivement, le nombre des collèges entre 2006 et 2010 augmente que ce soit privé ou public. Faute d'infrastructures, les établissements publics ne peuvent pas accueillir tous les élèves admises en Seconde. D'où les établissements s'épanouissent et deviennent plus nombreux que les établissements publics. D'autre facteur d'explication aussi, c'est la qualité

¹ MEN – Repère statistique 2009, p.11

d'apprentissage c'est-à-dire les établissements dépendent surtout des résultats chaque fin d'année pour pouvoir attirer des nouveaux élèves.

Tableau 14: Évolution des établissements fonctionnels dans les 22 régions entre 2004-2005 et 2008-2009

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
ALAOTRA MANGORO	92	103	111	122	132
AMORON'I MANIA	87	95	109	114	115
ANALAMANGA	561	632	682	732	786
ANALANJIROFO	57	66	74	85	92
ANDROY	15	18	20	24	23
ANOSY	23	30	31	32	35
ATSIMO ANDREFANA	82	89	96	105	108
ATSIMO ANTSINANANA	32	35	43	44	50
ANTSINANANA	70	81	90	97	106
BETSIBOKA	21	22	25	26	24
BOENY	72	76	87	94	95
BONGOLAVA	35	42	44	43	51
DIANA	84	93	101	116	114
HAUTE MATSIATRA	102	122	131	139	151
IHOROMBE	12	13	16	22	24
ITASY	76	100	113	119	119
MELAKY	13	14	13	14	14
MENABE	35	38	39	43	40
SAVA	72	82	96	100	113
SOFIA	76	90	101	112	115
VAKINANKARATRA	169	215	218	232	249
VATOVAVY	69	75	85	92	104
FITOVINANY					
MADAGASCAR	1855	2131	2325	2507	2660

Source : MEN, *Repère statistique en 2009*, p.42

Presque dans tout Madagascar, la capacité d'accueil des élèves de l'EF2 reste encore faible. D'après le tableau ci-dessus, montrant le nombre d'établissements fonctionnels publics et privés des 22 régions entre 2004-2005 et 2008-2009, tous les chiffres sont en centaines ou en dizaines. Mais ici, seule la région Analamanga possède 786 établissements. « Si en

moyenne on compte 10 écoles primaires pour un collège, ce ratio est largement dépassé dans certaines régions comme Androy (33 écoles primaires pour un collège), Anosy, Ihorombe, Melaky, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana (19 écoles primaires pour un collège). »¹

Les impacts de cette insuffisance de salle sont d'une part l'augmentation en nombre des établissements privés. Mais d'autre part, un impact négatif parce que cela entraîne l'augmentation du taux d'abandon des élèves ou encore l'augmentation de l'effectif des élèves dans une salle de classe. Par exemple : une salle de classe accueille 60 à 70 élèves.

2- L'enseignement secondaire

Après avoir obtenu le diplôme BEPC, les élèves doivent choisir deux lycées que nous voyons antérieurement. Le cursus scolaire dure chacun 3 ans. Il faut tout de même noter que ce « sont des établissements scolaires implantés au niveau des districts »².

a- Lycée d'enseignement général

Le programme scolaire vise à donner toutes les bases nécessaires afin de continuer l'étude supérieure.

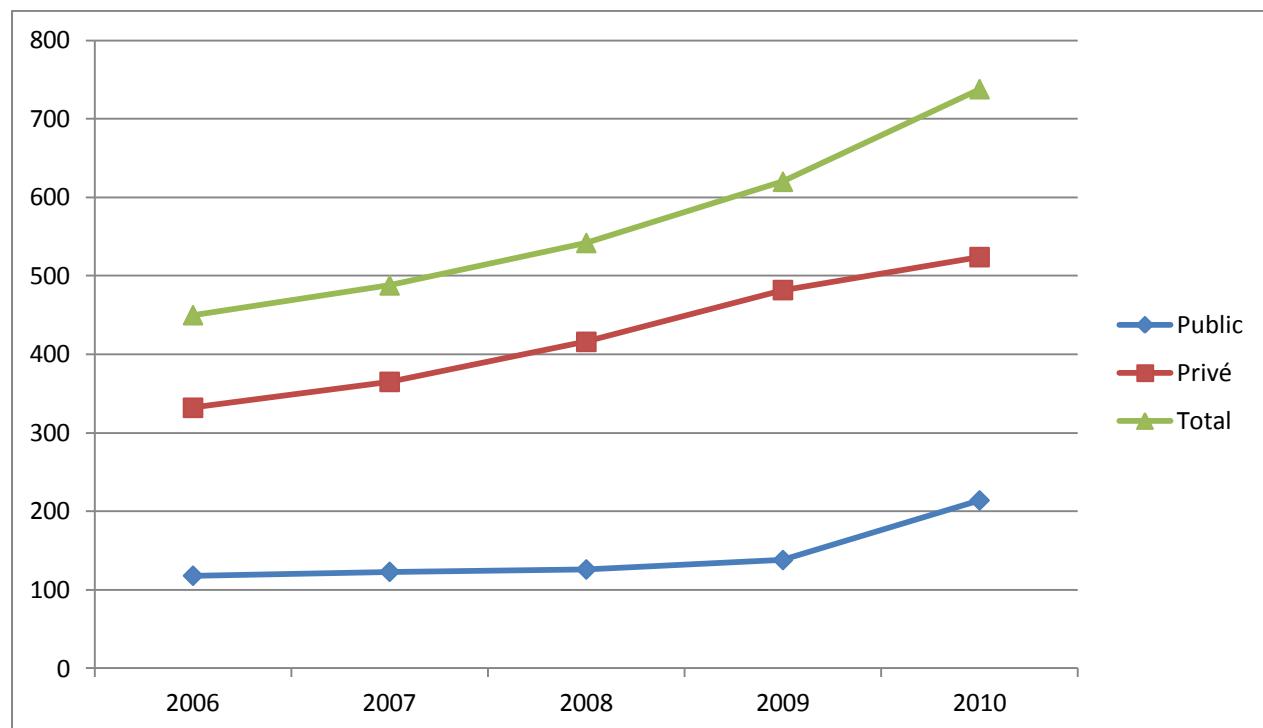
Les élèves doivent effectuer un examen pour obtenir le diplôme de baccalauréat.

Après ce cursus aussi, les étudiants sont libres de choisir : soit ils entrent dans le monde du travail soit ils continuent l'étude universitaire.

¹ MEN – *Repère statistique 2009*, p.42

² MEN – *Repère statistique 2009*, p.11

Graphique 09: Évolution du nombre des lycées de 2005-2006 à 2009-2010

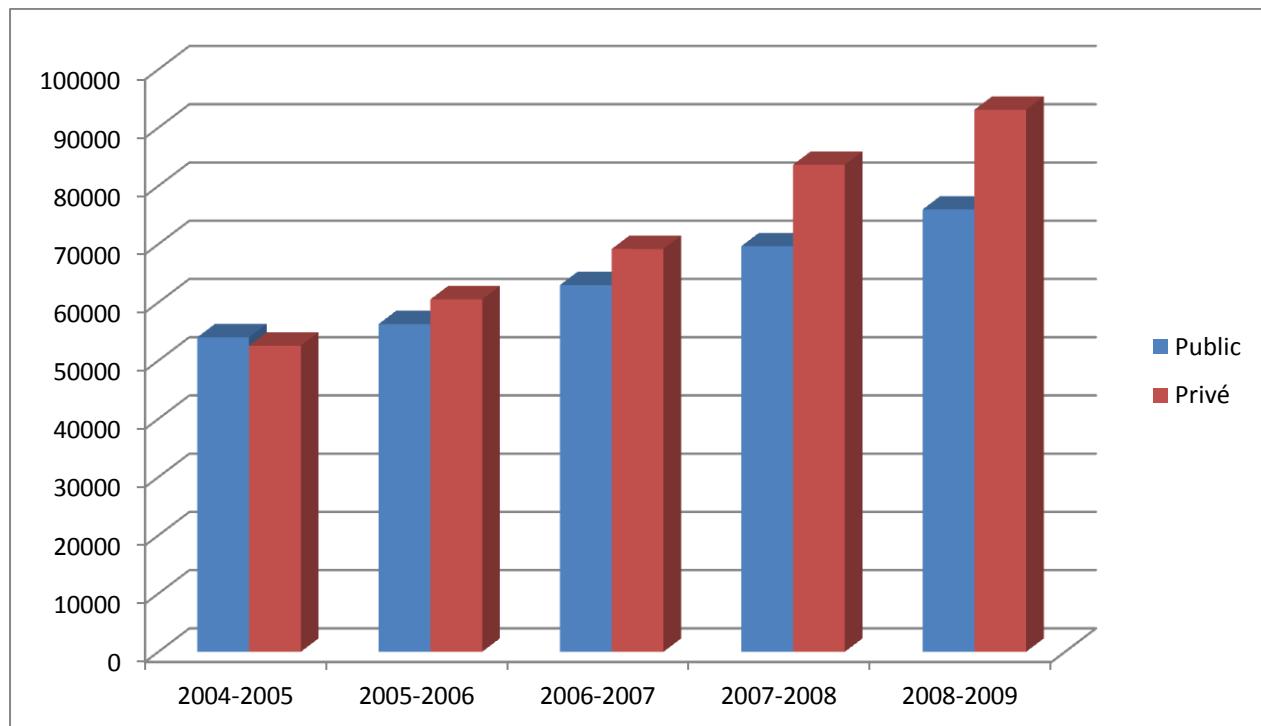


Source : Évolution du nombre des lycées de 2005-2006 à 2009-2010 (Annexe 6, p.VII)

Comme auparavant, le nombre des lycées entre 2006 et 2010 augmente aussi. Le nombre des élèves admis en classe de seconde augmente.

Ce qui nous amène à voir l'effectif des élèves des Lycées entre 2004-2005 et 2008-2009

Graphique 10: Évolution de l'effectif des élèves des Lycées par Secteur



Le lycée privé tient une place importante dans le domaine de l'enseignement. En fait, les parents tiennent en compte le résultat de ces établissements. Donc, ils souhaitent améliorer le niveau d'apprentissage de leurs enfants malgré la cherté de la vie quotidienne avec le paiement des écolages et droits pour les lycées privées.

b- Lycée technique et professionnel ou LTP

Ce qui diffère les étudiants du LTP à ceux de l'enseignement général est le programme d'enseignement. Ces étudiants sont beaucoup plus orientés dans la spécialisation même s'il y a quelques matières pareilles à celles de l'enseignement général. A la fin de leur cursus, ils effectuent le baccalauréat technique.

Le tableau suivant montre la répartition par région des établissements de FPT pour l'année de formation 2008-2009.

Tableau 15: Répartition par région des établissements de FPT pour l'année de formation 2008-2009¹

REGION	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
ALAOTRA MANGORO	4	13	17
AMORON'I MANIA	5	5	10
ANALAMANGA	15	222	237
ANALANJIROFO	4	1	5
ANOSY	1	4	5
ATSIMO ANDREFANA	3	13	16
ATSIMO ATSINANANA	2	0	2
ATSINANANA	6	21	27
BOENY	3	20	23
BONGOLAVA	0	4	4
DIANA	4	12	16
HAUTE MATSIATRA	2	18	20
ITASY	1	6	7
MELAKY	1	0	1
MENABE	2	7	9
SAVA	3	0	3
SOFIA	2	8	10
VAKINANKARATRA	5	49	54
VATOVAVY FITOVINANY	0	3	3
MADAGASCAR	63	406	469

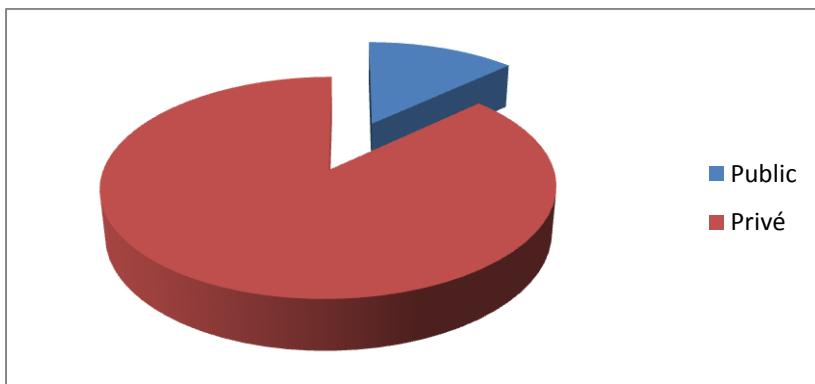
Source : MEN – *Repère statistique en 2009*, p.56

Androy, Betsiboka et Ihorombe ne sont pas présents dans ce tableau. 469 établissements de formation professionnelle et technique sont répartis dans 19 régions dont 63 publics et 406 privés.

Si nous représentons sous-forme de graphique les deux secteurs, nous voyons respectivement la différence entre le secteur privé et public à Madagascar.

¹ MEN – *Repère statistique en 2009*, p.56

Graphique 11: Répartition des établissements publics et privés en 2008-2009 (en %)



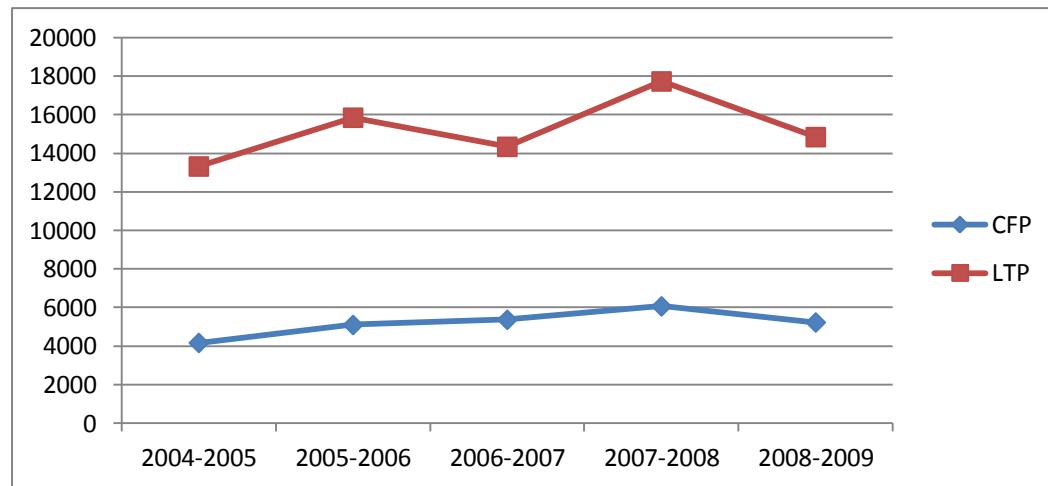
C'est le secteur privé qui tient une place importante par rapport au secteur public. Le secteur privé occupe environ le 86% des établissements à Madagascar.

L'effectif des apprenants dans les deux secteurs (privé et public) en 2008-2009 est 35093 alors que le nombre d'établissement est seulement 469. D'où on a environ 74 apprenants pour chaque établissement. L'objectif établi pour l'EPT n'est pas atteint.

Après avoir vu les établissements qui accueillent les apprenants, voyons ainsi leur effectif dans toute l'Ile.

Le pourcentage des filles qui étudie dans les CFP et les LTP publics est encore inférieur par rapport aux garçons jusqu'en 2009 à Madagascar. Mais nous constatons ainsi l'évolution de ce pourcentage chaque année. La présentation sur une graphique nous permet de voir la situation entre les années scolaires 2004-2005 et 2008-2009, en ce qui concerne les apprenants dans les CFP et LTP publics.

Graphique 12: Évolution de l'effectif global des apprenants dans les CFP et LTP publics de 2005 à 2009



Source : Évolution de l'effectif global des apprenants dans les CFP et LTP publics de 2005 à 2009 (Annexe 8, p. VII)

La diminution de l'effectif des apprenants au cours de l'année scolaire 2008 -2009 s'explique comme suit :

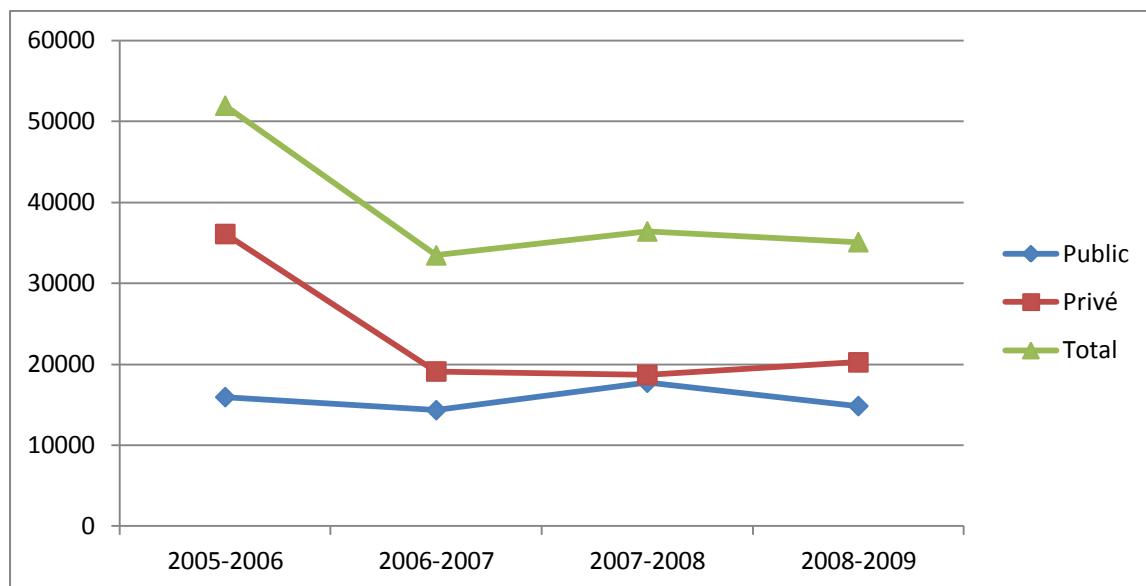
- « Pour les CFP, la régression de l'effectif en Formation Professionnelle Initiale (FPI) pourrait être une des raisons de cette baisse.
- Quant aux LTP, ce phénomène serait dû à la diminution de l'effectif des apprenants par type de formation et surtout à l'inexistence des apprenants en Apprentissage de métier de base (AMB) »¹.

D'après les Annexes 9 et 10², si nous prenons en compte le total des apprenants dans le secteur public et le total des apprenants dans le secteur privé, nous obtenons les données suivantes sous-forme de graphique.

¹ MEN – *Repère statistique en 2009*, p. 57

² Voir Annexe 9 sur l'Évolution de l'effectif des apprenants par type de formation dans les LTP publics et Annexe 10 sur l'Évolution de l'effectif des apprenants par type de formation dans les établissements privés, p.VIII

Graphique 13: Effectif global des apprenants dans les deux secteurs entre 2005 et 2009



La chute de l'effectif des apprenants s'explique par « l'inexistence des apprenants en AMB »¹, d'où la suspension de cette filière dans les établissements publics a été effectuée en 2007.

3- La formation universitaire

Après l'obtention du diplôme baccalauréat, les étudiants qui choisissent l'enseignement supérieur peuvent atteindre jusqu'au troisième cycle.

i. Le premier cycle :

« Le premier cycle est consacré à asseoir des connaissances de base relatives aux disciplines fondamentales. La fin de cycle est sanctionnée par un diplôme universitaire du premier cycle (DUEL, DUES...) »². Le cursus dure 2 ans (Première Année et Deuxième Année). « L'effectif des inscrits en Première Année est encore important mais insuffisant, seulement 6% si nous tenons compte des effectifs des étudiants admis à l'examen du baccalauréat»³.

¹ MEN – *Repère statistique en 2009*, p.58

² MEN – « *Repère statistique 2009* », p.11

³ Voir Annexe 4 montrant l'Évolution du TBS du primaire, secondaire et supérieur, p.VI

ii. Le second cycle

Au cours de cycle, les étudiants préparent la licence pour pouvoir travailler ou continuer la 4^e année pour obtenir la maîtrise. Ce cursus aussi dure 2ans (Première Année du Second Cycle et Deuxième Année du Second Cycle). L'obtention des deux diplômes assure l'indépendance des étudiants lors de la recherche de travail.

L'effectif des étudiants qui arrive à obtenir ce diplôme devient de plus en plus bas. Il faut noter que pour les grandes écoles, on emploie ce terme cycle pour déterminer les années d'études effectuées mais le diplôme est absent. C'est-à-dire, les étudiants sont obligés de finir le cursus établi par les grandes écoles afin qu'ils puissent obtenir le diplôme. Par exemple l'école de Médecine, il n'y a pas de diplôme intermédiaire, mais les étudiants doivent terminer les 8 années d'études pour qu'ils obtiennent le diplôme de médecin. C'est aussi pareil pour l'École Normale Supérieure, la Polytechnique et l'école agronomique qui est d'une durée de 5 ans en vue d'obtenir le diplôme CAPEN et ingénierat.

Après avoir obtenu ce diplôme, ils peuvent poursuivre le troisième cycle ou l'équivalent s'ils ont encore le courage de continuer.

iii. Le troisième cycle

C'est la formation à la recherche que ce soit collectif ou individuel. Mais le diplôme est sanctionné par les DEA (Diplôme d'Études Approfondies), DESS (Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées) et Doctorat.

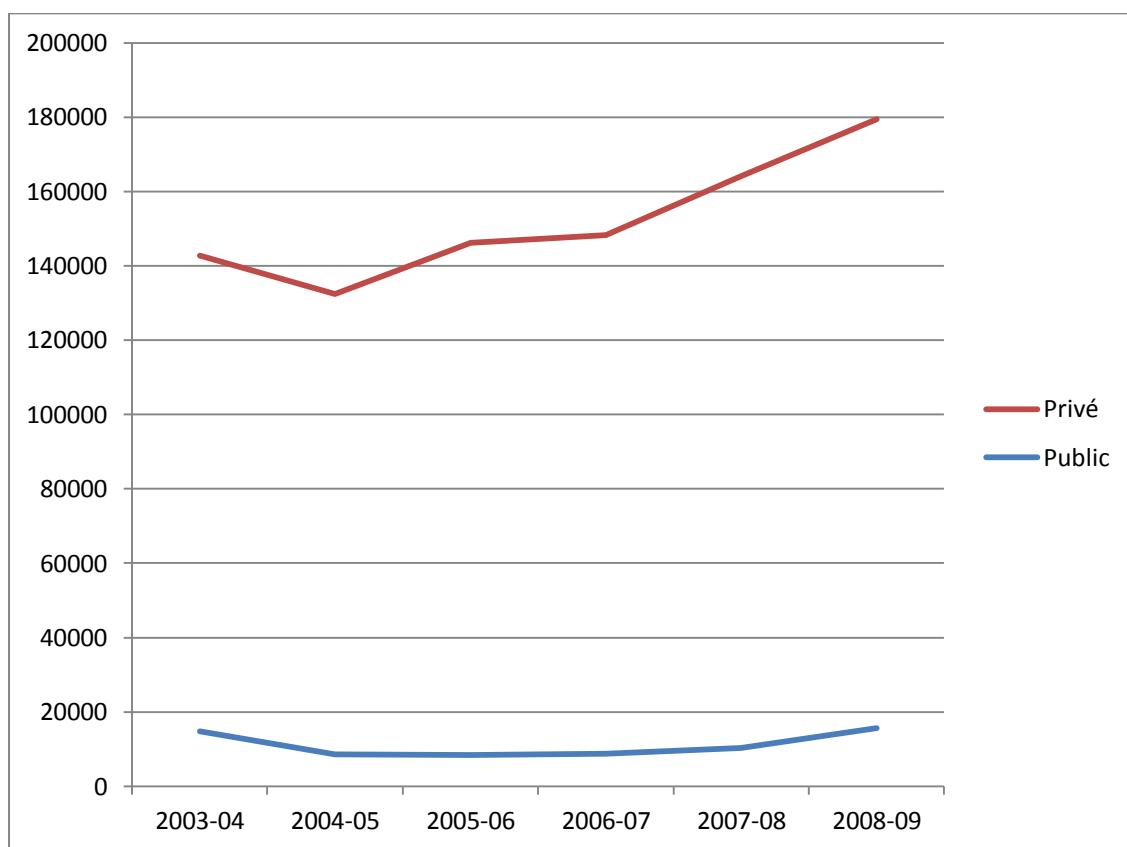
CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA SITUATION EDUCATIVE AU DEBUT DU TROISIEME MILLENAIRE

1- Évolution de l'effectif des élèves par niveau d'enseignement à Madagascar

a- Niveau préscolaire et primaire

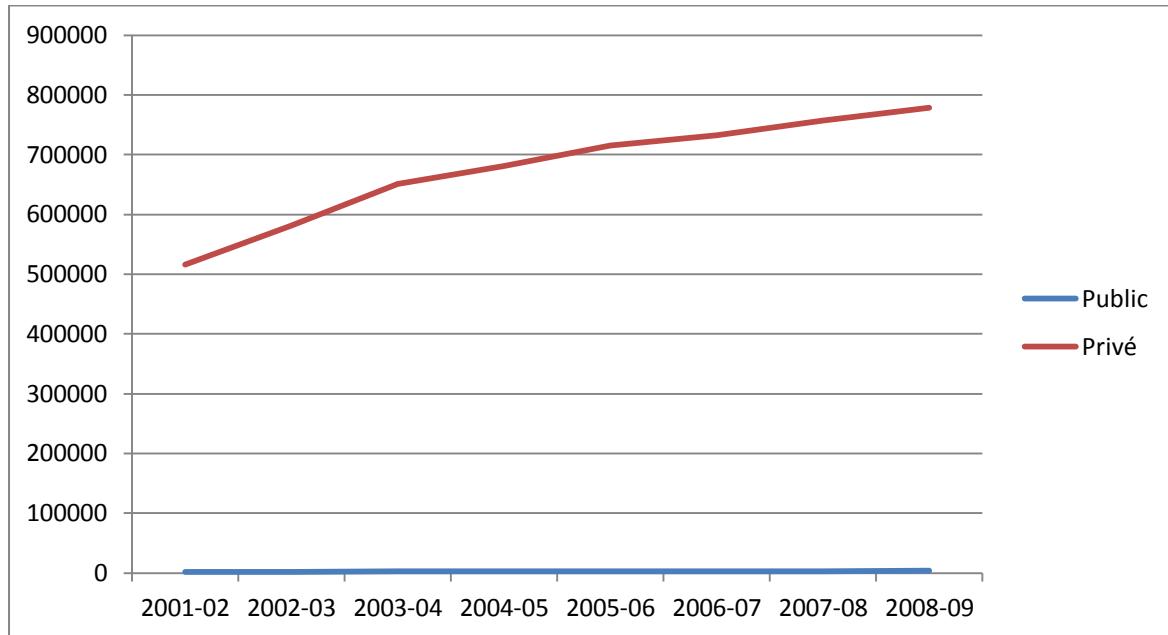
Ces deux graphiques ci-dessous montrent l'effectif des élèves qui fréquentent l'école depuis l'année scolaire 2001-2002 à 2008-2009

Graphique 14: Évolution de l'effectif des élèves du préscolaire entre 2003-04 et 2008-2009



Source : Évolution de l'effectif des élèves du préscolaire entre 2003-04 et 2008-2009 (Annexe 12, p.IX)

Graphique 15: Évolution de l'effectif des élèves du primaire entre 2003-2004 et 2008-2009

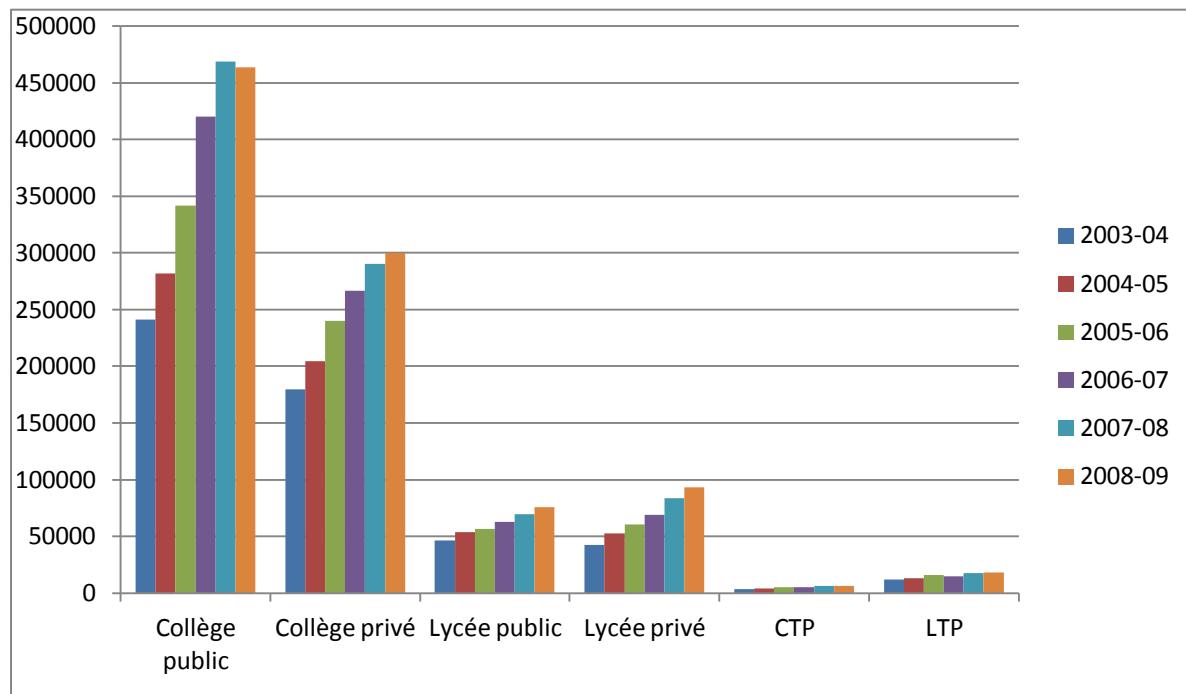


Source : Évolution de l'effectif des élèves du secondaire entre 2001/02 et 2008/09 (Annexe 13, p. IX)

L'effectif des élèves inscrits au sein des écoles privées est d'autant plus important par rapport à celui des écoles publiques. En fait, plusieurs raisons expliquent ce phénomène : chez une école privée, les maîtres s'efforcent de bien respecter leur travail car leur salaire en dépend. En outre, ces écoles exigent une qualité de service pour attirer l'intention des parents et pour garder leur confiance car le frais de scolarité est élevé par rapport à celui de l'école publique. Donc, à Madagascar, les parents sont conscients des résultats annuels des écoles privées. Pour l'avenir de leurs enfants car c'est la base de l'éducation, l'effectif des élèves du préscolaire et primaire est différent pour les écoles privées et publiques.

b- Niveau secondaire

Graphique 16: Évolution de l'effectif des élèves et apprenants du secondaire en 2003-04 à 2008-09

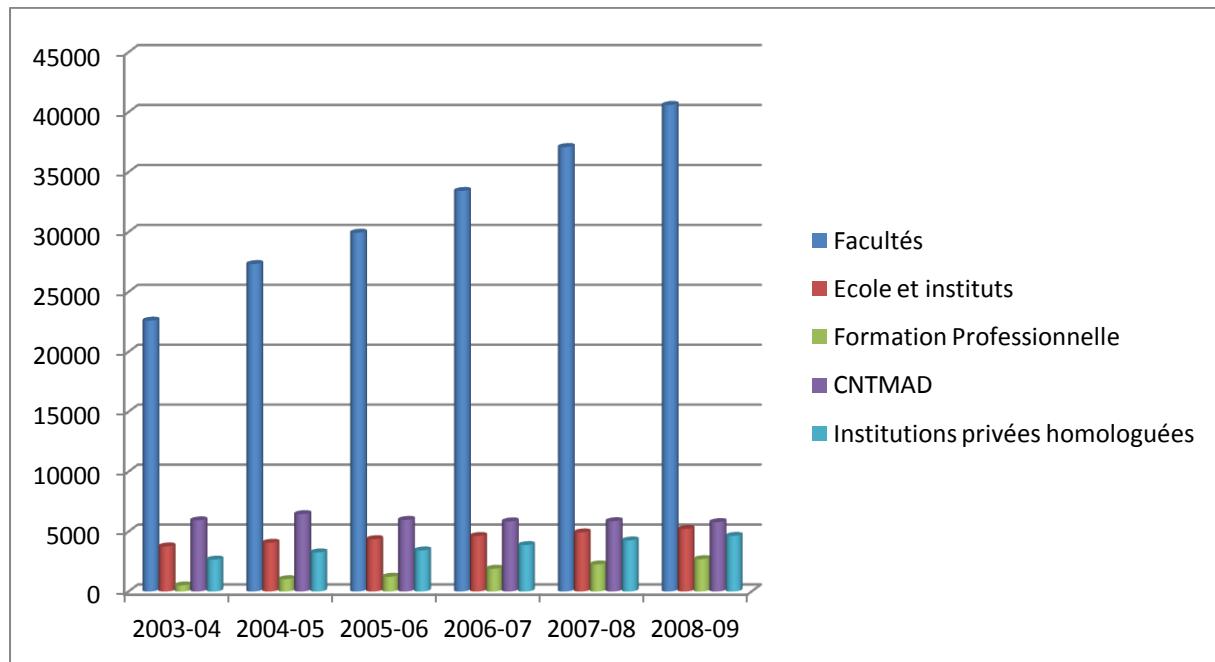


Source : Évolution de l'effectif des élèves du Secondaire entre 2001-02 et 2008-09 (Annexe 13, p. IX)

Une évolution progressive a été constatée pour le niveau secondaire. D'après ce graphique, l'effectif des élèves est très important mais les élèves qui arrivent au lycée restent très peu, qui ne dépassent pas le nombre 100000 en 2009.

c- Niveau supérieur

Graphique 17: Évolution des effectifs des étudiants au niveau supérieur entre 2003-04 et 2008-09



Source : Evolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur entre 2003-04 et 2008-09 (Annexe 14, p.IX)

À Madagascar, majoritairement, les étudiants poursuivent le niveau supérieur dans l'université publique à cause du niveau de vie des parents. Ainsi, nous constatons que l'effectif des jeunes qui poursuivent l'université augmente chaque année universitaire, aussi bien pour l'université publique que pour la privée.

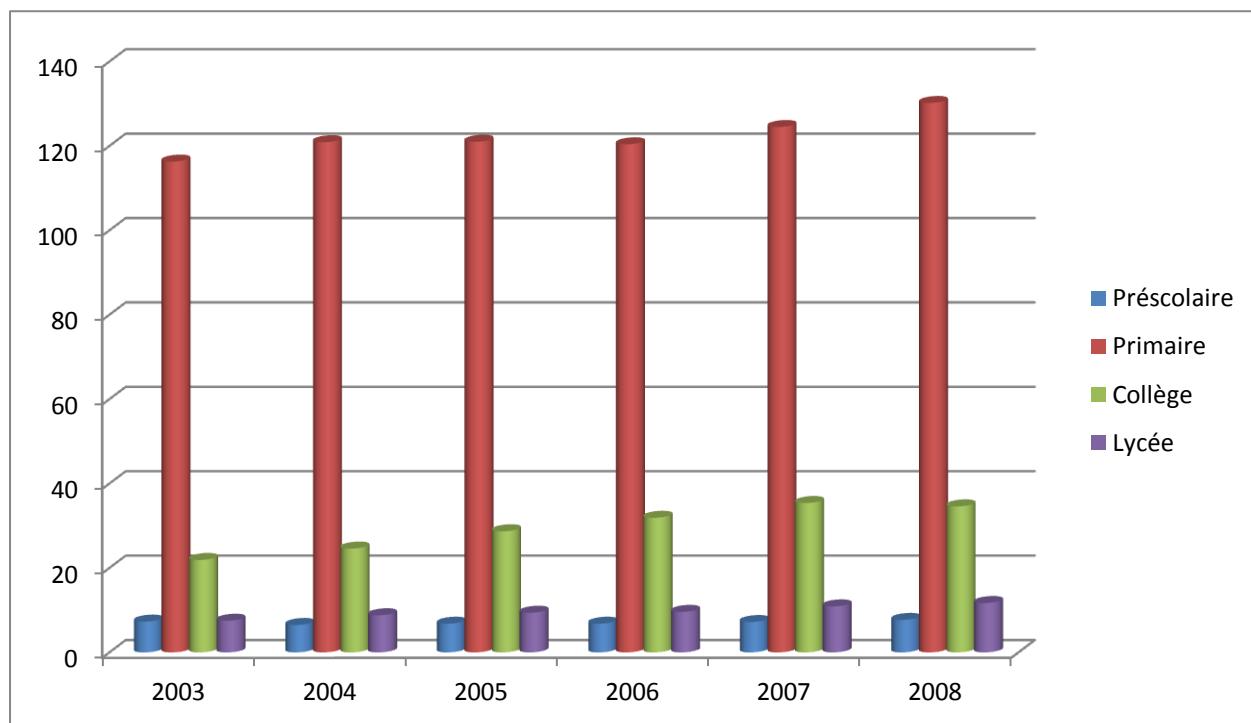
2- Le TBS, le taux d'accès et le taux d'achèvement des élèves

a- Le TBS¹ :

La structure du système éducatif formel malagasy s'apparente à celle de la plupart des pays d'Afrique francophone subsaharienne, surtout celle de l'enseignement général composé du préscolaire, de l'Éducation fondamentale du 1^{er} cycle (Primaire), de l'Éducation fondamentale du 2nd cycle (collège) et de l'Enseignement secondaire (lycée).

¹ MEN, *Repère statistique 2009*, p.13

Graphique 18: Évolution du TBS par niveau d'enseignement entre 2003 et 2008



Source : Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur entre 2003-04 et 2008-09 (Annexe 14, p.IX)

Par contre, en moyenne 30 sur 100 enfants de l'âge de référence s'inscrivent dans les collèges. Les taux bruts de scolarisation à ce niveau augmentent légèrement de 21,9% à 34,6%.

Pour l'enseignement secondaire, ce taux est beaucoup plus bas que celui observé au collège. L'évolution de ce taux est ascendante ; le taux est passé de 7,5 à 11,7 dans la même période. Ainsi, au moins 10 enfants de l'âge de référence se trouvent dans les lycées, pendant la période 2004 à 2009.

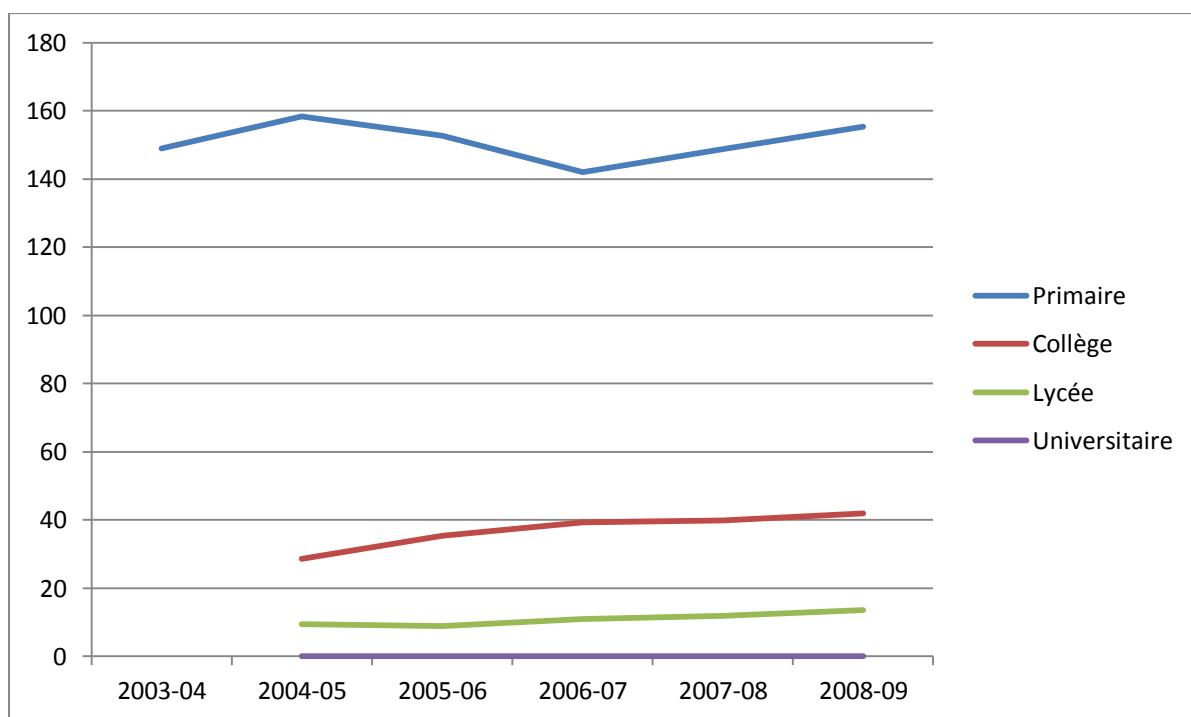
Enfin, l'évolution de l'effectif du préscolaire provient du secteur privé qui détient en moyenne les 92,8% des effectifs.

b- « Le taux d'accès »¹

L'orientation générale de la politique de l'éducation est d'assurer la scolarisation de tous les enfants malgaches en âge scolaire (du Préscolaire à l'enseignement Secondaire). Les taux bruts de scolarisation suit l'évolution des taux par année d'étude et met en exergue la dynamique du système.

Le taux supérieur à 100% s'explique par l'augmentation des élèves inscrits en primaire avant l'âge de 6 ans.

Graphique 19: Le taux d'accès en Première Année par niveau



Source : Le taux d'accès en Première Année par Niveau (Annexe 16, p.X)

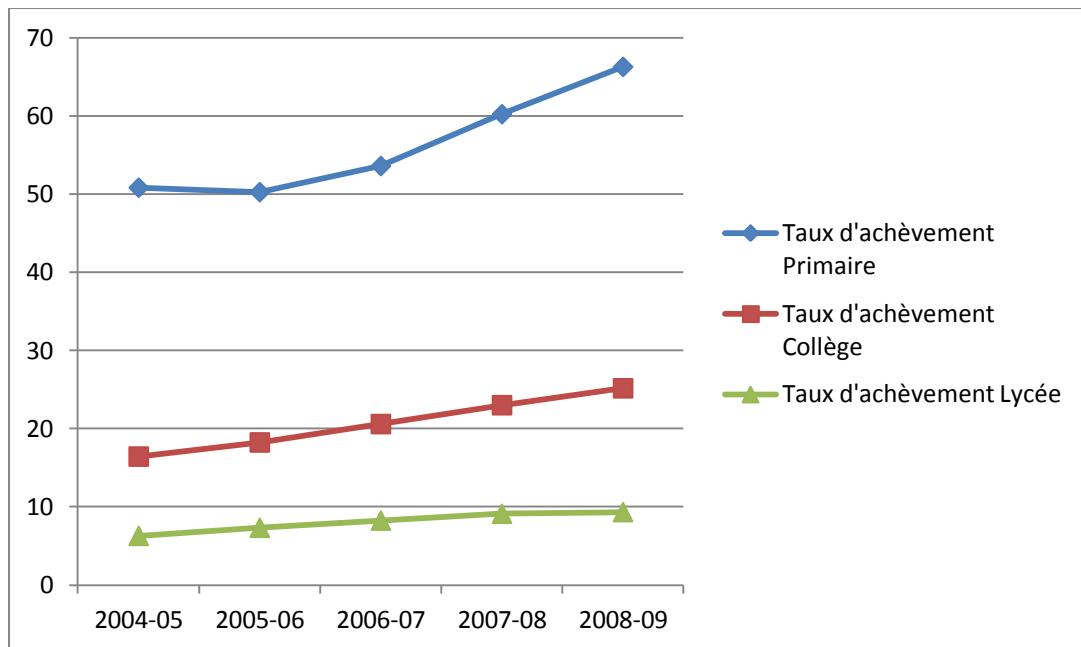
En conséquence, à Madagascar, le taux d'accès à tous les niveaux augmente, de l'école primaire à l'Université. Une amélioration a été observée quelque soit le niveau d'étude considéré malgré la diminution du taux d'accès à mesure que l'on monte de niveau². Le taux d'accès à l'Universitaire est très faible voire même constant.

¹ MEN, *Repère statistique 2009*, p.14

² Voir Annexe 17 : Structure du système éducatif à Madagascar, p.XI

c- « Le taux d'achèvement »¹des élèves

Graphique 20: Évolution des taux d'achèvement par niveau d'enseignement de 2004-2005 à 2008-2009



Source : Évolution des taux d'achèvement par niveau d'enseignement de 2004-2005 à 2008-2009 (Annexe 18, p.XII)

Dans le cadre de son programme « Éducation Pour Tous », lequel tous les élèves qui entrent à l'école terminent leurs études avec succès dans leur cycle respectif, Madagascar s'est engagé, avec le concours des différents partenaires techniques et financiers, à prendre toutes les mesures nécessaires pour que tous les enfants malagasy puissent bénéficier d'une scolarisation complète à l'horizon 2015.

En effet, le taux d'achèvement à l'enseignement primaire est plutôt élevé par rapport à ceux des autres niveaux. Il oscille entre 50,8% et 66,3% pendant la période de 2004-2005 à 2008-2009.

¹ MEN, *Repère statistique 2009*, p.14

« Parallèlement à ce qu'on avait observé sur le taux d'accès, les taux d'achèvement diminuent au fur et à mesure que le niveau augmente »¹.

La politique éducative se base sur les offres d'une scolarité complète et de la qualité, tout en créant un cursus spécial en termes de contenu, de calendrier scolaire, d'une part, et sur les solutions aux problèmes qui limitent la demande, d'une autre part. L'environnement scolaire est évoqué comme un facteur déterminant de la rétention à l'école. En ce sens, l'absence d'enseignants ou d'écoles présentent encore des freins évidents à la scolarisation.

Dans les collèges, le taux d'achèvement reste faible malgré une légère augmentation passant de 16,4% à 25,2% pour la même période. Ce taux s'amoindrit jusqu'à l'enseignement secondaire, car le taux au niveau des lycées se solde déjà sous la barre de 10% (6,3% à 9,3%).

¹ MEN, *Repère statistique 2009*, p.15

CHAPITRE III : PRINCIPALES LIMITES ET CONTRAINTES A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REFORME

1. La réforme de l'enseignement primaire : vision et résultats obtenus

Le plan stratégique de réforme et de développement du secteur éducatif et le plan EPT de Madagascar sont validés par les bailleurs de fonds en octobre 2003.

a- Vision sur la reforme du plan EPT :

Le nouveau système d'éducation primaire que l'on va mettre en place à Madagascar doit permettre aux enfants d'avoir les habiletés pour lire et calculer, mais aussi des connaissances et des compétences qui leurs seront nécessaires pour poursuivre leurs études, devenir des élèves proactifs qui aiment apprendre avec un esprit critique et des citoyens ouverts et équilibrés pour leur société.

Ces visions à moyen et à long terme seront les fils conducteurs de la réforme du système éducatif. Cette réforme est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et des conditions d'enseignement et d'apprentissage, un curriculum qui a été auparavant basé sur la mémorisation et une méthode passive pour un autre axé sur les besoins de la société et de l'individu. Ainsi, la restructuration des cycles d'enseignement n'est qu'une partie de la réforme du système éducatif.

Avec la réforme, le Malagasy est utilisé comme langue d'enseignement de la 1ère à la 5ème année d'études primaires pour assurer que tous les enfants puissent développer leurs compétences dans tous les domaines. Le français est enseigné comme discipline dès la 1ère année et utilisé progressivement comme langue d'enseignement de certaines disciplines à partir de la 6ème année pour assurer une transition vers l'utilisation de la langue française comme langue d'enseignement un peu plus tard. Désormais, les enfants dont les parents n'ont pas les ressources financières nécessaires ne doivent plus être exclus du système éducatif ; la priorité du gouvernement est d'assurer que tous enfants malgaches puissent achever le cycle primaire de 5ans d'ici 2015 en offrant à chaque « fokontany » une école complète de 5ans. L'accès à la 6ème et 7ème année se fera de manière progressive à partir des localités qui ont déjà un nombre important d'écoles à cycle complet de 5ans.

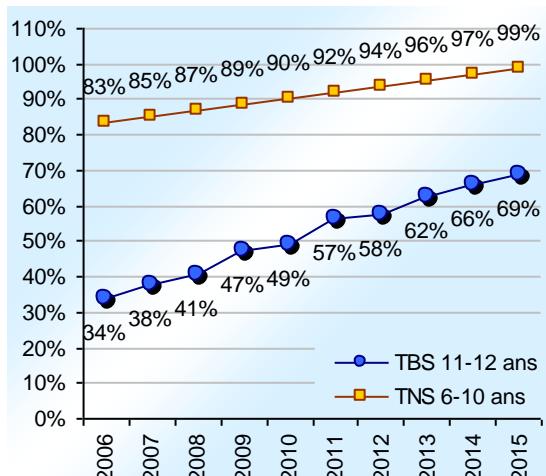
Par ailleurs, avec la situation qui prévaut (environ 50 enfants sur 100 qui entrent à l'école n'achèvent pas le primaire de 5 ans et le niveau de pauvreté reste élevé), la mise en place de la réforme sera graduelle. En ce qui concerne l'accès à l'école, la priorité est donnée à l'achèvement de tous les enfants malgaches du cycle primaire de 5 ans d'ici 2015, l'expansion du cycle supérieur est progressive. Par ailleurs, pour l'amélioration de la qualité, l'effort partira de la réforme du contenu du curriculum de la 1^{ère} à 10^{ème} année d'études. Bref, la réforme est certes ambitieuse et est réaliste.

b- Résultats obtenus :

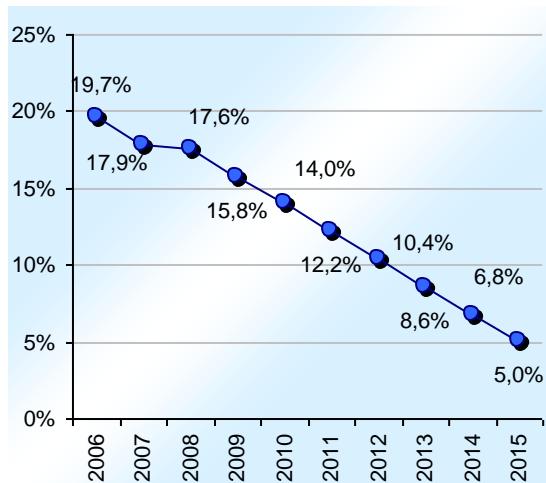
Les taux de scolarités et les indicateurs d'efficacité dans les deux cycles de l'enseignement fondamental s'améliorent sensiblement :

- le taux nets de scolarisation des enfants âgés de 6 à 10 ans passe de 83% en 2006 à 99% en 2015
- la mise en place de la réforme permettra d'améliorer sensiblement l'accès des enfants âgés de 11 à 12 : leur taux brut de scolarisation TBS doublera durant la période de projection en passant de 34% en 2006 à 69% en 2015
- l'accès aux collèges s'améliore aussi : le taux brut de scolarisation des enfants concernés par la scolarisation dans le second cycle de l'enseignement fondamental passera de 25% à 40%
- l'efficacité de l'enseignement primaire s'améliorera à travers la baisse des taux d'abandons et de redoublement : les taux d'achèvement du grade 5 atteindra 94% en 2015 (contre 50% en 2006), celui du grade 7 atteindra 65% (contre 26% en 2006).

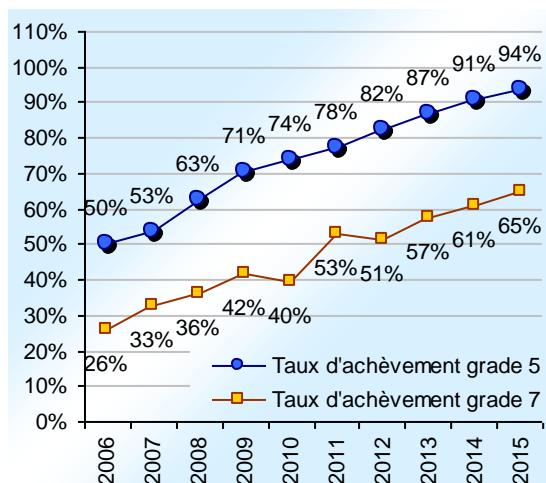
Graphique 21: Taux de scolarisation au primaire



Graphique 22: Proportion de redoublants au primaire



Graphique 23: Taux d'achèvement des grades 5 et 7



Les objectifs à long terme (2015) fixés en 2003 ne sont pas modifiés, déterminés par le cadre indicatif de l'Initiative Fast track. Par contre, à court et moyen terme, ils sont révisés afin de s'adapter à la situation actuelle du système éducatif et aux défis à relever.

2. Les difficultés à franchir

a- Limites institutionnelles / organisationnelles :

La gestion des ressources humaines : inadéquation postes / compétences comme les enseignants FRAM. Mauvaise répartition des personnels, manque de motivation. « En 2008-2009, les enseignants fonctionnaires ne représentent que 41%. Dans le Secteur Privé, le ratio élèves/maître s'est stabilisé autour de 38. Tandis que, dans le Public, ce ratio est passé de 60 à 51 : ce qui dénote une certaine amélioration bien que l'objectif de 50 ne soit pas encore atteint. »¹.

- **La communication** : faiblesses des actions entreprises, qui empêche l'appropriation de la réforme, à l'intérieur du MENRS et vis-à-vis des acteurs-partenaires.

- **Le système d'information** (scolaires, relatives aux finances et à la gestion) présente des lacunes qui empêchent de disposer en temps utile des informations nécessaires à la décision et/ou à l'action.

- **L'organisation fonctionnelle du MENRS** est handicapée par la lourdeur des circuits de décision et d'exécution et une appropriation insuffisante des responsabilités.

b- Limites budgétaires

- Le processus du budget par programme n'est pas pleinement opérationnel : l'organigramme n'est pas adapté, les manuels de procédures et les formations ne sont pas encore réalisés :

- **Préparation du budget :**

- (1) compétences et outils nécessaires pour construire le budget-programme non pleinement appropriés ;

- (2) outils de planification du MENRS non encore adaptés à la préparation de budgets exécutables ;

- (3) faible coordination entre les ministères de l'Éducation et des Finances

- **Exécution des budgets :**

- (1) lenteur des contrôles a priori des dépenses engagées ;

- (2) insuffisance des contrôles a posteriori ;

¹ MEN, Repère statistique 2009, p.39

- (3) méconnaissance des procédures (prestataires et interne),
- (4) inadéquation des calendriers scolaire et budgétaire réduisant la durée d'exécution. A noter en 2004, des difficultés d'exécution sont renforcées par la dépréciation de la monnaie nationale.

- Suivi :

- (1) outils et procédures pour lier les réalisations physiques et financières pas encore élaborés ;
- (2) incohérences des informations sur l'exécution budgétaire entre les deux ministères de l'Éducation et des Finances.

c- Limites pédagogiques :

- Les compétences de base des enseignants sont insuffisantes (faible niveau général en français notamment) et rendent l'accès à de nouvelles pratiques difficiles c'est-à-dire lors de changement du programme scolaire avec les différentes approches.
- Le dispositif de formation initiale et continue des enseignants est sous dimensionné par rapport aux besoins en formation nécessités par la mise en place de Réforme.
- Le dispositif d'encadrement de proximité est inadapté aux évolutions pédagogiques, en termes de nombre et de qualifications des encadreurs (chefs ZAP notamment).

Le système éducatif malgache est marqué par des faiblesses structurelles : écoles à cycle incomplet, classes fonctionnant à temps partiel (maîtres ou salles en nombre insuffisant), faible qualification des enseignants, enclavement des écoles rurales. Ces facteurs pèsent sur l'efficacité de l'enseignement fondamental et se traduisent par un fort taux moyen de redoublement (30%) et d'abandon en cours de cycle (environ 50%).

En outre, il existe de nombreuses écoles et établissements privés, confessionnels le plus souvent, relativement mieux équipés que les écoles publiques et qui accueillent un nombre grandissant d'élèves. Ce secteur privé entre en concurrence avec le secteur public.

d- Limites sociales

- Les grossesses précoces et non désirées, le recours à l'avortement, la prostitution et l'absence de perspectives d'emploi sont parmi les problèmes sociaux qui affectent les jeunes malgaches.

- De plus, une partie des zones enclavées et seulement 58% vit à moins d'une heure de marche d'un centre de santé de base. Malgré l'effort effectué par le ministère de la santé, nous constatons encore un faible taux de mortalité infantile.

- Un peu plus de la moitié seulement achève le cycle entier.

- Plus d'un enfant (âgé de 5 à 14 ans) sur 5 travaille.

- Une scolarisation régulière difficile pour nombre d'élèves :

- fatigue due à la malnutrition

- absentéisme dû aux maladies (paludisme, diarrhées...)

- long trajet à pied pour atteindre les établissements scolaires

- Des effectifs importants par classe, notamment dans les collèges. 80 élèves par classe est un chiffre fréquent.

- Un personnel enseignant vieillissant et une difficulté à recruter de jeunes enseignants fonctionnaires dans ces professions. Le salaire est peu attractif pour le niveau de formation demandé. L'état recrute donc beaucoup de contractuels.

- Des établissements scolaires qui manquent de locaux, de matériel, de documents, de salles informatiques, de cantine.

- Depuis 2009, le taux d'abandon des élèves augmente car les parents n'arrivent pas à payer le droit de leur enfant et la cherté de la vie liée à l'instabilité politique (période transitoire) et économique de Madagascar s'y ajoute.

3. Solutions basées sur le MAP et les stratégies du MEN

a- Le plan d'action pour Madagascar (2007-2012)

- Généralités :

Le MAP est un plan d'action élaboré par le gouvernement malgache qui vise à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie des Malagasy. Le plan définit des stratégies, décline des projets et donne des indicateurs afin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Il touche de nombreux domaines de la vie économique et sociale du pays (infrastructures, développement rural, santé, environnement, solidarité nationale...).

En ce qui concerne la transformation de l'éducation, le MAP propose de réformer le système éducatif, actuellement structuré en 5 années de primaire, 4 années de collège et 3 années de lycée, pour allonger le cycle primaire à 7 années et réorganiser le collège et le lycée en conformité avec cette réforme. Il s'agit donc de relever des défis pour les différents niveaux d'enseignement :

- Augmenter de 5 % à 20 % l'accueil des enfants de 3 à 5 ans dans des centres préscolaires.
- Créer un système d'éducation primaire performant et faire passer de 57 % à 85 % le taux d'achèvement de l'éducation primaire.
- Intensifier le système d'éducation fondamentale (collège). Actuellement, il y a 1 collège public pour 18 écoles primaires et seulement 19 % des collégiens achèvent leur scolarité. Pour augmenter de manière significative dans les collèges le taux d'inscription et le taux d'achèvement, le ministère de l'éducation s'est donné des priorités :
 - construire 4.000 salles de classes
 - recruter et former 4.400 nouveaux enseignants
 - Réviser les programmes et produire les manuels correspondants
 - former tous les enseignants de collèges aux innovations pédagogiques et les directeurs au leadership.
 - construire des bibliothèques scolaires et doter les écoles d'équipements scientifiques
 - Améliorer l'enseignement secondaire (lycée) et développer la formation professionnelle.

En 2006, trop peu d'élèves ont accès à l'enseignement secondaire général et technique et beaucoup d'entre eux n'achèvent pas le cursus. Les objectifs sont donc de faire en sorte que l'enseignement secondaire technique et professionnel devienne plus important que l'enseignement général. Axes prioritaires d'actions :

- construire et réhabiliter 1200 salles de classes pour les lycées d'enseignement général
- recruter de nouveaux enseignants et mettre en place un système de formation pour tous les enseignants.
- réviser les programmes
- Développer le sport et la participation à la vie civique.
- créer des centres de technologies de l'information et de la communication
- améliorer les bibliothèques scolaires et les équipements scientifiques
- créer des centres de formation technique et professionnelle.
- Transformer l'enseignement supérieur
- Mettre fin à l'analphabétisme

- **Le système 7-3-2¹.**

Les innovations apportées par le MAP concernent l'allongement du cycle primaire qui passe de cinq à sept ans, le cycle collège écourté à trois ans, ainsi que le cycle lycée à deux ans. En sept ans, l'élève devait acquérir les compétences minimales qui le permettraient d'entrer dans le monde du travail et de la production.

Nouvelle approche, nouveaux programmes, refonte des « matières enseignées », nouveaux outils et nouveaux manuels, et nouveaux maîtres : tout est nouveau et tout le personnel doit être initié et formé progressivement aux nouveaux programmes.

La réforme est prévue commencer par 20 CISCOs expérimentales et toucher progressivement les 111 CISCOs de l'île. Le financement a été assuré

¹ (C) RAZAFIMBELO, « Perspectives de développement professionnel pour les enseignants des écoles primaires à Madagascar » in *Communication ZEF*, ENS Antananarivo, p.10

par un consortium de bailleurs de fonds (BM, AFD, JICA,...) Elle était bien lancée quand la crise politique est survenue au début de l'année 2009.

Les principales actions pour le développement professionnel des enseignants consistent à :

- Former les encadreurs et formateurs
- Assurer une formation continue et un encadrement approprié pour les enseignants FRAM
- Donner une formation initiale aux enseignants semi spécialisés qui constituent la force de la réforme.
- Former les enseignants fonctionnaires aux nouveaux programmes et aux nouvelles approches pédagogiques, ainsi qu'à l'utilisation des nouveaux outils didactiques.
- **Le renforcement institutionnel de l'INFP et des CRINFP.**

L'INFP et les CRINFP continuent à assurer toutes les formations. A l'intention des formateurs de l'INFP et des services centraux, le MENRS a fait appel à des experts étrangers pour des formations spécifiques, théoriques et conceptuelles : développement de curriculum, approche par situations, conception de manuels. Après cette formation les enseignants de l'INFP vont former ceux des CRINFP. Ce dispositif de formation en cascade est adopté jusqu'au niveau local.

La formation des conseillers pédagogique est momentanément arrêté en 2007 pour permettre aux CRINFP de former les enseignants semi-spécialisés de l'école primaire nouvelle formule.

Il s'est avéré nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil des CRINFP. L'extension d'environ 1400 places est déjà en cours avec l'appui de l'AFD (pour environ 7 nouveaux centres pour rapprocher la formation). L'extension de 250 à 350 places avec l'aide de la JICA a été sollicitée. Quoiqu'il en soit, c'est avec les moyens disponibles que l'INFP a lancé la formation initiale des trois promotions d'enseignants semi-spécialisés.

- **La formation initiale des enseignants semi spécialisés.**

Les enseignants semi spécialisés sont repartis en trois « semi spécialités » : une première qui assurera l'enseignement du malagasy et des sciences sociales et une deuxième spécialisée en enseignement des Sciences, Mathématiques et technologies et une troisième en langues (anglais et français).

La formation est escomptée servir la réforme qui est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et l'adoption de nouvelles méthodes et approches. Les traditionnelles matières des EPP ont été refondues et réduites à trois : *social study* et *malagasy*, sciences et technologies, français et anglais. Après l'expérience (peu convaincante) de l'approche par compétences, l'approche par situation est lancée.

La formation a été entièrement assurée par l'INFP. Des ateliers de travail regroupant tous les enseignants des INFP avec l'appui de la Coopération française ont contribué à l'élaboration du dispositif et du programme de formation.

Les enseignants semi spécialisés, sont recrutés parmi les bacheliers : par voie de concours pour les nouveaux bacheliers, et sur demande et examen de dossiers pour les enseignants bacheliers, fonctionnaires ou FRAM, issus des Collèges et des EPP. Compte tenu des différences de niveau et des expériences d'enseignement des formés, ils ont été repartis en trois catégories : les enseignants fonctionnaires ou FRAM des CEG (EF2), les enseignants fonctionnaires ou FRAM des EPP, les nouveaux bacheliers. Cette catégorisation a été faite dans le but de faire une différenciation dans les modalités et le dispositif de formation :

- Les fonctionnaires et les enseignants FRAM (issus des collèges) reçoivent une formation courte où ils prennent une formation pédagogique complémentaire, à dominante littéraire ou à dominante scientifique
- Les nouveaux bacheliers doivent suivre une formation longue (1 année).

Les premières promotions sont affectées dans les vingt CISCO expérimentales au début de l'année scolaire 2008-2009.

- **La formation continue des maîtres FRAM.**

Les « maîtres FRAM » sont les auxiliaires sans qualifications professionnelles qui ont été recrutés sur l'initiative des parents d'élèves. N'ayant pas les moyens matériels et financiers pour former des instituteurs et les payer, l'état prend acte et accepte cet état des faits. Face à cette situation, le ministère de l'éducation nationale a mis en place en 2007 un dispositif de formation continue qui aboutit à leur embauche dans le corps des instituteurs. Il permettra le recrutement immédiat de nouveaux maîtres sans coût de formation et sans prétention salariale.

Pour alléger la charge des parents, le gouvernement a décidé de leur allouer une petite subvention (30 USD/mois). Mais dans un souci de normes et pour que les compétences des enseignants puissent être renforcées rapidement, on exige à ceux qui interviennent dans les cinq premières années du cycle primaire le BEPC, diplôme qui sanctionne les études aux collèges (JSE). Les enseignants des 6ème et 7ème années doivent au moins avoir le baccalauréat, diplôme de fin d'études des lycées (SSE). Les enseignants des cinq premières années du primaire auront en charge l'enseignement de toutes les disciplines. Ils ne recevront pas de formation initiale mais on renforcera leurs capacités et compétences par des formations continues « intenses et certificatives ». Ils sont appelés « enseignants généralistes » et il est prévu qu'ils disposeront de différents appuis matériels et un encadrement approprié.

Tableau 16: Programmation de la certification des enseignants FRAM

	2008	2009	2010	2011	2012	2015
Nombre enseignants FRAM	33.510	36.118	38.555	40.896	43.205	50.035
Nombre FRAM nouvellement recrutés	2.889	2.608	2.437	2.341	2.309	2.250
Nombre FRAM inscrits dans la formation pour la remise à niveau	9.500	20.061	33.510	2.608	2.437	2.299
Nombre FRAM ayant réussi remise à niveau		9.025	10.484	9.101	2.437	2.299
Nombre de CISCOs ciblés	45	91	111	111	111	111
Nombre de réseaux d'écoles fonctionnels	633	1.337	2.234	2.408	2.570	3.034

Source: MEN, 2012- Plan EPT Madagascar 2007, Antananarivo, p.100

Au vu du tableau, il ressort que l'état ne peut pas donner une certification qu'à un nombre limité de maîtres FRAM à cause de la capacité de formation du dispositif. Et il est permis de douter que même ceux qui ont réussi la remise à niveau n'auront pas tous un poste budgétaire.

Ce qui équivaut à garder pour un temps indéterminé le groupe sans statut et sans corps des maîtres FRAM.

Le contenu du programme de formation pour la certification des enseignants FRAM s'articule autour de modules, constitués de 35 crédits. Des dispenses de crédits seront acceptées dans la mesure où l'enseignant a déjà bénéficié de formations antérieures.

La formation continue des instituteurs fonctionnaires.

La formation continue prévue pour les enseignants fonctionnaires se limite à la formation au nouveau curriculum et à l'approche située qui doit le servir. Toutefois des formations ponctuelles peuvent être organisées au niveau local sous l'initiative des ZAP et sur la base des besoins identifiés au niveau des écoles. Un dispositif d'identification des besoins locaux au niveau école est prévu. En fait ici, il n'y a aucune raison de séparer la formation des instituteurs fonctionnaires de celle des maîtres FRAM : tous les enseignants doivent être initiés au nouveau curriculum et à l'APS. Le dispositif en cascade de formation de l'APC a été réactivé pour l'APS : les « grands formateurs » du ministère de l'éducation et de l'INFP donnent une formation aux équipes pédagogiques des CISCO (conseillers pédagogiques, chefs de ZAP, directeurs d'écoles. Cette formation a été commencée en 2008 dans les 20 CISCO expérimentales, en regroupant les équipes par bassin. Ensuite, les équipes vont en groupes, former les instituteurs des CISCO, toujours en les regroupant pour pouvoir former rapidement un grand nombre d'enseignants. Fonctionnaires et maîtres FRAM ont pris la formation ensemble.

Cette réforme est centrée sur la réorientation et la restructuration du curriculum et des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

b- Les stratégies élaborées par le ministère

Le MENRS a considéré depuis 2003 des mesures administratives, pédagogiques et de mobilisation sociale pour réduire le taux de redoublement. Elles seront renforcées afin d'atteindre leurs objectifs et faire évoluer les attitudes (la culture du redoublement) ainsi que les pratiques des enseignants.

- Mesures administratives :

- Consolidation de la restructuration de l'enseignement fondamental par :

- Le renforcement des mesures administratives (non-redoublement intra-cours, suivi d'un cours complet par le même enseignant).

- L'information et la communication de la logique des cours auprès de l'ensemble des acteurs.
 - L'intégration de la gestion des cours aux formations initiales et continues (en lien avec la pédagogie différenciée et la remédiation pour les élèves en difficulté) et aux curricula (répartition du programme sur l'ensemble du cours).
 - Augmentation du temps d'apprentissage effectif de l'élève :
 - Renforcer les contrôles administratifs sur la présence des enseignants et diminuer les absences liées à la perception du salaire.
 - Reprendre le « chantier » du calendrier scolaire. Son impact sur le temps d'apprentissage a été démontré dans maintes études. Il s'agissait, dès 2006, d'organiser les consultations et prise d'informations nécessaires aux décisions en termes de calendrier, de dispositif (régionalisation) et de modalités de mise en œuvre. Les décisions prises, il s'agissait de les accompagner d'une stratégie efficace d'information et de communication afin de faciliter son introduction et sa pérennité.
 - Mesures pédagogiques :
 - **Réforme du système d'évaluation** : en relation avec la généralisation de l'APC, les enseignants adoptent un système d'évaluation formative et critériée, couplée avec l'identification et la diffusion des stratégies de remédiation aux difficultés d'apprentissage. Ceci est réalisé pour les classes de CP et prévu lors de la généralisation de l'APC en CE et CM et inclus dans la formation des enseignants. Par ailleurs, l'organisation de l'année scolaire en bimestres doit permettre d'augmenter la fréquence des évaluations criteriées par rapport aux compétences.
- « Ainsi, la réforme du système éducatif, conçue dans le cadre du plan EPT, traduite en intentions politiques par le MAP et implantée à partir de 2008 se trouve dans une situation ambiguë. »¹
- **Amélioration de la gestion pédagogique des écoles** par la mise à l'échelle des formations des enseignants en gestion des classes multigrades et en pédagogie des grands groupes,

¹ (C) RAZAFIMBELO et al. *Communication faite à l'INALLO*. Avril 2013

accompagnées de la diffusion de supports pédagogiques pour les maîtres (guides et matériels audio-visuels).

- **Les mesures de mobilisation sociale** réalisées ont été ponctuelles, incluant la production et diffusion de brochures et spots radio. Elles seront renforcées par la diffusion de supports écrits et radio à plus large échelle et l'intégration des objectifs de redoublement dans les contrats-programmes de réussite scolaire.

Conclusion partielle

Pour terminer, le système éducatif malgache a connu un énorme progrès depuis l'élaboration du plan EPT. Il y a une évolution dans ce domaine même s'il y a toujours des problèmes. Malgré l'effort du gouvernement, l'instabilité politique à Madagascar est un des facteurs qui empêche le développement du système éducatif malgache. La réalisation du plan EPT rencontre beaucoup de problèmes mais cela se résout par de nombreuses solutions. La réalisation de toutes ces solutions dépend de la stabilité politique de Madagascar et du programme du ministère chargé de l'éducation.

CONCLUSION GENERALE

L'éducation est une institution bien enracinée à Madagascar¹. La première école fut ouverte il y a 192 ans et les malgaches sont convaincus qu'elle a été et doit rester un facteur de développement.

Auparavant, ce sont les missionnaires qui prennent en main l'éducation des enfants sur les Hauts plateaux malgaches depuis la règne de Radama 1^{er} jusqu'à celle de la reine Ranavalona III. Mais depuis la colonisation de Madagascar en 1896, c'est l'administration coloniale qui prend en main le système éducatif malgache jusqu'à l'indépendance de 1960.

Après 1960, Madagascar entame un nouveau système éducatif qui dépend encore largement du système éducatif français. Mais le président Tsiranana un ancien instituteur, avait considéré que l'enseignement était la seule porte qui menait vers le développement. Ainsi, il avait pris soin de le développer .Il faut attendre l'année 1990 pour qu'il y ait eu une initiative prise par plusieurs du monde pour résoudre le problème qui menace surtout les pays en développement. La mise en place de ce plan Éducation Pour Tous ou EPT, qui est née à partir de la conférence de Jomtien en 1990, a été appuyée par la conférence de Dakar en 2000 ainsi que l'Initiative Fast Track pour rendre plus efficace ce plan.

Pour le cas de Madagascar, nombreux sont les avantages apportés par l'application de ce plan EPT, et ceci malgré quelques problèmes que le pays a rencontré suite à l'instabilité politique. Cela entraîne beaucoup de conséquences sur le système éducatif des Malgaches. Il faut noter qu'il y a une interdépendance entre le développement d'un pays et le développement de l'éducation.

Le développement d'un pays, d'une nation, repose avant tout sur ses capacités à mobiliser ses ressources humaines à la hauteur des tâches et des attributions qui leur incombent. Toutefois, disposer de cette richesse potentielle n'est pas toujours acquis de fait. Les grandes nations développées dans le monde n'ont pas ménagé leurs efforts avant de pouvoir récolter les bénéfices générés par une population active, instruite, bien formée.²

¹ PNUD- INSTAT, 1999 – *Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo, p.22

² Ministère de la population, 2003- *Politique de l'éducation non formelle à Madagascar* - PNUD

Pour assurer l'accès universel à l'éducation primaire en 2015, il faudra un quadruplement du taux d'inscription des enfants non scolarisés et une formidable augmentation – à 80% au minimum- des taux de poursuite et d'achèvement des études primaires. La solution traditionnellement privilégiée pour augmenter le taux de scolarisation est la construction de nouvelles écoles, l'ouverture de nouvelles classes et le recrutement d'instituteurs. Cette approche est indispensable, car les enfants ne peuvent être scolarisés que s'il existe une école raisonnablement proche de chez eux, mais elle est insuffisante. Souvent, les frais directs liés à l'éducation (frais de scolarité et d'activités annexes, uniformes, cahiers et matériels) restent hors de portée des familles pauvres.

La réduction de ces coûts est donc un axe important pour augmenter la scolarisation.

Un enseignement primaire de grande quantité implique de mobiliser des moyens publics suffisants pour financer les « intrants » de l'éducation : meilleure formation des maîtres, acquisition de cahiers et d'autres supports d'apprentissage, infrastructure physique, etc. la plupart des pays en développement ont du mal à obtenir les rentrées nécessaires en raison d'une assiette fiscale étroite et de capacités limitées en matière de recouvrement de l'impôt. Au cours des dernières décennies, de surcroît, de nombreux pays ont dû considérablement comprimer les dépenses sociales pour entreprendre d'indispensables réformes macroéconomiques et assurer le service d'une dette de plus en plus lourde. A Madagascar, chaque augmentation d'un point de pourcentage du service de la dette dans les dépenses publiques totales a fait baisser de 0,54 point la part des dépenses d'éducation dans les dépenses totales de l'État hors intérêts.

A Madagascar, la part du PIB consacrée à l'éducation devrait passer de 2,2 à 3,4%.¹

En considérant que le développement chez les élèves, de compétences de lecture et de productions de textes, notamment fictionnels, est facilité par le maîtrise de l'organisation séquentielle du récit et de la structuration des unités qui la composent.

Aujourd'hui, d'une part le système éducatif formel est en difficulté face à la forte pression démographique. Aux contraintes budgétaires s'ajoutent le dilemme de la conciliation entre la quantité et la qualité, le mode de financement du secteur, et d'autre part le

¹ (A) MINGAT et(C) WINTER, 2002 - *L'éducation pour tous en 2015*, p.33 et 35

scepticisme s'installe quant à la capacité du système à induire une croissance économique élevée génératrice d'emplois et à améliorer le revenu de la population

Pour finir, il convient de préciser que la constitution d'un capital humain n'est pas à elle seule un gage de croissance économique et de recul de la pauvreté. La croissance découle des interactions entre les différents investissements réalisés pour développer les ressources humaines, le capital physique et les institutions. Pour être « payants¹ » et améliorer la condition des pauvres, les investissements dans l'éducation ne doivent pas être déconnectés d'autres investissements : construction de routes desservant les marchés, création de mécanismes de microcrédit, vulgarisation agricole, etc. Néanmoins, un pays qui offre à tous les enfants l'accès à une éducation primaire de qualité accomplit un pas décisif sur la voie d'une croissance économique équitable. L'éducation pour tous est favorable pour Madagascar.

¹ (A) MINGAT et (C) WINTER, 2002 – *L'éducation pour tous en 2015, Finances et développement*, p.35

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIANARIVELO(R.V.) et RANDRETSANA (I), 1985, *Population de Madagascar. Situation actuelle et perspective d'avenir*, Antananarivo, Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Département des Sciences Humaines et Sociales.
- BRIAND (J-P), CHAPOULIE (J-M) et PERETZ(H), 1979 -« Les statistiques scolaires comme activité », in *Revue française de sociologie*, tome XX, n°4
- CHARMES (J), 2000 –*Les sources des statistiques sociales à Madagascar et l'élaboration d'un Tableau de Bord Social*, Antananarivo, rapport de mission, PNUD/INSTAT.
- DELEIGNE (MC) et KAIL (B), 2004 – *Obligation scolaire et gratuité de l'école : le droit à l'éducation et ses ambiguïtés dans les écoles rurales à Madagascar*. Communication au colloque international, Le droit à l'éducation. AFEC-FASAF-IIEDH-IRD-GRETAF, Université de Ouagadougou, 9-12 mars
- DELEIGNE (M-C), 2004 – « La mesure statistique et ses limites : l'exemple du système scolaire malgache », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°3
- ESOAVELOMANDROSO (M), 1978, « Religion et politique : L'évangélisation du pays Betsimisaraka à la fin du 19è siècle », in *Omaly sy Anio N°7-8*, Antananarivo
- GALDI (P) et ROCHEFORT (Mme), « Notes sur l'historique de l'enseignement à Madagascar » in *Bulletin de Madagascar* n°166, 10è Année
- GAUTIER, 1897 - Étude sur l'enseignement à Madagascar » in *Notes, reconnaissances et explorations*, 2è Année, 3è volume, 17è livraison
- INSTAT, 2004- *Étude sur la progression scolaire et la performance académique à Madagascar*, MENRS, Cornell University
- INSTAT, 2008- *Journée Africaine de la Statistique 2008, les points saillants*, MEI-PNUD-UNFPA
- INSTAT, 2011 – *Journée mondiale de la statistique 2010 : Les points saillants*, Antananarivo
- INSTAT, 2011 – *Rapport national sur le développement humain 2010*, INSTAT, Antananarivo
- INSTAT, 2011- *Enquête périodique auprès des ménages 2010 : Rapport principal*, PNUD-UNICEF-UNFPA

- KOERNER (F), 1999 –*Histoire de l'enseignement privé et officiel à Madagascar (1820 – 1995), Les implications religieuses et politiques dans la formation d'un peuple*, l'HARMATTAN, Paris
- LANGE (MF), 2000 – *Inégalités scolaires et relations de genre en Afrique : le droit de l'éducation des filles en question*. Communication au séminaire Genre et développement, ENSEA, Abidjan, 24-30 septembre
- LUPO (P), 1982 –« Gallieni et la laïcisation de l'école à Madagascar » in *Omaly sy Anio*, Revue d'Études historiques 16
- MEN, 1990 - *Rapport de mission afférente à la conférence mondiale sur l'Éducation Pour Tous*, Antananarivo
- MEN, 2012 – *Plan EPT Madagascar 2007*, Antananarivo
- MEN, *Repère statistique 2009*
- MENRS, 2004 - *Étude sur la progression scolaire et la performance académique à Madagascar*, Cornell University, INSTAT et MENR
- MINESEB, DPE, 2000 – *Annuaire statistique 1999-2000*, Antananarivo
- MINGAT et WINTER (C), 2002 – *L'éducation pour tous en 2015, Finances et développement*,
- Ministère de la population, 2003- *Politique de l'éducation non formelle à Madagascar - PNUD*
- PNUD et INSTAT, 1999 – *Deuxième rapport national sur le développement humain – Madagascar*, Ed. Wellprint, Antananarivo
- PNUD, 2004 – *Rapport national sur le développement humain, Madagascar 2003-Genre, développement humain et pauvreté*. Antananarivo, PNUD
- RAFALIMANANA (A), 1999 - *Éducation Pour Tous : Bilan à l'an 2000*, MINESEB, Antananarivo
- RAHANTANIAINA (N) et RAKOTOMANANA (F), 1998 – « L'éducation formelle des filles et des femmes à Madagascar, un état des lieux à partir des données de Mineseb », in *L'éducation des filles et des femmes à Madagascar : un état des lieux*, Antananarivo, UNICEF/MINESEB
- RAISON-JOURDE (F), 1991 – *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle*, Paris, Karthala
- RANDRIAMANDIMBY (J), 1985 – *Asily, collège d'éducation des jeunes filles Antsahamanitra (1872-1912)*. Bull. Acad.Malg. 60 (1-2)

- RANDRIANARISOA (P) et RAZAFIMAHEFA (AL) - *Madagascar d'une république à l'autre (1958 – 1982)*, Tome I, Imprimerie Harinivo, Antananarivo
- RAVELOMANANA (J), 2005 – *Les débuts de l'enseignement à Madagascar et son développement de 1820 à 1916*. Tsingy 2, pp 37-44
- RAVELOMANANA-RANDRIANJAFINIMANANA, 1978 – *La politique coloniale scolaire vue à travers les programmes et les manuels de l'enseignement primaire à Madagascar 1896-1915*. Doctorat d'Histoire de 3è cycle, Université de Lyon II
- RAZAFIMBELO (C) *Et al.*, 2013 - Communication faite à l'INALLO, Avril 2013
- RAZAFIMBELO (C), « Perspectives de développement professionnel pour les enseignants des écoles primaires à Madagascar » in *Communication ZEF*, ENS Antananarivo
- RAZAFIMBELO (C), 2012 – « Introduction à l'enseignement d'une discipline scolaire : l'Histoire » in *Cahier de l'ENS* n°0-1995
- République de Madagascar, 2006 – *Plan d'action Madagascar 2007-2012 : un plan audacieux pour le développement Rapide*, Antananarivo
- UNESCO, 1986 – *République Démocratique de Madagascar : Priorités, contraintes et perspectives du développement de l'éducation*, Tome I et II, UNESCO, Paris
- UNESCO, 1993- *Rapport mondial sur l'éducation 1993*, UNESCO, Paris.
- UNESCO, 2000 - *Rapport mondial sur l'éducation 2000*, UNESCO, Paris.
- UNESCO, 2000 - *Forum mondial sur l'éducation, Cadre d'Action de Dakar*, UNESCO, France
- WOLF (RM), 1993 – *Évaluation de la recherche en éducation fondée sur l'expérimentation et sur les enquêtes*, coll. Principes de la planification de l'éducation, n°45, UNESCO-IIPE, Paris

WEBOGRAPHIE

- <http://fr.mapsofworld.com/madagascar/education> consulté le 05 février 2012
- http://www.afd.fr/lang/fr/home/projets_afd/education/EducationPourTous consulté le 05 février 2012
- <http://www.ceped.org> consulté le 01 février 2012
- <http://www.poledakar.org> consulté le 05 février 2012
- <http://www.snu.mg> consulté le 05 février 2012
- <http://www.tlfq.ulaval.ca/AXL/Afrique/madagas.htm> consulté le 27 juillet 2012
- <http://www.unesco.org> consulté le 17 juillet 2011
- http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed_for_all/index.shtml consulté le 04 février 2012
- <http://www.worldbank.org> consulté le 05 février 2012

ANNEXES

Annexe 1 : Extraits du code des 305 articles, 1881¹

Art 273 : Toute personne qui ne mettra pas ses enfants à l'école lorsqu'ils auront atteint l'âge prescrit, ou ne leur laissera fréquenter la classe que d'une façon irrégulière, sera punie d'une amende d'une piastre par enfant se trouvant dans l'un de ces deux cas ; elle sera astreinte en outre, à les mettre à l'école. Si le contrevenant ne peut payer l'amende, il sera mis en prison à raison d'un « sikajy » par jour jusqu'à concurrence de sa valeur.

Art 290 : Les instituteurs devront déployer tous leurs efforts en vue d'assurer les progrès de leur enseignement, faute de quoi, ils seront révoqués et remplacés, puis punis, en outre, d'une amende de cinq piastres, s'ils ne peuvent pas payer cette, ils seront mis en prison à raison d'un « sikajy » par jour jusqu'à concurrence de sa valeur.

Annexe 2: Évolution de l'effectif des élèves du primaire selon le sexe de 1987/88 à 1991/92

	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92
Garçons	Nd	Nd	774 160	796 925	783 517
Filles	Nd	Nd	738 162	773 796	713 328

Source : INSTAT, 1997 – « Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR », p.27

¹ PNUD et INSTAT, Deuxième rapport national sur le développement humain à Madagascar, Ed. Wellprint, Antananarivo, 1999, p. 24

ANNEXE 3: Évolution des TBS selon le sexe de 1987/88 à 1991/92

	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92
Moyenne	107,5	107,6	103,3	103,7	95,7
Filles	103,5	104,4	100,6	103,5	92,0
Garçons	111,5	110,8	106,0	104,0	99,5

Source : INSTAT, 1997 – « Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR », p.31

ANNEXE 4: Évolution des TNS du primaire de 1987/88 à 1991/92

	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92
Total	73	74	71	69	64
Filles	72	72	70	71	64
Garçons	75	75	72	68	65

Source : INSTAT, 1997 – « Rapport sur le développement Humain MADAGASCAR », p.34

Annexe 5: Évolution du nombre des écoles primaires de 2005-2006 à 2009-2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'établissement du Privé	5301	5428	5669	5819	6003
Nombre d'établissement du Public	16917	17622	18718	19647	20548
Total	22218	23050	24387	25466	26551

Source : INSTAT, 2011 – *Journée mondiale de la statistique 2010 : Les points saillants*, Antananarivo, p. 108

Annexe 6: Évolution du nombre des lycées de 2005-2006 à 2009-2010

	2006	2007	2008	2009	2010
Public	118	123	126	138	214
Privé	332	365	416	482	524
Total	450	488	542	620	738

Source : INSTAT, 2011 – *Journée mondiale de la statistique 2010 : Les points saillants*, Antananarivo, p. 108

Annexe 7: Évolution de l'effectif des élèves des Lycées par Secteur

Année scolaire	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
Secteur	Public	Privé								
Effectif	54000	52562	56275	60519	62966	69173	69639	83631	75948	93071
% Filles	46,3	52,7	45,9	52,8	45,7	53,0	45,6	52,6	44,9	52,3

Source : MEN – *Repère statistique en 2009*, p.50

Annexe 8: Évolution de l'effectif global des apprenants dans les CFP et LTP publics de 2005 à 2009¹

Année scolaire	2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
Type d'établissement	Effectif	% Fille								
CFP	4174	39,87	5105	39,57	5373	37,97	6070	43,62	5234	42,84
LTP	13323	29,84	15852	27,76	14343	29,62	17733	27,25	14846	29,48

Source : MEN - *Repère statistique en 2009*, p. 57

¹ MEN – *Repère statistique en 2009*, p. 57

Annexe 9: Évolution de l'effectif des apprenants par type de formation dans les LTP publics

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
FPI	10 938	10 736	10 501	11 570	11 557
FTG	1 310	1 495	1 621	1 960	1 585
FPQ	1 024	3 166	1 572	1 615	1 484
AMB	51	244	2 179		
BTS	455	405	409	220	
TOTAL	13 323	15 852	14 343	17 733	14 846

Source : MEN, Repère statistique 2009, p.58

Annexe 10: Évolution de l'effectif des apprenants par type de formation dans les établissements privés

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
FPI	6 162	5 049	7 783	7 157
FTG	2 597	1 415	1 506	576
FPQ	22 999	11 658	7 705	7 030
AMB	0	0	452	3 106
FPS	4 341	997	1 240	2 378
Total	36 099	19 119	18 686	20 247

Source : MEN, Repère statistique 2009, p.58

Annexe 11: Effectif global des apprenants dans les deux secteurs entre 2005 et 2009

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Public	15852	14343	17733	14846
Privé	36099	19119	18686	20247
Total	51951	33462	36419	35093

Source : MEN – Repère statistique en 2009, p.58

Annexe 12: Évolution de l'effectif des élèves aux niveaux préscolaire et primaire en 2001/02 jusqu'en 2008/09

Niveau	01_02	02_03	03_04	04_05	05_06	06_07	07-08	08-09
Préscolaire	45 387	93 168	142 750	132 504	146 284	148 356	164 063	179 536
Public			14 690	8 644	8 405	8 706	10 321	15 639
Privé			128 060	123 860	137 879	139 650	153 742	163 897
Primaire (EF1)	2 409	2 856	3 366	3 597	3 698	3 837	4 020	4 323
Public	1 892	2 274	2 715	2 916	2 983	3 104	3 263	3 545
Privé	516 281	582 037	650 936	681 642	715 523	732 933	757 256	778 317

Source : RESEN en cours et évolution de l'effectif des élèves et/ou étudiants de Madagascar, de 2003-2004 à 2008-2009

Annexe 13: Évolution de l'effectif des élèves du secondaire entre 2001/02 et 2008/09

Niveau d'enseignement	01_02	02_03	03_04	04_05	05_06	06_07	07-08	08-09
Collège (EF2)	343 937	356 973	420 592	486 274	581 615	686 814	758 883	763 349
Public	193 091	201 357	241 213	281 553	341 441	420 153	468 866	463 315
Privé	150 846	155 616	179 379	204 721	240 174	266 661	290 017	300 034
Lycée	77 655	79 238	88 857	106 595	116 794	132 139	153 270	169 019
Public	41 702	42 386	46 664	54 000	56 275	62 966	69 639	75 948
Privé	35 953	36 852	42 193	52 595	60 519	69 173	83 631	93 071
Enseignement technique : CFP	14 590	15 880	15 820	17 497	20957	20 051	23 803	24 450
Collège technique Public	2 264	3 261	3 610	4 174	5 105	5 373	6 070	6 481
Lycée technique public			12 210	13 323	15 852	14 678	17 733	17 969

Source : MEN – Repère statistique 2009, p.12

Annexe 14: Évolution de l'effectif des étudiants de l'enseignement supérieur entre 2003-04 et 2008-09

Niveau d'enseignement	03_04	04_05	05_06	06_07	07-08	08-09
Enseignement supérieur	35 480	42 143	44 948	49 680	54 415	58 954
Facultés	22 603	27 325	29 939	33 424	37 092	40 600
Écoles et instituts	3 765	4 068	4 367	4 633	4 934	5 224
Formation professionnelle	512	1 028	1 234	1 900	2 261	2 698
CNTMAD	5 939	6 457	5 978	5 848	5 868	5 792
Institutions privées homologuées	2 661	3 265	3 430	3 875	4 260	4 640
Étudiants pour 100 000 habitants	193	224	232	249	266	280

Source : MEN, Repère statistique 2009, p.12

Annexe 15 : Évolution du Taux Brut de Scolarisation par niveau d'enseignement

Années scolaires	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Préscolaire	7,3%	6,5%	6,8%	6,8%	7,2%	7,7%
Primaire	116,3%	120,9%	121,0%	120,4%	124,5%	130,2%
Collège	21,9%	24,6%	28,7%	31,9%	35,4%	34,6%
Lycée	7,5%	8,8%	9,4%	9,6%	10,9%	11,7%

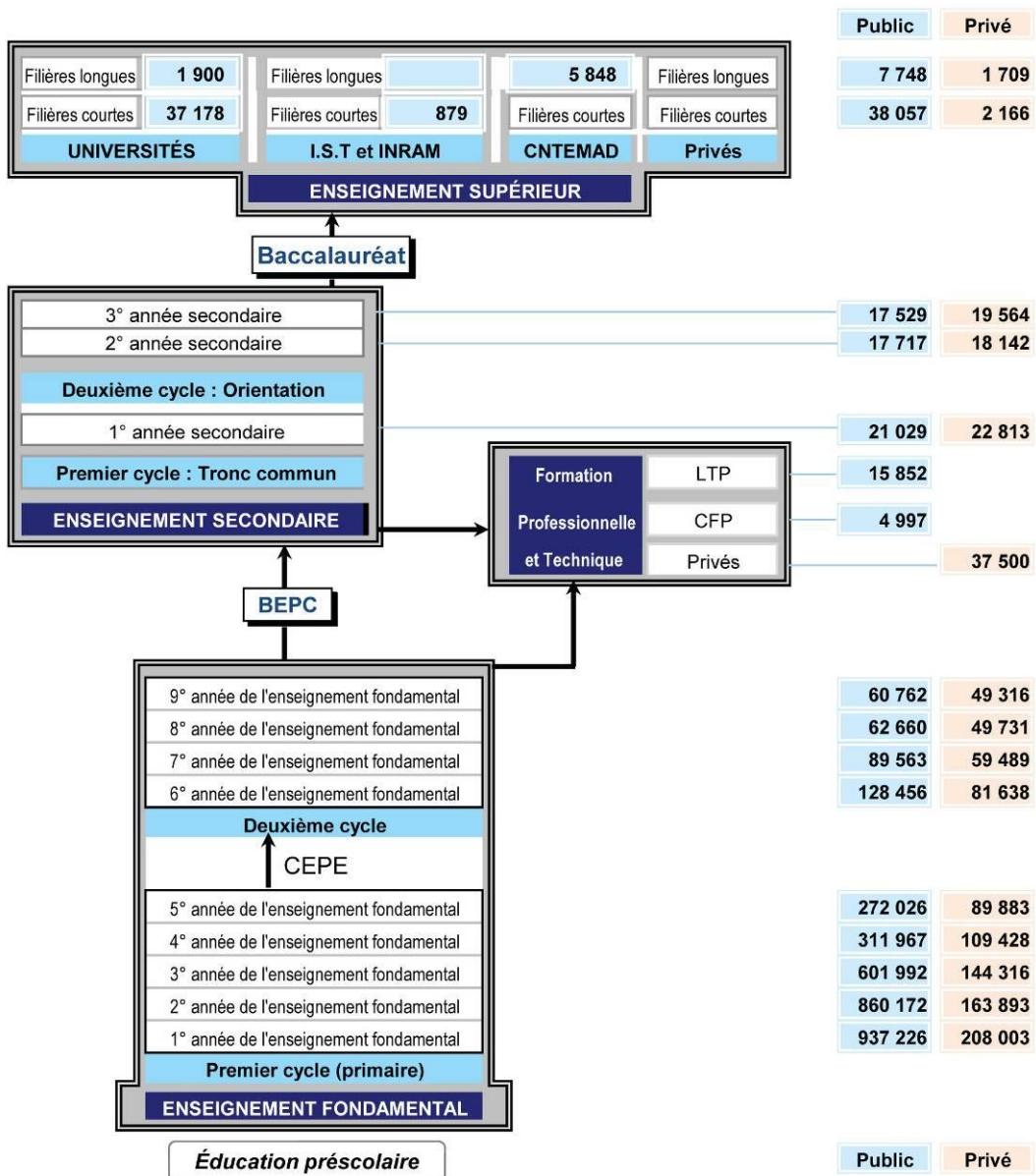
Source : MEN, Repère statistique 2009, p.13

Annexe 16: Taux d'accès en Première Année par Niveau

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Primaire	148,9	158,3	152,8	142	148,82	155,42
Collège		28,6	35,44	39,4	39,86	41,91
Lycée		9,4	8,97	10,9	11,9	13,64
Universitaire		0,015	0,012	0,018	0,017	0,018

Source : MEN, *Repère statistique 2009*, p.14

Annexe 17: Structure du système éducatif à Madagascar¹



Les effectifs des élèves et des étudiants concernent l'année scolaire 2005-2006

¹ MEN, 2012 – Plan EPT Madagascar 2007, Antananarivo, p.6

Annexe 18: Évolution des Taux d'Achèvement par Niveau d'Enseignement de 2004-2005 à 2008-2009

	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Primaire	50,81%	50,24%	53,58%	60,21%	66,26%
Collège	16,42%	18,23%	20,58%	22,99%	25,15%
Lycée	6,28%	7,32%	8,24%	9,11%	9,32%

Source : MEN, *Repère statistique 2009*, p.14

Titre : L'éducation pour tous à Madagascar : approche historique

Nombre de pages : 97

Nombre des tableaux : 16

Nombre des figures : 27

Nombre des annexes : 18

Résumé :

Le plan Éducation Pour Tous (EPT) est un plan élaboré en Thaïlande en 1990. En 2000, il a été intégré dans les objectifs du millénaire du développement et constitue une condition nécessaire dans l'éradication de la pauvreté. L'enseignement primaire à Madagascar a été rapproché de la scolarisation universelle en 2008. Mais, au fur et à mesure que les élèves montent de niveau, le taux d'abandon augmente. Les buts et objectifs établis ne sont pas encore atteints après la Conférence de Dakar en 2000. En outre, ce plan touche aussi d'énormes changements : sur le plan matériel, le domaine éducatif même avec la formation des enseignants et leur recrutement nécessite un budget considérable. Les stratégies élaborées sont très pertinentes mais la réalisation nécessite un grand effort. Pour atteindre l'objectif sur l'EPT en 2015, il y a l'Initiative Fast Track pour accélérer la mise en œuvre de ce plan. L'instabilité politique surtout empêche ce domaine éducatif malgache à s'épanouir. L'éducation concerne à la fois l'enseignement et le civisme de chaque citoyen et assure le développement de notre pays.

Mots clés : Éducation pour tous, système éducatif malgache, scolarisation universelle, histoire de l'éducation à Madagascar

Directeur de recherche : Monsieur RAZAFIMBELO Célestin, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure d'Antananarivo

Auteur : RABESOA ARITAHINA Anita Jeny

Adresse de l'auteur : Bloc 111 A « CU » Ambohipo – Tanà (101) / Lot 10-1700 Tanambao Ambatondrazaka (503)

Contact: 033 81 082 73/ 034 48 032 64